Joc
2996

-76 00107 1-90S 001
IDLIOTHEQUE NATIONALE
RECEQUEBEC
1700PTION DES PERIODIQUES
DEPOT D-745136 RUE ST DENIS MTL QUE

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — Nº 48 | 24 pages | 25 cents | 1975

les samedi 26 et dimanche 27 avril

nuageux samedi
dégagement dimanche

Celsius (°C)

minimum 2
maximum 12



L'Allier ne boycottera plus Le Jour

nos informations, page 4

Après cinq heures...

À compter d'aujourd'hui, nos lecteurs trouveront tous les jours de la semaine une page complète réservée aux activités de toute sorte du "Québécois après cinq heures". On y trouvera en plus des horaires détaillés de télévision, cinéma, théâtre, variétés, sports, des suggestions de nos spécialistes, des choix de spectacles, des mini-chroniques et des échos. À lire donc aujourd'hui en page 20

québec

Les libéraux refusent de blâmer Leduc

page 4

Vaste offensive contre la tordeuse

page 2

canada

Les Colombiens s'en vont... pour mieux revenir!

page 5

monde

Petit manuel de la psychiatrie pour dissidents en URSS

page 7

économie

Le boeuf: Steinberg dit perdre de l'argent

Pendant que les éleveurs de boeuf du Québec décident d'augmenter leur part du marché, qui est à peine de 20%, la chaîne Steinberg, qui achète son boeuf surtout dans l'Ouest canadien, a soutenu, hier, qu'elle perdait de l'argent en vendant de la viande de boeuf, devant la commission fédérale d'enquête sur la mise en marché du boeuf à Montréal.

page 11

Portugal: socialistes et centristes en tête



Mario Soares, leader du Parti socialiste portugais avait déjà le sourire de la victoire au moment de déposer son bulletin de vote dans l'urne hier matin à Lisbonne. Son parti a des chances de se classer au premier rang après le dépouillement final de tous les résultats.

- *faible pourcentage d'abstention*
- *les communistes en 4e position*

LISBONNE, (AFP) — Les premiers résultats qui parvenaient hier soir, cinq heures après la clôture du scrutin étaient encore trop fragmentaires pour se faire une idée précise des résultats des élections portugaises.

Selon une première estimation portant sur 173 communes de province, deux partis semblaient devoir se tailler la part du lion dans la prochaine assemblée constituante: le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique (centriste). Ces deux partis étaient au coude-à-coude après le dépouillement de 469,279 bulletins de vote. À ce moment, le Parti socialiste était en tête avec 157,914 voix (33,65%), suivi par le Parti populaire démocratique, avec 140,017 voix (29,84 0/0), le Parti communiste avec 53,761 voix (11,46%), le Parti du centre démocratique et social, avec 36,085 voix (7,69%) et le Mouvement démocratique portugais avec 21,146 voix (4,51%).

Les autres partis ont des pourcentages inférieurs à deux pour cent.

Les bulletins blancs ou nuls représentent 8.21%.

Selon certaines informations encore officieuses, le Parti socialiste pourrait atteindre la majorité absolue dans la circonscription de Lisbonne qui élit 55 députés, il arriverait également en tête dans les secteurs du centre et du sud du pays.

Dans les circonscriptions du nord par contre le P.P.D. précéderait le Parti socialiste et le Centre démocratique et social (CDS — droite).

Selon les premières indications qui n'avaient vers minuit qu'une valeur de test, le Parti communiste n'arriverait qu'en quatrième position. Cette indication pourrait être infirmée lorsque seront connus les résultats des grands centres et de l'Alentejo où le parti de M. Alvaro Cunhal est mieux implanté que dans les communes rurales du nord du pays.

La participation: 85 pour cent

Le pourcentage de la participation aux élections a été de l'ordre de 85%. Ce chiffre a été établi par le ministère de la Communication sociale sur les bases des informations reçues de toutes les circonscriptions électorales du pays.

Vietnam

Le "gros Minh" pourrait faire la paix avec le GRP

SAIGON — (D'après l'AFP et PA) — Une atmosphère de fin de régime voire d'affolement régnait ces changer d'avis ou différer sa décision tendait pour aujourd'hui au remplacement du président Huong, successeur de Thieu, par le général Minh, lequel entamerait rapidement des négociations avec Hanoi et le GRP pour éviter une attaque sur Saigon. Ces développements politiques sont survenus au moment où des milliers de Sud-Vietnamiens se sont mis à faire la queue devant l'ambassade américaine dans l'espoir d'être évacués. À l'aéroport de Tan Son Nut, hier, des scènes d'affolement se sont produites, rappelant les dernières heures de l'évacuation de Danang, plus tôt ce mois-ci (voir nos informations en page 4).

La nouvelle du remplacement du président Huong par celui que l'on nomme familièrement le "gros Minh", fait suite à une journée d'intenses activités politiques dans la capitale sud-vietnamienne, où ont lieu de nombreuses consultations sur la façon de sortir de l'impasse à propos de la formation d'un "gouvernement de négociation".

Si l'on en croit les milieux politiques, le président Huong a décidé de démissionner et de remettre la présidence au général Minh, chef de file de la tendance neutraliste, en dépit des dispositions constitutionnelles qui font de M. Tran Van Lam, président conservateur du Sénat, son successeur à la tête de l'État.

On souligne toutefois, dans ces milieux, que M. Huong pourrait charger d'avis ou différer sa décision à la dernière minute.

Le porte-parole de la Maison Blanche M. Ronald Nessen a refusé de commenter hier les informations selon lesquelles un ministre sud-vietnamien serait envoyé à Hanoi, a bord d'un avion américain, pour amorcer des négociations de paix.

S'il existe des négociations, a dit le porte-parole de la Maison blanche, c'est un sujet trop délicat pour que l'on en parle ici.

Accord tacite

D'autre part, un responsable de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a déclaré, hier, qu'il y avait un "accord tacite" aux termes duquel le Nord-Vietnam n'attaquera pas Saigon au moins jusqu'à lundi pour permettre l'évacuation des Américains de la capitale.

Devant des journalistes, le représentant républicain du Michigan, M. William Broomfield, a indiqué avoir appris l'existence de cet "accord tacite" de la bouche de personnalités officielles américaines.

Le "Manuel": 100,000!

Le "manuel du 1er mai" de la CEQ est, à la veille, de devenir le "best-seller" de l'année 1975 au Québec. On procède présentement à une quatrième édition qui sera tirée à 50,000 exemplaires, les trois premières éditions étant déjà épuisées.

Le document aura donc été imprimé et probablement diffusé à 100,000 exemplaires. Il faut sans doute, remonter aux "Insolences" du Frère Untel, dans les années soixante, pour retrouver un tel succès de librairie dans le domaine de l'Éducation.

Le contrôle d'Argus

Power échoue

par Louis Fournier

Le holding de M. Paul Desmarais, Power Corporation de Montréal, a échoué dans sa tentative d'acquérir le contrôle majoritaire de Argus Corporation, un holding de Toronto dirigé par M. John McDougald.

À l'expiration de l'offre d'achat lancée par Power Corp., hier, seulement 3% des actions ordinaires votantes d'Argus avaient été déposées auprès du Montréal Trust, ce qui fera grimper la part de Power Corp. dans la société torontoise de 10.4% à 13.5%.

Un porte-parole de Power Corp. a déclaré que son groupe accepterait quand même d'acheter ces actions.

D'autre part, Power Corp. a obtenu 60% des actions privilégiées (non votantes) de classe "C".

Au total, Power Corp. déboursera $69 millions pour prendre possession de 57,474 actions ordinaires et 3 millions 979,154 actions de classe "C".

Un porte-parole d'Argus a déclaré, hier soir, qu'il était "heureux d'avoir Power Corp. comme actionnaire minoritaire"...

Secousse à Radio-Canada

Nadeau quitte le 60

Mario Cardinal démissionne

(Le Jour) — On ne tient pas trop à se prononcer encore à Radio-Canada alors que tour à tour on apprend que Mario Cardinal démissionne de son poste de directeur des nouvelles, que Pierre Nadeau n'animerait plus le "60" l'année prochaine, et que Claude Castonguay, réalisateur au "60" s'en allait prendre une année sabbatique.

En ce qui concerne ce dernier, son départ ne serait motivé que par le besoin de se "ressourcer". "Cela fait 5 ans que je réalise cette émission, dont les 3 dernières avec Nadeau, fera remarquer au JOUR Pierre Castonguay. Pendant ces deux dernières années, plus particulièrement, c'est un travail difficile et exigeant que l'on a dû fournir, il fallait que je refasse le plein". Et M. Castonguay nous assure qu'il quittera l'équipe du "60" dans les meilleurs termes, même si une émission aussi populaire et importante aura mis plus d'une fois l'équipe du "60" dans l'eau bouillante.

Pour ce qui est de Pierre Nadeau, celui-ci étant actuellement à Cannes où il tournerait un reportage sur le MIDEM, sa décision ne serait pas encore officielle. Voilà quelque temps déjà, apprend-on, il aurait décidé de quitter le "60". Il serait cependant revenu sur sa décision sous les pressions de la direction de Radio-Canada qui ne tenait pas à le voir abandonner une émission qu'il avait fait aussi prestigieuse. On ignore ce qui l'aurait poussé à envisager une fois de plus à quitter le "60".

Parmi les successeurs à Pierre Nadeau, un nom revient: celui d'André Payette actuellement à Dakar. Il semblerait cependant que ce dernier, qui aurait été approché, n'aurait pas accepté une aussi lourde succession.

L'avenir du "60" sera débattu mardi prochain en compagnie de Mario Cardinal qui en assure jusqu'à fin juin la supervision. Une chose est en tout cas est certaine, tout se déroulera comme à l'accoutumée jusqu'à la fin juin. Après, il reviendra à Radio-Canada de prendre des décisions.

Les membres de l'équipe du "60" rejoint par LE JOUR, ont tenu à faire savoir que les dissensions internes qui seraient apparues au lendemain de l'émission du 4 mars dernier (lors de laquelle on avait fait le fameux inventaire des députés libéraux aux prises avec des scandales) ne seraient pas à l'origine de ces départs. "Nous avons réglé nos affaires en famille, et il est regrettable que certains aient voulu s'en accaparer; mais tout est rentré dans l'ordre", nous a-t-on souligné.

Quant à la démission de M. Mario Cardinal qui quitterait son poste de directeur des nouvelles pour revenir dans la salle, elle est officielle. Il n'a cependant pas été possible de rejoindre M. Cardinal malgré nos appels répétés.

le point du jour

Le "système" en pièces détachées

C'est "tannant" d'avoir à se scandaliser presque tous les jours. Et c'est peut-être inutile. Un jour, ce sont les délires idéologiques du ministre Cloutier. Le lendemain, c'est le comportement ordurier du grand comique des îles de la Madeleine. Et le jour suivant, ce sont les bafouillages confus et combien révélateurs des responsables de la Commission des accidents du travail (CAT).

Au fond, tout, toujours, revient au même: qui a le pouvoir? Et la réponse est toujours la même, et même si elle se présente de diverses façons. Quand L.-P. Lacroix ouvre la bouche, sous les applaudissements et les rires gras de son entourage, c'est pour garder bien vifs la hargne et le mépris des possédants à l'endroit de tout ce qu'il peut y avoir de volonté de changer un peu la société et les rapports de force.

Quand le ministre Cloutier dénonce, rouge de colère, le "manuel du 1er mai", il fait fonction, au niveau de l'éducation, de défenseur irréductible de l'ordre établi, avec toutes ses valeurs. Et ça l'embête que les jeunes écoliers sachent que le président de l'Alcan gagne 15 fois plus que son employé. Compter les pommes dans un pommier, d'accord. Compter les salaires de la majorité des Québécois, par rapport aux "surprivilégiés", c'est une autre histoire.

Et quand les responsables de la CAT s'"expliquent", on sort du ridicule pour passer à la honte. Le défilé des témoins vaniteux de la CAT n'a trompé vraiment personne. Le président-juge Maurice Tessier, frais émoulu du cabinet Bourassa, se comporte encore comme un député qui contourne les questions. Et le grand spécialiste qu'est le Dr. Fernand Grégoire, qui sait éviter les réponses précises en donnant de longs exposés médicaux, connaît par coeur la longue liste de ses titres qu'il ne se fait pas tirer l'oreille pour étaler et dont il accompagne sa signature quand il signe un document. Président d'un comité spécialisé en pneumoconiose de la CAT, le Dr. Grégoire, m.d., F.R.C.P. (C)., F.A.C.P., F.C.C.P., ne sait pourtant pas combien il y a de cas "actifs" d'amiantose au Québec. Alors, qui le sait?

Et on avoue: la CAT, au fond, c'est une entreprise d'employeurs, chargée de payer le moins possible de prestations aux accidentés du travail, et au plus petit nombre. On dit aussi: les mineurs ne reçoivent pas leur permis de travail, parce qu'ils peuvent les perdre ou les froisser. Alors, c'est la compagnie qui reçoit le permis de "son" mineur.

Tout ça est scandaleux. Et ce le sera encore la semaine prochaine. C'est le "système", comme on dit, par pièces détachées. Et à force de n'en voir que les pièces démontées, sur un établis on risque d'oublier l'ensemble de la machine. On pourra toujours accuser la CEQ de partir en peur avec son "manuel", mais au fond tout ce qu'elle fait, c'est jeter un regard total sur une situation qui, morceau par morceau, nous "scandalise" tranquillement, jour après jour, semaine après semaine...

Jacques Keable

Pour mieux planifier votre avenir, voir notre rubrique CARRIÈRES pages 10-21-22-23

les régions

Vaste offensive contre la tordeuse de l'épinette

QUÉBEC — Le ministère québécois des Terres et Forêts déclenchera une vaste offensive, d'ici quelques semaines, dans sa lutte contre la tordeuse des bourgeons du sapin et de l'épinette.



C'est elle la méchante

Le ministère prévoit consacrer $13 millions cette année pour combattre cette chenille, qui exerce surtout ses ravages vers le mois de mai avant de se transformer en papillon, en juillet ou en août.

La lutte se fera surtout au moyen d'insectisides pulvérisés du haut des airs.

Le ministère poursuivra également une expérience en cours depuis près de cinq ans en vue de mettre au point une méthode biologique pour lutter contre les insectes.

Cette méthode a fait l'objet d'échanges entre scientifiques, cette semaine, au Centre de recherches des Laurentides, à Sainte-Foy.

Efficacité

Des expériences de laboratoire menées par le docteur Vladimir Smirnoff ont démontré que la lutte biologique avait des effets aussi efficaces que la lutte chimique.

Son coût est cependant beaucoup plus élevé mais le professeur Smirnoff estime qu'il serait possible de le rendre compétitif avec les insecticides en produisant au Québec les microorganismes nécessaires.

Actuellement, ces microorganismes sont produits aux États-Unis et le Québec n'a aucun contrôle sur les prix des manufacturiers.

Le coût d'arrosage d'un acre de forêt avec des insecticides est évalué à $0.84 comparé à $3.61 pour l'arrosage biologique.

Cette année, le ministère des Terres et Forêts a consacré $6 millions à l'achat d'insecticides pour la lutte chimique et à l'achat de microorganismes et autres substances de support pour la lutte biologique.

Les insecticides seront utilisés sur une grande échelle tandis que le matériel biologique sera employé en bordure des rivières et dans les zones habitées pour réduire les dangers découlant de l'usage des produits chimiques.

Sur les 8 millions d'acres de forêt qui seront traitées aux produits chimiques ou biologiques cet été, un million font partie des forêts privées et les frais encourus seront entièrement défrayés par le gouvernement.

Ce traitement de choc sera appliqué à partir d'avions de type DC-6 Constellation et Super Constellation. Les envolées s'effectueront entre le début de mai et la fin de juin à partir de sept bases: La Macaza au nord de Montréal, Casey en Haute-Mauricie, Saint-Honoré près de Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Bonaventure en Gaspésie, Baie-Comeau sur la Côte Nord et, finalement, Port-Ménier sur l'île d'Anticosti



Photo Antoine Désilets

Les crues de l'Outaouais, du Saint-Maurice et de la Gatineau inquiètent l'Hydro

Les nouvelles rassurantes du début de la semaine ont fait place à de vives inquiétudes à l'Hydro-Québec et au comité d'urgence provincial au sujet de la crue des eaux, particulièrement dans les rivières Outaouais, Gatineau et Saint-Maurice.

Dans un communiqué l'Hydro-Québec affirme "que les débits de la crue printannière sur les rivières où elle exploite des barrages et des centrales seront légèrement supérieurs à la normale, contrairement à ce qui avait été prévu précédemment".

Le débit de l'Outaouais a plus que doublé depuis une semaine. À la centrale de Carillon, on prévoit que le débit dépassera 200,000 pieds cubes/secondes (pcs) au moment où les eaux de fonte du bassin intermédiaire et du bassin supérieur atteindront le barrage. Dans la partie nord de l'Outaouais et dans le bassin de la Gatineau, la pointe des crues devrait survenir au début de mai. Rappelons que l'année dernière, ces régions ont été particulièrement affectées par des inondations, la crue des eaux atteignant plus de 300,000 pcs au barrage de Carillon.

"L'importante chute de neige du début d'avril et les températures exceptionnellement froides qui ont suivi ont en effet laissé au sol des quantités de neige qui devraient normalement avoir disparu à ce moment-ci de la saison. La fonte tardive qui s'est manifesté notamment dans les bassins de l'Outaouais de la Gatineau et du Saint-Maurice a pour effet de comprimer la période de crue."

On rapporte en diverses régions du Québec des glissements de terrain et des inondations obligeant les résidents à évacuer leur domicile. Depuis le 20 avril, pour la seule région de Montréal, on totalise 697 résidences affectées par des inondations. Des glissements de terrain se sont produits à Saint-Maurice de Kildare, à Saint-Roch l'Achigan, à Saint-Didace dans le comté de Mercier et à la Pointe-Cascade dans le comté de Vaudreuil.

Deux nouveaux cas d'inondations ont été annoncés hier, soit à St-Raymond sur la rivière Ste-Anne et du côté de Giffard, sur la rivière Beauport.

Le front commun de l'amiante n'est pas menacé —*Gérin-Lajoie*

"Le Front commun CSN-FTQ des 3,500 travailleurs de l'amiante, à Thetford, n'est pas menacé".

C'est ce qu'a tenu à faire savoir, le directeur québécois du Syndicat des Métallos (FTQ), M. Jean Gérin-Lajoie, à la suite d'un titre qui disait exactement le contraire dans l'édition de jeudi de La Presse.

M. Gérin-Lajoie confirme, par ailleurs, qu'une entente est intervenue au sein du Front commun, le 17 avril, selon laquelle toute négociation individuelle avec un employeur ne devrait pas se faire avant le 28 avril: "Cette entente a été conclue à la demande de la CSN, à cause d'un projet du président de cette centrale, M. Marcel Pepin, de rencontrer personnellement le premier ministre Bourassa".

M. Gérin-Lajoie croit que cette possibilité de négociation individuelle — acceptée par le front commun — est un "outil" à utiliser, comme l'ont fait les métallos des mines de fer de la Côte-Nord, puisqu'elle peut servir à obtenir une convention collective "modèle" pour tous les travailleurs. "C'est ainsi que fonctionne le syndicat de l'automobile à l'échelle du continent, nord-américain", ajoute le directeur des Métallos.

Solidarité
au tiers monde
OXFAM

La "Semaine des travailleurs": une fête municipale à Joliette

La région de Joliette a décidé de fêter d'une façon particulière la fête des travailleurs en proclamant une "Semaine des travailleurs", du 27 avril au 3 mai prochains. La semaine sera lancée lundi par une conférence de presse CSN-FTQ-CEQ-UPA, suivie de la proclamation à l'hôtel de ville de la "Semaine des travailleurs" par le maire Roland Rivest, ce qui en soi constitue un précédent.

Les activités se dérouleront toute la semaine. Mercredi, par exemple, un souper aux "beans" à l'aréna de Joliette sera suivi d'une soirée où de nombreux artistes présenteront un spectacle; on pourra applaudir Claude Dubois, Tony Roman, Shirley Théroux, Madeleine Chantrand, Raymond Lévesque, Claire Cyril, Joël Denis et plusieurs autres.

Le 1er mai sera fête à compter de midi à l'aréna où différents organismes présenteront des kioskes. Une danse populaire suivra en soirée; une manifestation aura également lieu dans les rues de la ville à 19 heures, avant la danse; le départ se fera de la Cathédrale. Différents films et pièces de théâtre seront présentés au cours de la semaine, dont "La Crise d'octobre", "Les Ordres", "Le péril jaune" (rappelant les casques des travailleurs...).

Des garderies populaires seront organisées à l'édifice de la CSN durant les manifestations et les soirées populaires.

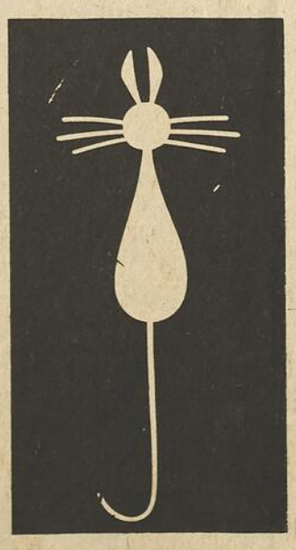
Pour la première fois dans l'aluminium

Baie-Comeau obtient la parité avec Kitimat

Les 900 travailleurs de l'aluminium à Baie-Comeau sont devenus les mieux rémunérés du centre et de l'est du Canada. Ils seront, en outre, les premiers travailleurs de l'aluminium au Canada à bénéficier dès cette année d'une indexation de leurs salaires au coût de la vie".

C'est la nouvelle qui vient d'annoncer Rodrigue Bouchard, président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium de Baie-Comeau (CNS), après l'acceptation des offres de la Société des métaux Reynolds, filiale canadienne de la grande société multinationale américaine.

Le nouveau contrat de travail de deux ans prévoit une augmentation horaire générale de $1.50 l'heure plus l'indexation. Les primes d'indexation seront ajustées à tous les trois mois et en plus, elles seront entièrement intégrées aux salaires au 1er janvier de chaque année. Avec ce nouveau contrat, le salaire minimum à Baie-Comeau atteint actuellement $5.01 l'heure pour ee journalier et le plus élevé atteint $6.62.



Il est intéressant de noter que les salaires de l'aluminium à Baie-Comeau atteindront les salaires de Kitimat pour ce qui est des journaliers au moment où ces derniers renégocieront leur convention collective en octobre 1975.

C'est la première fois dans l'histoire des négociations de l'aluminium, que le Québec atteint la parité avec les travailleurs de la Colombie-Britannique. Toutefois, les salaires entre les hommes de métier du Québec et ceux de l'ouest révèlent encore des différences de l'ordre de 75 cents l'heure en faveur de louest. Cette différence provient en bonne partie du fait qu'au Québec, la CSN négocie des augmentations égales pour tous les travailleurs, alors que dans l'ouest les hommes de métiers reçoivent des augmentations plus substantielles que les autres travailleurs.

La formule d'indexation automatique acceptée à Baie-Comeau prévoit une hausse de salaire de un cent par hausse de .35 cents de l'IPC. Le nouveau contrat a été adopté par un vote de 62%. Les travailleurs auraient voulu une rétroactivité au 1er janvier 1975, de $1.15 l'heure au lieu de 65 eents l'heure et des meilleures clauses concernant les vacances.

Actuellement les autres travailleurs de l'aluminium au Québec ne gagnent que $4.60 l'heure au point minimum et $6.24 au plus haut point, alors qu'à Kingston, Ont., et à St-Lawrence, à Terre-Neuve, les salaires sont plus bas que ceux du Québec.

en bref

Mauricie: fin des crédits de la SCHL

TROIS-RIVIÈRES (PC) — M. Edgar Goulet, directeur du bureau de Trois-Rivières de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé, jeudi, l'équipement des crédits pour la Mauricie, comme c'est d'ailleurs le cas à Montréal et à Québec.

Ces fonds devraient permettre l'accessibilité à l'habitation, en créant 210,000 logements de plus au Canada, dont 40,000 au Québec.

Une somme de $384 millions avait été mise à la disposition de la SCHL. Le Québec en avait reçu $114 millions, dont $9 millions pour la Mauricie.

Steinberg explose à Thetford

THETFORD-LES MINES (PC) — Un spécialiste de l'Institut de médecine légale de Montréal s'est rendu à Thetford-les-Mines, jeudi, afin d'y effectuer des expertises visant à déterminer la cause d'une violente explosion qui a lourdement endommagé un marché d'alimentation Steinberg, dans cette localité, à 55 milles au sud de Québec.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré que l'explosion s'était produite vers 5 heures, jeudi matin. Trois employés étaient dans le magasin à ce moment mais ils s'en sont tirés indemnes.

Les dégâts n'ont pas été évalués immédiatement mais selon la police, ils seraient très élevés. Le magasin où l'explosion s'est produite est situé à l'extrémité du centre commercial "Les Galeries de Thetford".

Enquête sur un incendie suspect

QUÉBEC (PC) — La police du port de Québec et le Commissariat des incendies poursuivaient leur enquête, hier, afin de déterminer la cause de deux incendies d'origine suspecte qui ont éclaté, jeudi soir, dans le port de Québec.

Le premier incendie a détruit le centre de répartition des tâches de l'Association des employeurs maritimes.

Un porte-parole de la police du port a déclaré que les dégâts pourraient s'élever à quelque $50,000.

Le second incendie a éclaté au pied de la porte d'un hangar contenant des rouleaux de papier. Il a toutefois été maîtrisé rapidement et n'a causé que peu de dégâts.

Les Prévoyants en grève

Les employés du bureau de la compagnie d'assurance Les Prévoyants du Canada, Assurance-vie générale, membres de la CSN, sont en grève depuis jeudi matin. Le vote de grève a été favorable à 80%; les employés sont au nombre de 125. Ce sont des clauses normatives qui sont en suspens: le plan de classification (définition des fonctions), les clauses à incidence monétaire et la juridiction du certificat d'accréditation.

St-Augustin: position du PQ

QUÉBEC (PC) — Le Parti québécois de la région de Québec dénonce le fait que le gouvernement veuille laisser aux mains des étrangers la direction de la future aluminerie qui doit être érigée à Saint-Augustin, en banlieue ouest de Québec.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi, à Québec, le porte-parole du PQ, M. Jean Taillon, a précisément dénoncé le rôle que le gouvernement du Québec veut faire jouer à la Société générale de financement (SGF). D'après lui, la SGF ne va jouer qu'un rôle de pion, de façade, de prête-nom", et encore une fois, ce sera une compagnie américaine qui va contrôler le projet, en l'occurence, la National Southwire Aluminium.

Plus encore, le PQ de la région de la capitale provinciale se demande s'il ne serait pas plus avantageux d'amener les producteurs actuels d'aluminium à transformer au Québec une plus grande proportion de leur aluminium de première fusion, plutôt que de se lancer à nouveau dans la production qui est très coûteuse en énergie et qui crée peu d'emplois.

AUX GENS DE TROIS-RIVIÈRES

Vous désirez recevoir LE JOUR tous les matins à votre domicile par camelot motorisé? Alors, téléphonez à:

Jean-René Savard
379-0146
ou
375-5105

OU ENCORE RETOURNEZ-NOUS CE COUPON DÛMENT COMPLÉTÉ, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CHÈQUE OU MANDAT:

NOM:.....
ADRESSE:.....
TÉL:.....
12 mois ($72)
6 mois ($36)
3 mois ($18)

N.B. Cette offre ne s'applique pas encore aux gens de Trois-Rivières ouest!

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Composition et montage DSC composition, 385 Lebeau, Ville St-Laurent. Il est imprimé par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Édition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Antoine K. Char, Henri Jalbert, Paul Paré.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux, Jean Chartier, Pierre Sormany, Jacques Keable.

Informations générales: Paule Beaugrand-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Alain Pontaut, Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Robert St-Jean

Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné, Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay.

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

463 congédiements dans huit régions

Les enseignants vont tenter d'obtenir le gel des effectifs

Tous les syndicats d'enseignants touchés par des "surplus de personnel" causant des mises à pied se sont donné comme objectif d'obtenir le gel total des effectifs sur le plan de chaque commission scolaire. C'est ce que les enseignants de ville de Laval ont obtenu jeudi soir, alors qu'on leur avait d'abord annoncé la mise à pied de 25 d'entre eux. Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a annoncé hier à Montréal que tous leurs confrères menacés tenteraient d'obtenir la même chose.

À Laval, il a d'abord été question de 65 mises à pied, puis de 39, puis de 25; la veille de la décision des commissaires, le syndicat a réussi à faire baisser ce nombre à huit; les commissaires se sont finalement rendus à la proposition du syndicat: le réengagement tirés du "pool" de surplus de personnel, ces derniers étant affectés pour l'année 75-76 à une banque permanente de suppléances à long terme.

À St-Jérôme et Lachute, la commission scolaire régionale Dollard-des Ormeaux procédait mercredi soir au congédiement de 58 professeurs pour surplus de personnel. Depuis jeudi matin, les enseignants sont en journée d'étude en guise de protestation. Dans les Laurentides, on compte 98 congédiements et 75 postes non comblés; les enseignants sont aussi en journées d'étude.

Mardi soir dernier, à Verdun, on congédiait 28 enseignants dont 15 pour surplus de personnel; la commission scolaire ayant refusé de rendre la liste des noms publique, les enseignants ont accupé la salle des commissaires jusqu'à minuit trente alors que l'escouade anti-émeute, casquée et armée de matraques, est venue les sortir de force. Les enseignants déplorent le manque de personnel pour l'enfance inadaptée et les zones défavorisées de la ville.

En Mauricie, le syndicat a réclamé le gel des effectifs et convoqué une assemblée générale de ses membres pour lundi à 16 heures; jeudi et vendredi ont été des "journées d'étude". C'est une des régions les plus touchées avec 70 professeurs mis à pied.

Ailleurs encore, des enseignants ont été remerciés de leurs services: 47 au Lac St-Jean, 26 à Youville, 39 à Drummondville et 22 à Louis-Hémon.

L'IFM: Priorité aux pré-maternelles françaises

Il est essentiel pour l'avenir du Québec que le ministère de l'Éducation complète le réseau de pré-maternelles francophones.

C'est le sens de la requête que l'Institut de la famille de Montréal a fait parvenir au ministre de l'Éducation. "Si le Québec veut assurer son avenir dans la ligne de sa culture propre, il est nécessaire que les classes de type pré-maternelle soient ouvertes à tous". Selon l'Institut, les pré-maternelles ne sont accessibles gratuitement qu'aux Néo-québécois, et aux personnes provenant de milieux défavorisés.

"D'un point de vue plus élargi, soulignons le pouvoir d'attraction que pourrait exercer l'implantation de pré-maternelles françaises sur les Néo-québécois, mesure qui aurait pour effet d'amener une clientèle accrue au secteur francophone, conformément aux dispositions de la loi 22

Les protestants envoient promener le MEQ

(P.B.-C.) — Incapable de forcer la commission scolaire protestante North Island à mettre l'une de ses écoles vides à la disposition de la commission Chomedey-de-Laval, le ministère de l'Éducation a préféré autoriser un déboursé d'un demi-million de dollars pour l'érection de 20 classes préfabriquées à Chomedey. Il avait déjà refusé cette demande que Chomedey-de-Laval avait faite il y a quatre mois.

C'est jeudi soir que le ministère, par son sous-ministre Jean-Claude Lebel, a fait volte-face et autorisé la dépense devant son impuissance à convaincre North Island. Il en coutera donc $500,000 aux contribuables, alors que la commission scolaire North Island a 2,600 places-élèves vides tout à côté; bien plus, on dit que si cette dernière n'accueillait pas des catholiques des Milles-Isles, de Duvernay et des Deux-Montagnes dans ses écoles, ce sont 400 places-élèves qu'elle aurait de libres.

La commission scolaire Chomedey-de-Laval a donc fait une entente de deux ans avec la commission des Mille-Isles pour recevoir dans les nouvelles classes préfabriquées et au Laval Catholic High School tous ses élèves anglophones (1er et 2e cycles). Chomedey-de-Laval s'attend, dans deux ans, à être la seule commission scolaire catholique à desservir tous les anglophones de ville de Laval.

Son plan de vocation d'écoles a été adopté jeudi soir, après la rencontre avec le sous-ministre; ce plan laisse l'école Chomedey II aux francophones: on a craint un certain temps de devoir la remettre aux anglophones, ce qui aurait déclenché un autre cas Présentation-de-Marie.

"Radio-Québec n'a pas brimé le droit du public à l'information"

—le Conseil de Presse

(LE JOUR) — Le Conseil de presse du Québec vient de donner son avis concernant le litige opposant la direction de Radio-Québec au rédacteur en chef de la revue "Télé-Clé" et au Syndicat général des employés de Radio-Québec. Ces derniers avaient qualifié de "cas de censure" le geste posé par le direction de Radio-Québec interdisant de publier des textes résultant de discussions de quatre équipes de production et qui devaient constituer la matière du numéro 10 de la revue "Télé-Clé". Cette revue est préparée et publiée tous les deux mois par le service des Relations avec l'auditoire de Radio-Québec à l'intention des téléspectateurs.

Dans son avis, le Conseil de presse du Québec estime que la décision rédactionnelle prise par la direction de Radio-Québec découlait de l'exercice normal de la responsabilité de l'éditeur, et que ce geste n'a pas eu comme effet de brimer le droit du public à l'information.

Le Conseil fonde des conclusions sur les considérations suivantes:

- que le contenu des trois premiers articles rédigés ne portait pas effectivement sur le thème initial choisi d'un commun accord mais plutôt sur des problèmes internes de fonctionnement de Radio-Québec
- qu'en ce qui concerne le thème de substitution, le rejet par les autorits de Raddio-Québec de deux articles et la modification exigée à un troisième étaient justifiés à cause de leur pietre qualité et de leur manque de rigueur;
- et enfin, que les témoignages entendus indiquent que ce litige se situe dans le prolongement d'un conflit de travail récent à Radio-Québec.

Les travailleurs agricoles veulent rencontrer Drapeau

Le comté de boycottage de Montréal des Travailleurs agricoles unis a demandé au maire Jean Drapeau d'intervenir auprès des autorités policieres afin de confirmer le droit des sympathisants de distribuer des feuilles de renseignements à l'extérieur des magasins Dominion à l'appui du boycottage des raisins et de la laitue.

Dans un télégramme adressé au maire, on souligne le fait que les Travailleurs agricoles unis ne dirigent aucunement leur plainte contre les policiers qui, a affirmé le télégramme, "ont en tout temps agi avec respect et courtoisie", mais bien contre les magasins Dominion qui font appel aux services de la police.

En deux occasions, à la suite d'appels de Dominion, les policiers furent dans l'obligation d'arrêter des personnes qui furent par la suite accusées en vertu du code criminel de violation à la propriété et d'avoir troublé la paix.

Dans les deux cas, le juge de la Cour municipale a établi, à la suite d'examen, que la preuve était non fondée pour maintenir les accusations et il n'y eut pas de procès.

Le télégramme ajoute que les dirigeants du comité de boycottage seraient heureux d'avoir l'occasion de rencontrer le maire afin de mieux lui expliquer leur position et "de confirmer notre droit à communiquer avec nos concitoyens dans l'ordre et la paix".

Les Travailleurs agricoles unis ont réussi à convaincre la plupart des magasins d'alimentation de Montréal et de Québec d'interrompre la vente des raisins et de la laitue en provenance des États-Unis qui n'ont pas été cueillis par les membres du syndicat. Dominion est la seule chaine d'alimentation à succursales multiples du Québec qui n'a pas consenti à retirer de ses tablettes ces produits.

Landry ne se représentera pas

Bernard Landry a décidé de ne plus être candidat à une convention du Parti québécois dans le comté de Joliette-Montcalm. Il a pris cette décision pour des raisons familiales et professionnelles: les unes et les autres le forcent à vivre à Montréal; le transit quotidien, les deux maisons et tout le reste étaient devenus impraticables, a-t-il expliqué aux militants du comté hier soir à Joliette.

il continuera à se rendre à Joliette pour y défendre des dossiers particuliers, comme celui des résidents et agriculteurs de Gentilly contre le gouvernement du Canada: ils sont massivement expropriés pour la construction d'une usine d'eau lourde. M. Landry conservera son poste au comité national d'organisation et remplira son mandat de deux ans à l'exécutif national.



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Cette maison attrayante et plusieurs autres identiques à Longueuil valent $40,000 et au moins $6,000 d'ennuis à leurs propriétaires. L'Association des propriétaires des jardins Bellerive a demandé et obtenu une enquête du ministère des Institutions financières. Celui-ci enquêtera sur les agissements de la maison Westgate Realties et du constructeur Beryl Construction.

Longueuil

Les propriétaires "roulés" s'organisent

par Alain Dunamel

Un courtier qui a voulu jouer sur deux plans, un entrepreneur peu scrupuleux, un service d'urbanisme municipal silencieux, tels sont quelques-uns des éléments d'un dossier que vient de mettre à jour l'Association des propriétaires des jardins Bellerive, dans le sud-est de Longueuil.

À la requête de l'Association, le ministère québécois des Institutions financières a déclenché une enquête et a offert son aide financière aux propriétaires de maisons citrons.

Les propriétaires, qui ont acquis leur maison pour la somme de $40,000, s'interrogent sur le rôle de la maison Westgate Realties dans cette affaire. Cette maison connue aurait agi comme agent d'immeuble et partie intéressée au développement des terrains vendus à titre de propriétaire contrairement au code d'éthique des courtiers et agents d'immeubles.

Ils se demandent aussi comment le service municipal d'urbanisme de Longueuil, responsable de l'application du code canadien des normes résidentielles, a pu tolérer qu'un entrepreneur, en l'occurence Beryl Construction, ait pu mettre en chantier des maisons en présentant des plans incomplets, farcis d'erreurs non signés par un architecte.

Les propriétaires ont retenu les services du bureau d'architectes Le Gresley. Le rapport est accablant. "Au niveau de la réalisation, il faut déplorer l'utilisation d'une main-d'oeuvre très peu qualifiée. La recherche de solutions expéditives, l'utilisation de matériaux de mauvaise qualité et déjà détériorés à leur arrivée au chantier et lors de leur mise en oeuvre" peut-on lire dans les conclusions de l'architecte.

Les maisons comportent un ensemble de défauts importants et apparents, notamment dans la charpente, dans les solives, dans le solage, dans le drainage du sol, dans les murs porteurs et dans la finition. En fait, l'architecte a relevé au moins 49 défauts apparents. En moyenne, les propriétaires devraient débourser environ $6,000 pour rendre la maison acceptable et habitable selon les normes municipales.

Or justement, les propriétaires n'ont pas obtenu la collaboration du service d'urbanisme de la ville de Longueuil. Ils n'ont pu se procurer une copie des plans au service d'urbanisme bien que la ville ait émis des permis de construire et continue de donner à ce constructeur d'autres permis de construire. "La compagnie Beryl Construction peut donc poursuivre son exploitation et ériger de nouvelles maisons qui seront vendues à d'autres travailleurs. Or les premières habitations construites par Amine Seeman (président de Beryl Construction) ne sont pas terminées, doivent être refaites en bonne partie et celui-ci continue de refuser de corriger ces maisons. Les propriétaires n'ont alors d'autres recours que d'engager encore d'autres frais dans des procédures difficiles, des expertises dispendieuses et des poursuites longues et compliquées".

L'Association ne se contentera pas de faire intervenir le ministère québécois des Institutions financières. Elle a déjà retenu les services d'un avocat et se propose d'obtenir par les tribunaux ou une réduction du prix d'achat de la maison, ou une annulation du contrat d'achat, ou encore un ordre de la cour obligeant le constructeur à réparer les maisons à ses frais. L'Association se propose aussi de faire des pressions auprès de l'administration municipale afin de connaître les dessous de cette affaire.

Les propriétaires ont pris possession de leur maison, pour la plupart d'entre eux avec quelques mois de retard, sans avoir en mains un permis d'habitation.

Westgate Realties réagit

La maison Westgate Realties a réagi immédiatement aux propos tenus par l'Association des propriétaires des jardins Bellerive.

Regrettant que des conflits soient apparus entre les propriétaires et le constructeur, Westgate nie toute association de l'un de ses employés ou de l'un de ses dirigeants avec Beryl Construction.

"Ni cette compagnie, ni ses compagnies associées, ni aucun officier, administrateur ou actionnaire des présentes n'ont été impliqués soit directement ou indirectement dans l'ébauche, la supervision ou la construction des maisons en question. Pour votre information, les principaux (sic) de Beryl Construction Inc. ont approché cette compagnie pour les fins d'acheter le terrain et de fournir le financement intérimaire pour la construction du projet. Les maisons furent alors vendues à partir des plans et avant la construction et furent enregistrées par cette compagnie en vertu du système MLS. Nous n'avons pas reçu un mandat exclusif pour la vente de ces maisons".

Niant toute association, Westgate nie aussi toute responsabilité dans cette affaire.

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669 4440
126 Boul. Leger
Pont-Viau, Laval

CORPORATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS D'ORIENTATION
AUX CONSEILLERS D'ORIENTATION
Dû à un retard dans les inscriptions, s'il vous plaît adressez, avant le 5 mai, votre inscription au coût de $40.00 à:
COLLOQUE 75
1895 avenue de LaSalle
Montréal
ou remettre à votre responsable de section
N.B. Assemblée générale:
S.E.R.O.P.
ET
C.P.C.O.Q.
Le 24 mai p.m.

SESSION RENCONTRE CONGRÈS
LA RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS OUVRE SES PORTES AUX GROUPES, ASSOCIATIONS, SYNDICATS & ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF
Du 29 mai au 4 août 1975
POUR UNE SESSION, UNE RENCONTRE, UN CONGRÈS, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.
100 chambres disponibles
salles pour ateliers et plénière
COUT: escompte aux groupes de 25 personnes et plus
RENSEIGNEMENTS:
PIERRE LEGROS
Résidence des Etudiants
CEGEP de Victoriaville
495 est, rue Notre-Dame
Victoriaville. Tél.: 819-752-6176

Université Laval
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
TRIMESTRE D'ÉTÉ 1975
L'Extension de l'enseignement, en collaboration avec les Facultés ou Écoles de l'Université, offre wes cours suivants:

ATELIER DE COUNSELLING DE GROUPE (ORN-14096) — **3 crédits**
(du 9 au 21 juin)
Date limite de demande d'admission: le 12 mai
LE CINÉMA ACTUEL II (le cinéma africain) (CIN-14979) — **3 crédits**
(du 28 juillet au 14 août)
Date limite de demande d'admission: le 2 juin
LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE L'ADULTE (EDP-14234) — **1 crédit**
(du 4 au 8 août)
Date limite de demande d'admission: le 7 juillet
DROITS ET DEVOIRS DE L'INFORMATION (IFN-13597) — **3 crédits**
(du 11 au 29 août)
Date limite de demande d'admission: le 7 juillet
PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNICATION (PSY-14103) — **3 crédits**
(du 8 au 25 juillet)
Date limite de demande d'admission: le 2 juin

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRES:
Extension de l'enseignement
Pavillon de la bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: 656-3202
Cité universitaire, Québec

Al'ombre du Hilton

par Jacques Guay



A souligner, S.V.P.

Dans ce cirque qu'est souvent l'Assemblée nationale, le député péquiste Marcel Léger n'est pas le meilleur "clown".

Aussi a-t-il pu paraître ridicule, hier, lorsque le ministre du déplacement étudiant, le Dr Quenneville, si faible d'habitude, a voulu le mettre en contradiction, en sortant une lettre de recommandation qu'il lui avait envoyée le 15 janvier 1974.

Tout ça pour réfuter la critique que M. Léger fait depuis le mois d'avril 1974 et qu'il a accentuée récemment sur l'utilisation qu'on fait des députés dans l'opération-placement des étudiants.

On envoie à chaque député une liste des étudiants de son comté qui ont transmis une demande d'emploi et on lui demande de *"souligner 40 noms"*.

Voyez un peu la patente. Il s'agit de listes sorties des ordinateurs et qui peuvent contenir jusqu'à 600 ou 1,000 noms.

Non seulement rien n'oblige le service du placement étudiant de retenir ces noms, ce qui serait d'ailleurs un procédé bizarre, mais on peut facilement dire à tous ceux qui n'ont pas été acceptés qu'ils n'ont pas été recommandés par leur député. Surtout, évidemment, s'il s'agit d'un député de l'opposition.

Mais d'autre part comment un député peut-il choisir les cinquante individus les plus méritants, surtout s'il s'efforce de ne s'en tenir qu'à des critères de besoins et de capacités de remplir les emplois, emplois que d'ailleurs il ne connaît pas?

C'est tout simplement ridicule.

Revenons maintenant à la lettre. C'est la missive classique, celle que tous les députés envoient à tous les ministres. "Espérant que vous prendrez cette demande en considération...".

C'est le genre de démarches que le rôle actuel des députés les force à remplir, ce qui ne les excuse pas de continuer la tradition.

Il y a quand même une nuance importante. Au moins le député sait de qui il s'agit.

Enfin les députés libéraux l'ont trouvé bien bonne et ça a permis de passer le temps hier d'une période de question où étaient absents les ministres dont M. Bourassa et M. François Cloutier.

On sait jamais, l'Opposition avait peut-être, enfin, des questions à lui poser concernant la mise en tutelle du Cegep Limoilou.

Et les ténors de la chasse aux sorcières, le si réveillé député de Saint-Jean, par exemple, auraient pu s'indigner du choix du tuteur (un homme qui a refusé de sévir contre le manuel du 1er mai) à défaut de se scandaliser de celui du président du Cegep.

J'espère, pour ma part, que M. Cloutier expliquera, avec force détails, pourquoi il avait nommé au conseil d'administration de ce Cegep le secrétaire et contrôleur de l'entreprise qui y effectue les travaux pour plus de $10 millions.

québec

Débat sur la motion de blâme de Robert Burns

Les députés libéraux refusent de blâmer la conduite de Leduc

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Les députés libéraux ne blâmeront pas la conduite de leur ancien collègue Guy Leduc, député de Taillon, même si la Commission d'enquête sur le crime organisé a établi que ce député avait rencontré des représentants de la pègre à au moins trois reprises depuis 1971.

Les trois députés libéraux qui ont pris la parole, vendredi, ont en effet indiqué leur intention de voter contre la motion du député péquiste de Maisonneuve, Me Robert bburns, qui demande à l'Assemblée nationale de "réprouver la conduite du député de Taillon en raison des agissements qui ont fait l'objet du rapport de la Commission d'enquête sur le crime organisé."

Arsenault

Le député libéral de Matapédia, M. Bona Arseneault, dit n'avoir aucune raison sérieuse de douter de la parfaite intégrité de son collègue de Taillon. Il a signalé que M. Leduc siège à l'Assemblée nationale depuis bientôt neuf ans.

"il fut toujours remarqué par sa ponctualité, son ardeur au travail et son sens du devoir, a dit M. Arseneault. Le député de Taillon a conservé jusqu'à ce jour la confiance du premier ministre Robert Bourassa et du ministre de la Justice Jérôme Choquette."

M. Arseneault a rappelé que M. Leduc conservait également la confiance de l'association libérale du comté de Taillon et celle "de tous ses collègue libéraux de l'Assemblée nationale". "Je connais peu de collègues qui comptent plus d'amis sincères en cette Assemblée que le député de Taillon," a-t-il dit.



Guy Leduc

M. Arseneault a reconnu qu'à deux ou trois reprises, M. Leduc était entré en communication téléphonique avec certaines personnes à réputation douteuse.

"Mais il a été parfaitement établi qu'en aucune circonstance, ni directement ni indirectement, le député de Taillon n'est intervenu en faveur d'aucune de ces personnes auprès d'aucun ministère du gouvernement."

Tardif

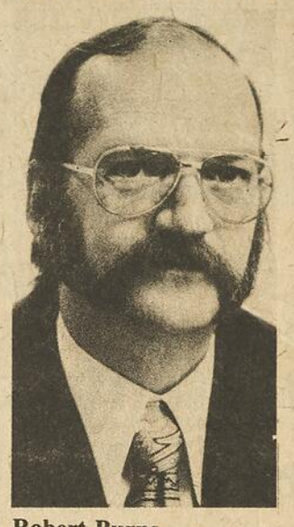
Pour sa part, le député libéral d'Anjou, M. Yves Tardif, a affirmé que ni la Commission d'enquête sur le crime organisé, ni l'enquête-maison menée par le premier ministre Robert Bourassa n'avaient abouti à des accusations contre le député de Taillon. Si des accusations auraient dû être portées contre M. Leduc, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, l'aurait certainement fait estime M. Tardif. "Le ministre de la Justice est une personne intègre, qui remplit très efficacement et très adéquatement son rôle," a-t-il dit.

Lévesque

Pour le leader parlementaire du gouvernement et député libéral de Bonaventure, M. Gérald-D. Lévesque, le système parlementaire britannique a toujours été caractérisé par le "fair-play", et les membres de l'Assemblée nationale doivent encore faire preuve de ce "fair-play".

"Est-ce que nous respecterions le "fair-play" britannique en condamnant, en réprouvant ou en nous acharnant, plutôt que de regarder avec une grande sérénité le rapport de la Commission d'enquête", a-t-il dit.

Estimant que dans sa rédaction même, la motion du député Burns laisse entendre qu'il y a quelque chose de répréhensible dans la conduite du député Leduc à la face de la Commission d'enquête, M. Lévesque a proposé un amendement qui rappelle que la commission d'enquête n'a qualifié la



Robert Burns

conduite de M. Leduc que "d'inexplicable".

Burns

Se basant sur le rapport d'enquête de la Commission de police, le député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns, avait dressé la chronologie des événements à l'appui de sa motion.

Me Burns a rappelé que le 16 avril 1971, M. Leduc avait pour une première fois rencontré MM. Nicola DiIorio et Frank Dasti, des représentants du monde interlope de Montréal. Ces derniers avaient demandé au député d'intervenir pour que cessent les raids policiers contre une maison de jeux qu'ils possédaient à Longueuil.

Deuxième rencontre entre les mêmes personnes le 10 mai, suivant, cette fois au Club de Réforme de Montréal, rapporte Me Burns.

Le 17 juin, M. Frank Dasti téléphone au député Leduc. Ce dernier promet alors son aide, rappelle M. Burns. Pourtant, M. Leduc avait été averti par son collègue, le député Jean Bienvenue, le 3 mai 1971, de ne pas maintenir de relations avec ces gens du monde de la pègre.

"Pourquoi le député de Taillon s'engage-t-il le 17 juin 1971 à faire des démarches en faveur d'une maison de jeux alors qu'en homme intelligent, il sait fort bien que de telles démarches sont illégales?" se demande M. Burns.

Coupable

D'ailleurs, le député de Maisonneuve soutient que même les libéraux sentent M. Leduc coupable:

— Le 19 décembre dernier, M. Leduc doit remettre sa démission comme adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom.

— Il doit remettre sa démission du caucus le 28 février dernier, après s'être expliqué devant le conseil de discipline du Parti libéral.

— Le premier ministre Robert Bourassa a alors déclaré: "Nous faisons notre propre nettoyage." "Pour qu'il y ait nettoyage, il faut qu'il y ait quelque chose de sale", selon M. Burns.

"En conséquence je ne peux, comme membre de l'Assemblée nationale, que dissocier par un geste clair des agissements du député de Taillon, M. Guy Leduc", a conclu Me Burns.

Mardi

Le vote définitif sur la motion de Me Burns condamnant M. Leduc, sera pris mardi prochain, alors que le débat vraisemblablement se terminera.

M. Leduc semble déjà assuré cependant de l'appui de ses collègues ministériels.

Placement étudiant

Marcel Léger s'est fait renvoyer la balle

QUÉBEC (PC) — Après s'être insurgé contre le système de placement étudiant, version 1975, le péquiste Marcel Léger s'est fait renvoyer la balle en Chambre, vendredi, par les libéraux.

Le ministre d'État, responsable du placement étudiant, M. Robert Quenneville, à l'invitation de son confrère libéral de Saint-Jean, le député Jacques Veilleux, a en effet confondu son adversaire politique su. son propre territoire en produisant à l'Assemblée nationale une lettre signée par M. Léger et recommandant un candidat au ministre.

Cette lettre était toutefois datée de 1974, avant que le nouveau système de recommandation des candidats, contesté par le député de Lafontaine, n'entre en vigueur.

On se souviendra que chaque député de l'Assemblée nationale a reçu récemment une lettre les enjoignant de "suggérer" 50 étudiants de leur comté pour leur permettre l'accès au système de placement gouvernemental.

Cette politique permettant à 100 libéraux, 6 péquistes et deux créditistes une telle "présélection", a été dénoncée par l'association nationale des étudiants ANEQ et par le PQ, parce qu'elle favorise "le marchandage des bonnes grâces".

M. Léger, quelque peu surpris par la contre-attaque libérale et se sortant difficilement de l'impasse, soutenait cette semaine qu'une telle mesure était discriminatoire parce qu'elle laissera en chômage 40,000 étudiants cet été.

Après lecture de la fameuse lettre par M. Quenneville en Chambre, il a précisé qu'elle ne témoignait pas de favoritisme de sa part à l'endroit de cas particuliers puisqu'il adoptait la même attitude envers toutes les personnes de sa connaissance qui se présentent à son bureau de comté pour solliciter un appui.

Il a par ailleurs remis à la presse copie de la correspondance échangée avec le ministre ainsi qu'avec les étudiants de son comté.

M. Quenneville avait aussi ajouté en Chambre que le programme de placement étudiant est le même en 1975 que l'année précédente. Il a aussi souligné que le député de Lafontaine s'était élevé contre la même pratique en 1974.

Interrogé sur les mécanismes de sélection des candidats au placement étudiant, le directeur du service, M. Michel Brouillard, a précisé que le choix que les députés sont invités à faire cette année ne doit pas être considéré comme définitif, puisqu'il s'agit d'une "pré-sélection". La décision finale appartient, selon lui, à des équipes spéciales du service de placement.

Quant aux critères de sélection, ils ne sont pas uniformes puisque la révaluation se fait "en fonction des régions où les demandeurs résident", a-t-il ajouté.

Manuel du 1er mai: Cloutier passe le fardeau de la décision aux commissions scolaires

(par P.B.-C.) — Selon le commentaire même d'un fonctionnaire de commission scolaire, le ministre Cloutier a passé aux commissions scolaires, "comme pour la loi 22", le fardeau de la décision à prendre au sujet du "Manuel du 1er mai". Dans une directive émise hier, il leur demande d'exercer "le meilleur contrôle possible sur les programmes institutionnels" et "toute la vigilance nécessaire comme elles le font habituellement à l'égard de l'enseignement dispensé dans leurs écoles".

À la directive, sont joints les nombreux commentaires que le ministre de l'Éducation a fait à l'Assemblée nationale ces deux dernières semaines au sujet du manuel de la CEQ. Pendant ce temps, à Montréal, le conseil d'administration de la Fédération des comités de parents de la province de Québec annonçait qu'il rejette le Manuel "à cause de son idéologie sous-jacente" et demande à la CEQ de le retirer.

Mais le conseil d'administration (20 personnes représentant les 10 régions administratives et 255 comités de parents) "réitère sa confiance au personnel enseignant du Québec quant aux moyens à prendre pour assurer à nos enfants un développement harmonieux, équilibré et conforme aux exigences de notre monde moderne".

Rappelant cependant qu'il n'existe pas dans les programmes scolaires de cours de formation sociale, le conseil demande au ministère de l'Éducation d'élaborer dans les plus brefs délais, en collaboration avec les parents et les enseignants, un nouveau programme de formation personnelle, sociale, familiale, civique et économique, "qui répondra aux besoins des étudiants et évitera de ce fait l'utilisation de documents contraires aux objectifs premiers de l'enseignement et de l'idéologie socio-politique des parents".

Ce conseil considère en effet que l'éducation transmise à l'école doit être le prolongement de celle de la maison et que celle-ci ne tient pas de l'idéologie défendue par la CEQ.

SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT À LA LUTTE CONTRE LE CANCER

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

L'Allier se dit prêt à annoncer dans Le Jour

Québec (J.G.) — Le ministre des Communications, M. Jean-Paul l'Allier a déclaré, hier, qu'aussitôt que son ministère aura en mains le tirage de l'ABC concernant Le JOUR, il n'aura aucune raison "sur le plan de la publicité" de refuser d'annoncer dans ce quotidien.

Rejoint, le rédacteur-en-chef du JOUR, M. Yves Michaud a déclaré que dès lundi le directeur du tirage enverra au ministre une déclaration assermentée contenant les chiffres vérifiés par l'Audit Bureau of circulation et qui seront rendus public par l'organisme d'ici quelques semaines.

Par ailleurs, M. L'Allier, qui était questionné, là-dessus par le député Claude Charron, s'est empressé d'ajouter qu'en ce qui concerne Le JOUR il existait une autre question qui est "son caractère indépendantiste".

"Comme ministre des Communications, a-t-il souligné, je ne crois pas que nous ayons à en tenir compte au Québec, quelle que soit l'attitude du gouvernement fédéral. Je pense qu'au Québec, dans la mesure où l'option indépendantiste est reconnue officiellement à l'Assemblée nationale par des budgets de recherche, par la reconnaissance d'un parti, par la Loi électorale, nous ne devons pas en tenir compte comme client de publicité".

M. L'Allier n'a pas écarté cependant la possibilité que d'autres ministres réagissent autrement et il a déclaré: "Si des motifs politiques existent, sont présentés, qu'ils soient acceptés ou non, il appartient au gouvernement dans son ensemble et au chef de gouvernement de faire connaître sa position là-dessus".

Quant à M. Michaud il a dit espérer que cette prise de position du ministre et sa connaissance dans les jours qui viennent du tirage du JOUR amènera un déblocage des annonces gouvernementales en général et non seulement de celles payées par le seul ministère des Communications.

Il a mentionné, par exemple, celles émanant des ministères de la Justice et du Revenu. Enfin il a fait remarquer qu'on n'est pas toujours aussi rigoureux au gouvernement québécois en matière de publicité dans les journaux et que Loto-Québec, qui a toujours refusé d'annoncer dans le JOUR, le fait dans tout ce qui existe comme publications.

au jour le jour

À MONTRÉAL
SAMEDI

- Tribunal de la culture québécoise, de 9h à 17h30, au sous-sol de l'église Saint-Édouard, 425 est, rue Beaubien.
- Colloque sur l'enseignement religieux à l'élémentaire, de 9h à 16h, à l'école polyvalente Émile-Nelligan, 4750, rue Henri-Julien.
- Séminaire annuel de l'Association national des secrétaires, section Ville-Marie, de 9h à 17h, aux salons Marquette et Joliette de l'hôtel Reine-Élizabeth. Thème: Le français au travail.
- Voyage sensoriel, à 19h30 et à 22h, au Pavillon Latourelle, 840 est, rue Cherrier, local 41i0.
- Bal Musette organisé par le Comité d'école Madame-de-la-Peltrie et le Service des loisirs Saint-Nicolas, à 20h30, au sous-sol de l'église Saint-Nicolas, angle Gouin et Laverdure.

AILLEURS AU QUÉBEC

Plessisville: Souper du couronnement de la reine de l'érable, à la polyvalente. Invité: M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture.

Québec: Première assemblée générale du Conseil des monuments et sites du Québec, en la salle 3-C du pavillon De Koninck, à l'Université Laval.

Tenue de livres Rapport d'impôt

PAUL CATOIR

3023 ouest rue Notre-Dame,
Montréal

Téléphone 937-2396

Service d'informatique A.T.D. inc.

- Évaluation des besoins
- Évaluation des coûts
- Programmation
- Traitement des données
- Perforation & vérification

432 RUE CHURCH
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Studio de musique Raymond

Vendeur autorisé des orgues
LOWREY et FARFISA

VENTE — LOCATION — ECOLE DE MUSIQUE
9256 rue Lacordaire TEL: 325-0666

canada

L'Allier les juge inacceptables

Le fédéral précise ses intentions en matière de télécommunications

(PC — Le JOUR) — M. Gérard Pelletier, ministre des Communications, vient de préciser les intentions du gouvernement fédéral en matière de télécommunications dans un document de 20 pages déposé hier à la Chambre des Communes. Intitulé "Télécommunications: quelques propositions fédérales", ce document expose les fondements d'une nouvelle législation fédérale en matière de télécommunications en vue "d'une revision complète des statuts existants".

Il expose d'autre part les moyens qui devraient permettre au gouvernement fédéral d'établir une collaboration plus étroite et plus efficace avec les gouvernements provinciaux. Mais il semblerait d'ores et déjà qu'une telle démarche ne soulève nullement l'enthousiasme des principaux intéressés: les provinces.

Dans un communiqué émanant de son ministère, M. Jean-Paul L'Allier, ministre québécois des Communications, a fait savoir qu'à son avis ce document ne contenait aucune nouvelle proposition. Pour M. L'Allier, en effet, ce document ne ferait que reprendre, pour les préciser, les propositions fédérales déjà rendues publiques par M. Pelletier à la fin de 1974. Or, rappelle le ministre québécois, "ces propositions qui se limitent à n'offrir aux provinces qu'un rôle consultatif, ont déjà été jugées inacceptables par les provinces".

Il faut préciser que ces propositions sont faites 3 semaines avant la conférence fédérale-provinciale sur les communications qui doit se tenir à Ottawa. Ce document constituera donc la base des discussions à la conférence de mai.

Les propositions fédérales

Dans ce document, le gouvernement fédéral propose principalement la formation d'un comité sur la politique des télécommunications, lequel serait composé du ministre canadien des Communications et de ses collègues provinciaux responsables de ce secteur.

Ce comité délèguerait à des sous-comités de fonctionnaires la responsabilité de faire des études et des recommandations sur des questions d'intérêt commun, telles que la planification des systèmes, les services interprovinciaux et internationaux et les normes techniques.

À ce dernier chapitre, le document fédéral souligne qu'il est nécessaire de s'assurer que la planification et la structure des tarifs du système téléphonique canadien soient examinées plus à fond et en collaboration plus étroite par les gouvernements fédéral et provinciaux, et particulièrement en ce qui regarde les services interprovinciaux et ceux entre le Canada et les États-Unis.

Le comité proposé par Ottawa pourrait même devenir un mécanisme efficace de surveillance générale du système téléphonique canadien, sans pour autant empiéter sur les juridictions existantes, comme la Commission canadienne des transports présentement responsable du système téléphonique au pays.

Il réitère également l'intention du gouvernement fédéral d'assumer entièrement ses responsabilités en matière de télécommunications, et Ottawa écarte, semble-t-il, les prétentions du Québec de détenir seul l'autorité dans le domaine de la câblodiffusion.

M. Pelletier réaffirme le point de vue du fédéral de continuer de s'acquitter de ses tâches concernant la dimension essentiellement nationale des télécommunications et d'éviter la fragmentation des réseaux canadiens de télécommunications, tout en tenant compte des objectifs provinciaux et régionaux.

Consolider la législation fédérale

Par ailleurs, le gouvernement Trudeau soumettra au parlement des mesures visant à réviser et à consolider la législation fédérale actuelle en matière de télécommunications, et ce, en deux étapes.

Tout d'abord, Ottawa propose la mise sur pied d'un organisme unique de réglementation qui exercera les fonctions et les pouvoirs dont disposent présentement le Conseil de la radio-télévision canadienne et le comité de télécommunications de la Commission canadienne des transports.

Un projet de loi a d'ailleurs déjà été déposé devant la Chambre des Communes à cet effet. Le nouvel organisme projeté s'appellerait le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et serait composé de neuf membres à plein temps.

En second lieu, le gouvernement canadien amènerait une révision complète des lois existantes en vue d'en faciliter l'application aux modes de télécommunications contemporains et futurs.

Dans ses projets de législation, Ottawa entend démontrer que la radiocommunication, tout comme la télécommunication, passe par des ondes qui ne respectent aucune frontière, qu'elles soient provinciales ou nationales, et que la gestion du spectre des fréquences doit être conséquemment assujettie à la seule compétence du gouvernement fédéral.



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

On a sifflé le ministre

Les postiers de la région de Montréal, particulièrement éprouvés depuis deux semaines par des suspensions et des congédiements, ont manifesté leur solidarité et leur volonté de régler collectivement leurs griefs vendredi matin. Ils n'ont pas hésité, comme on peut le voir, à siffler le ministre Bryce Mackasey à qui ils reprochent son entêtement et des déclarations outrageantes à leur endroit.

Les facteurs du Québec rejettent l'entente de principe conclue à Ottawa

(PC) — Il n'y avait pas de livraison de courrier, hier, à Montréal. Les facteurs doivent retourner au travail, lundi, mais il semble entendu qu'ils continueront des débrayages sélectifs.

Réunis vendredi matin, ils se sont prononcés contre les termes de l'accord de principe conclu jeudi à Ottawa, entre le président du Syndicat canadien des facteurs, M. Roger Décarie, et le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey.

Le président des facteurs de Montréal, M. Guy Morissette, a expliqué que son bureau exécutif décidera d'ici quelques heures des mesures qui seront prises lundi, ajoutant qu'il est probable que les facteurs n'assureront pas la livraison du courrier dans le district des affaires.

C'est le président Morissette qui a donné instruction aux facteurs de faire la grève hier à Montréal, après être allé à Ottawa jeudi. Il n'a pas caché son mécontentement de n'avoir été ni consulté ni informé suffisamment par l'exécutif national du syndicat, et il a dit son insatisfaction quant au contenu général de l'accord de principe conclu dans la capitale fédérale. Cet accord est sujet à approbation et ratification par les 16,000 facteurs et camionneurs affectés à la cueillette du courrier à travers le pays.

Il est entendu que les dirigeants du Syndicat recommanderont unanimement à leurs membres de ratifier l'entente de principe. En attendant le vote de tous les membres, les dirigeants ont donné ordre à tous leurs membres de mettre fin aux grèves sélectives.

Pour l'instant toutefois, l'entente de principe n'a amené aucun changement dans la situation dans l'Est de la province.

Un porte-parole des Postes a déclaré que 452 facteurs poursuivaient aussi la grève, vendredi, à Québec, Loretteville, Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Îles et Chicoutimi.

Cambodge: Ottawa reconnaîtra le nouveau gouvernement

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien reconnaîtra dorénavant le gouvernement royal d'union nationale kmère comme la seule autorité légale au Cambodge, du fait que le GRUNK semble avoir maintenant la situation et le pouvoir bien en main.

C'est ce qu'a laissé savoir, vendredi, le bureau du premier ministre Trudeau.

"Le gouvernement canadien tient à souligner toute la satisfaction qu'il éprouve à voir toucher à leur fin les effusions de sang et les souffrances des populations kmères et, dans cet esprit, à exprimer le voeu que se poursuivent la coopération et l'amitié qui ont traditionnellement marqué les relations entre les deux pays".

Par ailleurs, Ottawa étudie encore la possibilité d'établir des liens diplomatiques avec le Cambodge, avec qui il n'a, du reste, jamais entretenu de relations diplomatiques.

D'autre part, aux Communes, le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras, a répété, devant l'insistance de l'opposition conservatrice, que le gouvernement canadien continue de se buter au refus des autorités du Sud-Vietnam de laisser partir les Sud-Vietnamiens qu'il est disposé à accueillir.

"Dans l'espoir que les autorités sud-vietnamiennes aient pu libéraliser leurs décisions quant à l'émission des permis de sortie, j'ai donné instruction à tous les bureaux de l'immigration au Canada d'accepter les demandes que des citoyens et des immigrants reçus déposaient pour qu'on laisse entrer au Canada leurs parents du Vietnam. Les noms de plus de 13,000 de ces parents ont été reçus et envoyés à notre ambassade à Saigon", a dit le ministre.

Les Colombiens rentrent chez eux... pour mieux revenir

(LE JOUR) — Les 34 tisserands colombiens de Louiseville qui étaient, depuis le début de l'année, au centre d'un débat sur la politique d'immigration canadienne ont finalement accepté la solution qui leur était proposée par le ministre de l'Immigration, Robert Andras.

Cette solution implique que si les Colombiens veulent demeurer au pays ils devront le... quitter, retourner dans leur pays d'origine pour y faire une demande de visa d'immigrant et revenir s'installer ici.

Depuis le 19 avril dernier, 14 des 34 ouvriers du textile ont rejoint Bogota afin de répondre à la demande du ministère canadien de l'Immigration. D'autres devraient partir bientôt et n'attendent pour ce faire que de trouver ici des offres d'emplois valides, selon les exigences de la loi.

Le ministère fédéral, selon l'interprétation que les officiers de l'Immigration donnent de la déclaration de M. Andras, ne trouve rien à redire au fait que les 34 Colombiens reviennent au pays une fois remplies les formalités nécessaires. Le ministère a fait les arrangements nécessaires pour accélérer les procédures à Bogota et ira même jusqu'à fournir une aide financière à ceux qui auraient des difficultés à payer le billet de retour pour le Canada!

Alors que 34 Colombiens ont déjà pris l chemin de leur pays natal, des femmes et des enfants colombiens ont déjà pris le chemin pères et maris reviennent avec les papiers officiels.

Tout ce branle-bas est nécessaire parce que les autorités de l'Immigration canadienne ont refusé avec fermeté de déroger à la lettre de la loi sur l'Immigration.

Cette loi prévoit que nul étranger ne peut faire de demande de visa alors qu'il est au Canada. Les Colombiens qui étaient au Canada sans statut d'immigrant avaient pourtant quitté leur pays d'origine avec l'intention de s'installer à demeure au Canada. Ils avaient quitté des emplois réguliers et relativement bien rémunérés en Colombie contre la promesse qui leur avait été faite par leur nouvel employeur au Québec, l'Associated Textile Company de Louiseville dans la Mauricie, qu'ils pourraient faire une demande de citoyenneté canadienne une fois rendus sur place.

Quelque temps après avoir commencé à travailler pour l'Associated Textile, les tisserands colombiens étaient congédiés par leur nouvel employeur qui invoquait des difficultés financières. N'étant en possession que d'un permis de travail temporaire valide seulement pour un emploi (celui pour lequel ils avaient obtenu le permis), les autorités de l'Immigration leur annonçaient qu'ils devraient quitter le pays.

Devant les multiples protestations qui venaient de toutes parts, le ministre Andras acceptait finalement de leur accorder un délai afin d'étudier leur cas.

Finalement la décision était rendue, les Colombiens ne pourraient bénéficier d'aucun passe-droit. Ils devraient se rendre en Colombie faire une demande de visa d'immigrant. Il leur reste donc jusqu'au 20 juillet prochain pour se conformer à l'édit ministériel.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec
Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ACIER STELCO ET ALUMINIUM
GARANTIE 20 ANS
• Rénovation
• Recouvrement murs, corniches
• Portes, fenêtres, auvents, pierre
• Patio, gouttières, persiennes, railing
• Depuis 10 ans à la même adresse
Estimation gratuite
PRIX SPÉCIAL DU PRINTEMPS
648-4487 METROPOLE ALUMINIUM 9703-87e AVE RIVIERE-DES-PRAIRIES

Eux + vous= nous
OXFAM

on peut vaincre le cancer
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Dans l'ordre d'apparition
Conventum
Le baron Filip
John Giorno
Daniel Biga
Louis Geoffroy
Marie Savard
Le Jazz Lib du Kebek
Lucien Francoeur
Jean-Louis Brau
Charles Plymell
Ed Sanders
Denis Vanier
Josée Yvon
Pierrot Leger
Plume Latraverse
Allen Ginsberg
William Burroughs
Anne Waldman
Claude Polieu
Mary Beach
Paul Chamberland
Raoul Duguay
"rien contre ça"
12 heures de poésie et de musique
Présenté par l'ATEM et les productions Beau Bec
dans le cadre de la rencontre internationale de la contre-culture
Apportez vos coussins
dimanche 27 avril
de 14.00 h. à 2.00 h.
Palais du Commerce
1650 Bern
admission: $3.00
Billets en vente à l'entrée et aux endroits suivants:
Librairie Gutenberg 3453 Saint Denis
l'Alternatif 1587 Saint-Denis l'Atem 1747 Saint-Denis
bientôt sur les ondes de
CKVL FM 96.9

monde



téléphoto PA

Des milliers de Sud-Vietnamiens entendent profiter des vols d'évacuation vers les États-Unis. Cette femme et toute sa famille tentent de convaincre l'officier que leurs papiers sont en règle et qu'ils peuvent se faire inscrire sur les listes des départs.

Cette scène a été photographiée hier devant l'ambassade américaine où des milliers de gens font la queue. Le départ hier d'un Galaxy géant a donné lieu à des scènes qui ont rappelé l'évacuation de Danang.

Saigon: l'évacuation commence à échapper à tout contrôle

SAIGON (AFP) — La base aérienne de Saigon a été le théâtre, hier, d'un "mini-Danang": en effet 2,000 à 3,000 réfugiés pris de panique ont tenté de prendre d'assaut un avion géant américain "Galaxy".

Ces premiers incidents graves venus perturber le pont aérien américain, qui assure l'évacuation des Vietnamiens vers les États-Unis, ont été le fait pour la plupart de militaires et de leurs familles. Ils se sont sauvagement battus pour tenter d'avoir accès à l'appareil alors que ce dernier roulait encore sur la piste.

Les policiers militaires ont tiré en l'air pour tenter de rétablir le calme mais ils ont été balayés par la marée humaine. Quant aux membres de l'équipage, voyant qu'ils allaient être submergés, ils ont fermé les portes de l'avion.

L'émeute est due, semble-t-il, au fait que beaucoup de réfugiés n'avaient pas rempli les formalités nécessaires et ne possédaient pas de cartes d'embarquement. Ils ont alors décidé de tenter le tout pour le tout, espérant que le premier arrivé serait le premier servi.

Deux à trois mille personnes couraient sur la piste pour accéder à la passerelle d'embarquement. Les enfants et les personnes âgées tombaient ou étaient jetées à terre par les plus lestes, et les sacs et les quelques biens des réfugiés étaient abandonnés dans la panique.

Cet incident tend à confirmer les informations selon lesquelles l'évacuation commence à échapper à tout contrôle: ce sont les plus agiles et les plus dégourdis qui réussissent à trouver une place pour l'étranger.

Cynisme

La nuit dernière, selon une source digne de foi, six pilotes de l'armée de l'air vietnamienne, qui effectuent des raids contre les positions "ennemies", sont partis à bord d'un vol américain. Le gouvernement des États-Unis a décidé d'accueillir 113,000 Sud-Vietnamiens dont les vies pourraient, pense-t-il, être menacées si Saigon tombait aux mains du GRP, mais les militaires en service ne figurent pas sur cette liste.

Ainsi, la plupart des hommes qui ont participé à l'émeute, hier, n'auraient jamais dû être là.

Les ruses pour obtenir des places à bord des avions américains sont nombreuses et variées mais c'est souvent le cynisme le plus pur qui est le plus payant. Selon certaines sources informées, quelques Américains se remplissent les poches en faisant de fausses déclarations en faveur de Sud-Vietnamiens.

Ainsi, un Américain, dont le nom a pu être établi, demande plus de $7,000 par personne pour déclarer des Sud-Vietnamiens comme étant membres de sa famille. Travaillant par l'intermédiaire de sa femme sud-vietnamienne, cet homme, qui vit dans le quartier résidentiel de Phan Dinh Phung, a pratiquement ouvert un bureau pour s'occuper de telles déclarations indique-t-on de mêmes sources.

Pour tenter de mettre fin à ces procédés, les autorités américaines ont introduit un système de double contrôle. Les civils sud-vietnamiens prétendant avoir des parents aux États-Unis doivent s'arranger pour que ceux-ci envoient un télégramme à l'ambassade de Saigon et un second, identique, à leur propre adresse. Au reçu du télégramme, l'ambassade les contacte et commence les formalités de départ.

Absurde

Les candidats sont ainsi plus faciles à filtrer mais il apparaît tout de même que pour une personne qui se conforme à ces conditions, il y en a beaucoup qui les ignorent tout simplement.

Le correspondant de l'AFP a pu constater, vendredi, que de nombreux Vietnamiens qui partent pour les États-Unis ne connaissent pas plus de trois ou quatre mots d'anglais. C'est une expérience presque surréaliste de s'adresser, par l'intermédiaire d'un interprète, à des familles entières qui, dans quelques jours, seront plongées dans la super-civilisation occidentale sans connaître les rudiments de la langue.

Les explications données pour ces départs précipités frisent parfois l'absurde. Ainsi une jeune et jolie Vietnamienne a déclaré qu'elle partait car elle avait entendu dire que les "ennemis" obligeaient les femmes à épouser leurs invalides de guerre. Pressée de questions, elle a avoué qu'elle ne se souvenait pas où elle avait entendu cette rumeur.

Dans un autre groupe, une vieille femme originaire du nord avait entendu dire que les soldats du GRP l'obligeraient à revenir à pied au nord avec une ration de 10 kilos de riz seulement. La seule explication plausible donnée dans l'après-midi le fut par un ancien officier de police, qui avoua avoir joué un rôle actif dans la suppression de "l'ennemi" dans le delta, au cours de l'opération "Phoenix".

L'accalmie au Vietnam semble s'être transformée en trêve de fait

SAIGON, — Une trêve de fait s'est installée sur le terrain depuis maintenant soixante-douze heures.

À l'exception de quelques tirs de harcèlement dans les secteurs traditionnellement chauds tels que Tay Ninh, Lon An ou Bien Hoa, les communiqués militaires étaient particulièrement vides vendredi. Saigon y voit un nouvel espoir de croire à la paix. Pour l'opinion publique, il ne fait aucun doute que la totalité des pouvoirs va être remise, dans les heures qui viennent, entre les mains du "Grand Minh" et, qu'en entamant immédiatement des pourparlers avec le GRP il va épargner le "bain de sang" à Saïgon.

Le silence relatif des armes, à l'heure actuelle, renforce cette conviction. Pourquoi, si elle n'était pas fondée, les troupes Vietcong et nord-vietnamiennes ne se rueraient-elles pas sur la capitale, puisque désormais les gouvernementaux, chacun le sait, ne sauraient les en empêcher?

Mais dans cette bouffée d'optimisme inquiet qui flotte aujourd'hui à Saigon, il ne faut pas exclure, aussi invraisemblable qu'il y paraisse, la nouvelle qui s'est répandue jeudi comme une traînée de poudre dans Saigon et selon laquelle un coup d'État se serait produit à Hanoi. La presse et la télévision en ont fait état avec un luxe de détails qui confondent les sceptiques. Cinq divisions nord-vietnamiennes auraient refranchi en hâte le dix-septième parallèle pour mâter la rébellion. Le général Giap serait parvenu, in extremis, à s'enfuir à Moscou.

Comme le disait vendredi matin un officier supérieur à l'AFP "à force de vouloir croire aux miracles, la population de Saigon finit par concrétiser ses rêves".

Cette rumeur n'est pas née, cependant, de la seule imagination des Saigonnais. On croit savoir qu'elle émane d'une mystérieuse station de radio, qui se baptise "L'Étoile rouge" et diffuse des informations aussi "sourcées" que fantaisistes.

Conséquences immédiates de cette volonté d'espoir saigonnais: le dollar enregistre, dans les boutiques des changeurs "malabars" une légère baisse aujourd'hui par rapport à la journée d'hier.

Le cours parallèle avait, il est vrai, battu tous ses records puisque la grosse coupure américaine se vendait à 4,000 piastres le dollar. Elle se vend aujourd'hui à 3,800 P, alors que le cours officiel est fixé à 795 P. le dollar.

Pourtant, devant l'ambassade américaine, la foule des candidat à l'évacuation est plus dense que jamais et la circulation boulevard Thong Nhut, sur lequel donne l'ambassade et le consulat, a été détournée.

Le GRP fait connaître ses conditions pour une solution "correcte" du conflit

PARIS (AFP) — Les conditions du GRP pour une solution "correcte" du conflit sud-vietnamien sont selon le porte parole du GRP les suivantes:

1 — La formation à Saigon d'une nouvelle administration qui ne comprenne aucun membre de l'équipe du président Nguyen Van Thieu.

2 — Cette administration doit se prononcer pour la paix, l'indépendance, la démocratie et la concorde nationale et l'application de l'accord de Paris.

3 — Elle doit réclamer le départ des militaires américains "déguisés en civils", le retrait des navires de guerre et des marines américains des eaux territoriales sud-vietnamiennes.

4 — Enfin elle doit garantir les libertés démocratiques et libérer les prisonniers politiques.

Ces conditions sont énoncées dans une déclaration du porte-parole du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire, faite au Sud-Vietnam et diffusée par la délégation du GRP à la conférence de la Celle-Saint-Cloud.

Le porte-parole ne cite aucun nom, mais selon des indications de source informée elles signifient que des personnalités comme le président du sénat M. Tran Van Lam qui a fait acte de candidature ne seraient pas acceptables. En revanche, si une personnalité du genre du General Duong Van Min (dont le nom n'est pas cité non plus) formait une administration répondant à ces conditions, une solution politique serait encore possible.

Il y a un an, le Portugal...

LISBONNE (AFP) — Il y a un an, le 25 avril 1974, Lisbonne puis le Portugal tout entier sortaient de la nuit. C'en était fini d'une des plus longues dictatures de notre époque, mais elle avait duré près d'un demi-siècle. Le régime de Salazar était abattu, et ses dirigeants l'amiral Americo Tomas, président de la république, et le véritable maître du pays, M. Marcello Caetano, premier ministre, étaient arrêtés puis exilés.

Un homme surgissait au premier plan de l'actualité: Antonio de Spinola, un général venu des "territoires d'Afrique", que son monocle vissé à l'oeil droit allait faire connaître au monde entier. Il avait été, grâce à un livre qui dénonçait une guerre coloniale sans issue, le catalyseur du mécontentement d'une fraction de l'armée, qui avait conduit à la conspiration, puis au coup d'État.

Hier les Portugais ont été appelés, pour la première fois depuis 50 ans, à voter pour élire librement les 250 députés de leur Assemblée constituante. Antonio de Spinola "l'homme providentiel" accusé de complot, a rejoint dans l'exil au Brésil les dirigeants qu'il avait contribué à abattre. En un an, le Portugal a connu bien des soubresauts, et en connaîtra sans doute d'autres sur la voie que lui ont choisie les militaires: la construction du socialisme.

24 avril 1974: les chars de l'école de cavalerie de Santarem foncent dans la nuit. Leur objectif: Lisbonne, et ses points stratégiques. Sans rencontrer d'obstacles, ils prennent sans coup férir "Radio Renaissance", la radio catholique qui annonce au pays puis au monde qu'"il se passe quelque chose à Lisbonne". Quelques heures auparavant, cette radio avait donné le feu vert aux conjurés, en diffusant une chanson "subversive", "Grandola Vila Morena", qui va devenir le symbole du nouveau Portugal.

Les conjurés occupent très vite les ministères. L'aube du 25 avril se lève sur un ciel sans nuage. Les fonctionnaires et les employés ont été invités à rester chez eux, et pourtant les habitants de Lisbonne descendent dans la rue pour exprimer leur espoir et leur allégresse: un oeillet rouge est tendu à un soldat, qui le met au canon de son fusil. Bien vite les fleuristes sont dévalisés, et des milliers d'oeillets rouges, nouveau symbole du Mouvement des Forces Armées, sont tendus aux soldats et aux jeunes officiers, qui fraternisent avec la population. Le coup d'État a réussi, mais il faudra attendre plusieurs heures et quelques coups de feu pour obtenir la reddition des dirigeants réfugiés à la caserne des Carmes.

Le dernier bastion de l'ancien régime aussitôt tombé, c'est le défoulement de toute une population bafouée qui concentre sa fureur sur les membres de la police politique, la Pide. Ces policiers honnis doivent être protégés de la vindicte populaire par leurs vainqueurs, les maîtres du nouveau Portugal. Un an plus tard, ils sont toujours en prison et attendent l'heure de leur jugement.

Une junte de salut national est formée, prennant le pouvoir abandonné par Marcello Caetano. Elle est présidée par le général Antonio de Spinola, qui deviendra le 15 mai président de la république. Un premier gouvernement de coalition est formé, et comprend déjà des communistes, des socialistes, des M.D.P. et des P.P.D. Les quatre partis de l'actuelle coalition, mais il n'y a qu'un seul militaire, le ministre de la Défense nationale. Le processus révolutionnaire est engagé, celui de la décolonisation va devenir irréversible.

Entre-temps, deux hommes politiques sont rentrés d'exil, Alvaro Cunhal, le communiste et Mario Soares le socialiste, accueillis avec le même enthousiasme à leur retour à Lisbonne. Et un an plus tard, ils occupent les mêmes postes au sein du gouvernement, mais ils ne se sont pas ménagés pendant la campagne électorale, voulant tous deux faire prévaloir leur conception du socialisme. Au cours de meetings de masse, ils ont pu mesurer leur popularité auprès de leurs fidèles.

Le général Costa Gomes a remplacé l'ex-général de Spinola à la présidence de la république. Le gouvernement, présidé par le général Vasco Gonsalves, comporte les mêmes partis politiques qu'au soir du 16 mai, mais les militaires y sont passés de un à neuf.

Le Mouvement des Forces Armées est omnipotent et a imposé aux principaux partis un programme constitutionnel qui lui donne, s'il n'est pas remis en cause, le pouvoir pour trois ou cinq ans. "La volonté populaire est la véritable source du pouvoir politique" a déclaré à la veille des élections le président Costa Gomes. Il est donc permis de penser que le scrutin du 25 avril 1975 pourrait avoir une signification, que ne lui accordaient pas, il y a une semaine, encore certains officiers du conseil de la révolution.

Lire... LE JOUR chaque matin

UNE INFORMATION LIBRE,

DES ANALYSES SÉRIEUSES,

DES CHOIX PRÉCIS...

C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

monde

Madrid proclame l'état d'exception dans les deux provinces basques

MADRID AFP — Le gouvernement espagnol réuni vendredi sous la présidence du général Franco a décidé de proclamer l'état d'exception dans les provinces basques de Gupuzcoa et de Biscaye

Le décret-loi, pris en conseil des ministres, apprend-on à l'issue de ce dernier, doit être publié aujourd'hui au journal officiel. Cette décision fait suite à l'assassinat de deux policiers en civil et de deux gardes civils au cours des derniers mois. L'assassinat des deux policiers, abattus respectivement le 29 mars dernier à Saint-Sébastien et mardi dernier à Bilbao, a été revendiqué par des groupes de l'E.T.A.

La proclamation de l'état d'exception dans les deux provinces septentrionales de l'Espagne, dont les villes principales sont Saint-Sébastien et Bilbao, intervient d'autre part au moment où, selon la police, des hommes armés appartenant à des commandos de l'E.T.A. ont tenté à deux reprises de passer la frontière franco-espagnole.

L'état d'exception entraîne la suspension de cinq articles garantissant dans les conditions précisées par la loi les droits fondamentaux du peuple espagnol: droits de réunion, d'association, de libre déplacement, liberté d'expression, protection du domicile et garantie de transfert à l'autorité judiciaire de toute personne détenue après 72 heures.

Le quatorze décembre 1970, le conseil des ministres avait suspendu cette dernière garantie pour six mois lors des désordres qui avaient accompagné le procès de Burgos. Les mesures, alors, n'avaient pas été aussi complètes, bien que la suspension de cette garantie de garde à vue se soit appliquée à tout le territoire espagnol.

La politique d'apartheid sera assouplie en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (Reuter) — Certaines des manifestations les plus mesquines de la politique d'apartheid, en Afrique du Sud, pourraient bientôt disparaître comme le souhaite le premier ministre, M. John Vorster.

Un projet de loi présenté, vendredi, devant le Parlement sud-africain permettrait, s'il est approuvé, à certains hôteliers et restaurateurs servant jusqu'ici exclusivement une clientèle blanche d'ouvrir leurs établissements aux Noirs.

Le projet, sous forme d'amendement à la loi régissant les permis d'exploitation de débits de boissons, restaurants et hôtels, permettrait à chaque propriétaire d'établissement de décider s'il souhaite ouvrir son établissement à une clientèle africaine, indienne ou métisse en même temps que blanche.

Jusqu'ici, la plupart des établissements sont soumis aux lois sur la ségrégation et doivent obtenir un permis spécial, valable seulement pour une brève durée, pour servir des Noirs sud-africains, dans des circonstances spéciales congrès, etc...Ces lois ne s'appliquent pas aux diplomates noirs accrédités en Afrique du Sud, qui peuvent être servis dans tous les établissements du pays sans discrimination.

Plus libéral

Dans le cadre du projet de loi, le permis spécial temporaire serait remplacé par un permis renouvelable chaque année, délivré par le gouvernement.

L'application de ce projet, considéré comme libéral selon les critères sud-africains, dépendra dans une très large mesure de la volonté du gouvernement. Dans un premier temps, il n'est pas exclu qu'elle soit limitée aux plus grands établissements du pays.

Cette réforme envisagée témoigne cependant du climat plus libéral qui se manifeste au sein de l'opinion publique blanche d'Afrique du Sud, conséquence à la fois des pressions internationales et d'une prise de conscience des nécessités économiques.

En janvier dernier, M. Vorster, recevant les dirigeants des divers groupes ethniques du pays, avait dit sa volonté de supprimer les manifestations les plus mesquines de la politique d'apartheid. Les autorités municipales du Cap, apparemment sur l'ordre du gouvernement, avaient décidé d'ouvrir le théâtre Nico Ma lan à toutes les races. Mais de toute évidence, le gouvernement n'envisage pas encore de se montrer aussi libéral en ce qui concerne le grand théâtre de Johannesbourg.

Diplomates

Parallèlement à cette atténuation de la ségrégation qui se manifeste dans la vie de tous les jours, le gouvernement de Prétoria a décidé d'entrouvrir les portes de son service diplomatique aux diplomates sud-africains de couleur.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ilgard Muller, avait pour la première fois évoqué la possibilité d'un recrutement de fonctionnaires de couleur au sein de la délégation sud-africaine aux Nations Unies, avec le titre d'observateurs.

Ceci n'avait pas empêché l'Afrique du Sud de se voir interdire par l'Assemblée générale de participer aux débats, une résolution demandant son exclusion pure et simple ayant fait l'objet d'un véto de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France au Conseil de sécurité.

M. Muller est revenu sur ce thème vendredi, au Parlement de Prétoria, annonçant que des diplomates de couleur seraient recrutés dans un proche avenir. Le ministre a souligné que le gouvernement de Prétoria entendait demeurer membre des Nations Unies "aussi longtemps que cela sera matériellement possible."

Parlant de la politique de détente poursuivie par son gouvernement à l'égard de l'Afrique indépendante, M. Muller a dit que des fonctionnaires de son ministère avaient littéralement effectué des dizaines de voyages dans des capitales africaines au cours des 14 derniers mois.

Il a précisé qu'il avait lui-même entrepris deux voyages dans de lointains pays d'Afrique en l'espace d'une semaine. Il n'a pas identifié ces pays.

Mitterand part satisfait de sa visite en URSS

MOSCOU (AFP) — M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste français, a été reçu hier après-midi pendant quatre-vingts minutes au Kremlin par M. Leonid Brejnev.

Rendant compte à la presse de cet entretien, qui concluait la partie officielle de son voyage en URSS, M. Mitterrand a dit que le secrétaire général du Parti communiste soviétique l'avait accueilli "d'une manière très directe, très franche et avec un réel don de sympathie".

Dressant le bilan des neuf heures de discussions qui ont eu lieu jeudi et vendredi entre la délégation de son parti et celle du Parti communiste soviétique, M. Mitterrand a annoncé que les deux formations avaient décidé de prolonger leur coopération par des réunions du genre colloque dans les prochains mois.

Parmi les questions internationales sur lesquelles les socialistes français et communistes soviétiques se sont mis d'accord, M. Mitterrand a cité la conférence européenne de sécurité (CSCE), "le problème, a-t-il dit, le plus important". Les deux parties, a-t-il déclaré, estiment urgent que la CSCE soit conclue au sommet et se prononcent en faveur de la création par le sommet d'Helsinki d'un organisme européen permanent.

En ce qui concerne le Portugal et le Proche Orient, "les conversations, a noté le premier secrétaire, ont été plus positives que l'on pouvait le prévoir". De bonne souce, on apprend cependant que les discussions sur le Portugal ont été difficiles, les Soviétiques ayant critiqué le rôle joué dans ce pays par l'Internationale Socialiste.

Répondant à une question, M. Mitterrand a indiqué que les problèmes de la Tchécoslovaquie et des Juifs soviétiques n'avaient pas été évoqués. Le premier secrétaire du Parti socialiste français a cité d'autre part un sujet de désaccord entre les deux délégations." L'Union soviétique, a-t-il précisé, n'encourage pas la construction de l'Europe occidentale".

De son côté, le porte-parole de la délégation soviétique, M. Vadim Zagladine, a déclaré que sa délégation était "très satisfaite du bilan des conversations". "Nous avons, a-t-il ajouté, des positions idéologiques différentes, mais cela n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est que la rencontre ait apporté un esprit nouveau, très franc, très amical et de camaraderie".

Nouvelles mesures d'austérité au Chili

SANTIAGO (AP) — Soucieux d'éviter au Chili de remporter une nouvelle fois, en 1975, la palme de l'inflation mondiale, le gouvernement chilien a rendu public, jeudi soir, une série de mesures économiques d'austérité.

Parlant à la télévision et à la radio, le ministre des Finances, M. Jorge Cauas, qui supervise neuf autres ministères, a appelé ses dix millions de compatriotes à accepter des sacrifices. Il a énuméré les principales mesures adoptées dans le cadre du "programme de rétablissement économique": Une réduction de 15 à 25 pour cent des dépenses budgétaires, un accroissement de 10 pour cent des impôts sur le revenu, une hausse de 10 pour cent des taxes sur les biens de luxe, une répression sévère de l'évasion fiscale, la poursuite d'une politique de hausses des salaires pour la classe ouvrière, la mise en train de programmes sociaux afin de garantir un minimum de revenus aux chômeurs, enfin des dévaluations périodiques de l'escudo chilien dans le but de donner à la monnaie nationale une valeur réaliste par rapport au dollar.

Cela fait dix jours que le général Pinochet, chef de la junte militaire au pouvoir, M. Cauas et plusieurs technocrates civils se réunissaient pratiquement continuellement pour élaborer le programme d'austérité.

Jacques Duclos est décédé

PARIS (AFP) — Jacques Duclos, sénateur communiste de la Seine-Saint-Denis (banlieue de Paris) et membre du bureau politique du Parti communiste français, est mort vendredi à Paris, terrassé par une défaillance cardiaque.

Un manuel de psychiatrie à l'usage des dissidents politiques en URSS

PARIS (AFP) — Si vous êtes menacé d'internement dans un asile psychiatrique soviétique pour "dissidence politique", n'hésitez pas, s'il le faut, à mentir au psychiatre qui vous examinera; ne lui dites rien qui puisse intéresser le KGB — la police secrète — car le secret professionnel n'existe qu'en théorie; ne vous mettez pas en colère, ne refusez surtout pas de répondre aux questions que l'on vous posera, même si elles vous paraissent stupides; n'ayez recours à la grève de la faim qu'en toute dernière extrémité; ne vous laissez pas entraîner dans des discussions philosophiques et...étudiez soigneusement la psychologie de votre psychiatre.

Tels sont quelques-uns des conseils contenus dans le "manuel de psychiatrie à l'usage des dissidents politiques" rédigé l'an dernier par un "patient" de ces hôpitaux, Vladimir Boukovsky, et un psychiatre, le Dr Semyon Gluzman, qui refusa d'y traiter des dissidents politiques et fut, par la suite, condamné à sept ans de "travail correcteur".

Ce document, diffusé clandestinement en URSS, vient d'être rendu public dans sa première traduction — en anglais — du russe par Amnesty International, à l'occasion de la "journée internationale de défense de Leonid Pliouchtch", mathématicien ukrainien interné depuis janvier 1973 à l'hôpital psychiatrique "spécial" de Dniepropetrovsk.

Les deux auteurs du "manuel", après avoir analysé un grand nombre de cas où des dissidents politiques soviétiques ont été — ou au contraire n'ont pas été grâce à leur attitude — déclarés "irresponsables" et internés, expliquent longuement aux futurs "patients" la conduite à adopter pour ne pas donner prise à un diagnostic d'"irresponsabilité" et de "maladie mentale".

La psychologie du psychiatre étant un élément important de l'affaire, Boukovsky et Gluzman commencent par classer les psychiatres en diverses catégories allant du "novice" au "bourreau professionnel" en passant par le scientifique pur — "il essaie de ne pas se salir les mains, aidez-le en utilisant la tactique adéquate" — ou le "Philistin" — ne lui parlez surtout pas d'art moderne.

Conseils Pratiques

Suit une série de conseils pratiques sur ce qu'il faut dire ou ne pas dire au cours des examens psychiatriques où se décidera le sort du "patient": décrivez-vous comme un être tout à fait "moyen", ni trop sensible, ni indifférent, aimant sa famille, ses amis, la société, le sport, le cinéma, ne nourrissant aucun intérêt particulier pour la philosophie — attention au symptôme d'"intoxication métaphysique". S'il vous est arrivé de passer par des périodes de "dépression", manifestez votre capacité à vous analyser vous-mêmes. Si vous buvez, vous avez toujours préféré les vins secs. Ne dites pas que l'on vous a suivi, épié ou provoqué — ce serait de la "manie de la persécution". Ne discutez de vos opinions qu'en vous référant à des sources littéraires ou à des déclarations de personnalités, sinon ce serait une "surestimation de vos capacités". Soyez toujours poli avec votre "médecin rapporteur" si vous êtes soumis à une période d'internement provisoire, et ne faites pas la grève de la faim — ce serait une manifestation de "négativisme psychopathique".

Dernier conseil, en conclusion de ce "manuel": si malgré tout "le pire arrive", si vous êtes déclaré irresponsable, interné et soumis au traitement de la "camisole chimique", ne désespérez pas: "malgré tout l'arsenal des méthodes psycho-pharmacologiques et de la thérapie de choc, la science contemporaine n'a heureusement pas encore réussi à opérer des changements irréversibles dans un être humain ou à détruire la personnalité d'un homme".

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)
- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

PROGRAMME OUVERT:
—Arts plastiques

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1975

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 347
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans).

LE COLLÈGE MARIE-VICTORIN
en collaboration avec
L'ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC
Le Ministère des Affaires culturelles
et
L'Association du Livre Français à l'étranger
tiendra du 25 mai au 4 juin 1975

une session intensive de perfectionnement à l'intention des employés de librairie et de bibliothèque de la province de Québec.

Frais de scolarité: aucun
Logement et repas: $120.00

Pour toute information, s'adresser à:

Service de l'Éducation des Adultes
Collège Marie-Victorin
7,000 rue Marie-Victorin
Montréal, Québec
Tél.: (514) 325-0150 poste 33

CARRIÈRES
Dans le domaine des
ORDINATEURS
par Control Data
Fabricant du plus puissant ordinateur au monde

DÉBUT DES COURS: 28 avril

Cours intensifs en informatique

- **Keypunch** (recyclage, niveau sec.) durée: 6 semaines
- **Opérateur d'ordinateur** (recyclage, niveau sec.) durée: 3 mois
- **Programmation-analyse** (info. Programme 420) durée 8 1/2 mois Attestation d'étude collégiale
- **Technicien d'entretien d'ordinateur** cours niveau col. durée: 10 mois Service de Placement Disponible à la graduation

service de formation professionnelle de CONTROL DATA CANADA LTD

"Pourquoi les anglophones envahissent-ils l'informatique?"

SÉANCES D'INFORMATION
SANS FRAIS, NI OBLIGATION
LUNDI 14 AVRIL À 20 HEURES
- Film
- Discussion
- Tests d'aptitude

AVANT DE CHOISIR UN CENTRE DE FORMATION
- REGARDEZ AUTOUR
- COMPARER LES DIFFÉRENTES ÉCOLES
- OBTENEZ TOUS LES RENSEIGNEMENTS
- NE VOUS INSCRIVEZ PAS À VOTRE PREMIÈRE VISITE

Gouv. du Québec, permis #749747

INSTITUT CONTROL DATA
2020 Université, suite 1600
Montréal, P.Q.
284-8484
Station de Métro Mc Gill dans notre édifice

IL EST BIEN ENTENDU QUE JE NE RECEVRAI AUCUNE VISITE ET NE SUIS TENU PAR AUCUNE OBLIGATION.
NOM _____ ÂGE ____
ADRESSE _____ APP. ____
VILLE _____
SCOLARITÉ _____ TÉL. _____
J.17-3

BIENVENUE AU CEGEP ROSEMONT
ÉDUCATION AUX ADULTES
C'EST LE TEMPS
ADMISSION ET INSCRIPTION
SESSION PRINTEMPS
du 26 mai au 17 juin 1975
(pour adultes seulement)

330-961-69	Histoire des Etats-Unis	601-102-70	Poésie
350-904-73	Relations humaines	601-202-70	Théâtre
383-920-71	Introduction à l'économique I	601-902-73	Linguistique
383-921-71	Introduction à l'économique II	607-101-70	Espagnol élémentaire I
410-120-74	Structure de l'entreprise	608-101-70	Italien élémentaire I
410-220-74	Droit des affaires	609-101-70	Allemand élémentaire I
410-520-74	Personnel	607-201-70	Espagnol élémentaire II
410-522-74	Le droit du travail	608-201-70	Italien élémentaire II
530-904-71	Le nouveau cinéma	609-201-70	Allemand élémentaire II

JUSQU'AU 2 MAI 1975

C'EST LE TEMPS
aussi de s'inscrire pour la session **Automne 1975**
débutant le **2 septembre**
110 cours différents offerts
20 programmes d'études différents

SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES
CEGEP ROSEMONT
6400 - 16e Avenue
Rosemont
Prendre rendez-vous: **376-1620** poste 246

Le CEGEP, ça vous appartient aussi...

éditorial

Le vrai défi

Quand M. Fernand Daoust se rend aux États-Unis pour y plaider auprès des chefs syndicaux américains la cause du syndicalisme québécois et pour y revendiquer une plus grande mesure d'autonomie pour la FTQ, il trouve évidemment ici une oreille bienveillante. Quels que soient les arguments d'ordre légal qu'on pourra opposer à son plaidoyer autonomiste, chacun d'entre nous approuve M. Daoust et chacun souhaite avec lui qu'un nombre accrû de syndiqués québécois en viennent à prendre eux-mêmes les décisions qui les touchent. On soutient d'autant plus volontiers M. Daoust que le syndicalisme américain n'a jamais clairement démontré la supériorité morale qu'il prétend aujourd'hui détenir sur le syndicalisme québécois. On ne voit donc pas pourquoi une tutelle administrée par des cadres syndicaux américains garantirait un assainissement plus rapide ou plus complet qu'une tutelle pratiquée par des Québécois.

Il est vrai que le plaidoyer autonomiste a mis du temps à s'élaborer à l'intérieur de la FTQ. Même aujourd'hui, malgré la vigueur et la clarté des opinions défendues par un Jean Gérin-Lajoie, c'est toujours vers les États-Unis que se tournent nombre de cellules de la FTQ quand elles doivent consulter la "maison-mère". Dans le secteur de la construction, c'est récemment seulement qu'on a éprouvé le besoin de regrouper l'ensemble des cellules de la FTQ dans un cadre spécifiquement québécois. L'historique que faisait le 21 avril Me Michel Décary à propos du Conseil provincial des métiers de la construction le démontre nettement. Lorsque, le 20 janvier 1969, des conseils de construction et des unions locales créent ce Conseil provincial des métiers de la construction, les fondateurs se soumettent encore explicitement aux normes édictées par le "département des métiers de la construction" qui siège aux États-Unis. De façon explicite, on stipule que les statuts que devra rédiger avant octobre 1969 le conseil provisoire devront "être en conformité avec les principes et les statuts du département des métiers de la construction (F.A.T.-C.O.I.)".

Le congrès d'octobre 1969 confirmera cette tendance et Me Décary le reconnaît. Le C.P.M.C. "détiendra sa charte du département des métiers de la construction (F.A.T. - C.O.I.)". En outre, ce Conseil provincial des métiers de la construction sera composé de conseils de construction mis au monde par le très américain "Building Trades Department" et d'unions locales pourvues de chartes émises par des unions internationales elles-mêmes affiliées au même "Building Trades Department".

M. Décary considère le congrès d'octobre 1971 comme un virage important. A vrai dire, on ne peut pas considérer comme très significatif que le Conseil provincial ne détienne plus sa charte du département américain des métiers de la construction. En effet, le Building Trades Department n'avait guère besoin d'étendre son emprise à ce palier de coordination puisqu'il émettait déjà les chartes des syndicats de base. Le changement intéressant survient seulement au moment où le Conseil provincial décide d'admettre en son sein des syndicats qui ne tiennent pas leur charte du Building Trades Department. M. Décary donne à cet égard un exemple concluant: "L'union des "teamsters" qui représentait les camionneurs de la construction et qui était affiliée à la FTQ, mais non pas au département des métiers de la construction, pouvait devenir membre du C.P.M.C.".

Dans son bilan du congrès suivant, celui d'octobre 1973, M. Décary pousse plus avant sa démonstration. Il considère comme l'indice d'une puissante poussée autonomiste le fait que les membres du C.P.M.C. donnent à leur organisme le pouvoir de veiller à la négociation de la convention collective et à l'application du ou des décrets relatifs à l'industrie de la construction. Surtout, il présente comme la preuve d'une grande tolérance de la part de l'autorité américaine le fait qu'aucun veto ne soit intervenu à ce sujet.

Tout cela compose un faisceau de preuves assez mince. Peut-être le syndicalisme américain aurait-il pu se pourfendre plus vite d'un rappel à l'ordre en direction de son rejeton québécois, mais à quel moment cela est-il vraiment devenu nécessaire? Le congrès de 1969 n'avait certes rien de particulièrement autonomiste. Celui de 1971 pouvait, vu de loin, ressembler à une simple astuce légale pour pouvoir négocier collectivement à l'intérieur du cadre juridique québécois. Même après le congrès de 1973, l'autorité américaine pouvait encore dormir en paix: tant qu'elle conservait son emprise sur les composantes du Conseil provincial des métiers de la construction, elle se savait capable de reprendre au moment de son choix un plein contrôle de ce conseil. Quand M. Décary veut faire du silence américain une des meilleures preuves que le Conseil provincial des métiers de la construction "n'est pas ou a cessé d'être un conseil régional de "Building and Construction Trades", il fait porter à cet argument une charge trop lourde pour ses moyens.

On frappe plus juste lorsqu'on fait état de la législation québécoise pour démontrer que la FTQ est "réputée représentative dans tout le Québec à l'égard du C.P.M.C., des conseils de métiers de la construction et des unions qui leur sont affiliées". Une telle façon de voir de la part du législateur invite, en effet, la FTQ à assumer un rôle spécifiquement québécois. On pourrait concevoir, à la limite, que le législateur en vienne à faire peu à peu disparaître le cordon ombilical qui relie encore au syndicalisme américain plusieurs syndicaux québécois.

Cette tendance législative ne suffit cependant pas à assurer le succès à la thèse autonomiste que défend M. Fernand Daoust. Peut-être le pouvoir judiciaire verrait-il les choses comme les voit M. Daoust, mais ce n'est aucunement assuré. D'autre part, même si toutes les cours québécoises devaient confirmer l'impression de M. Daoust, les autorités syndicales américaines pourraient encore, par leur emprise sur les syndicats locaux, reprendre possession du Conseil provincial. Il leur suffirait, pour parvenir à cet objectif, d'amener des hommes de leur choix à la tête des divers syndicats et de les conduire jusqu'au C.P.M.C. Et le tour serait joué: maîtresse du Conseil provincial des métiers de la construction, l'autorité américaine pourrait modifier les décisions prises par l'ancien conseil et elle pourrait, par conséquent, se substituer à M. Daoust à la tutelle.

Pour que le plaidoyer autonomiste de M. Daoust ait un impact, ce n'est donc pas surtout à un recours judiciaire qu'il faut songer. C'est plutôt à une véritable "québécisation" des syndicats internationaux à partir de la base. Que cesse ou s'amenuise le contrôle que Washington détient sur un certain nombre de syndicats agissant au Québec et il sera possible de trouver des solutions pleinement québécoises à des problèmes québécois. Le défi que doit relever aujourd'hui la FTQ, ce n'est pas un tribunal qui le lui lance: c'est plutôt le travailleur québécois. Peut-on ou ne peut-on pas lui faire prendre en main les commandes de son destin?

Laurent Laplante



vous avez la parole

Par un curieux caprice du hasard, tous les "détournés" étaient francophones

Monsieur Michel Baron, directeur général AIR FRANCE

J'arrive d'un court séjour en Haïti et je m'empresse de vous faire part de mon opinion sur la qualité du service d'Air France. Voici les faits.

Le samedi 22 mars, je devais rentrer à Montréal avec mon épouse en utilisant successivement Air France et Air Canada. Arrivés à l'aéroport de Port-au-Prince une heure avant le départ, la préposée au comptoir d'Air France nous annonce que nous n'aurons pas de places à bord de l'avion, même si nos réservations ont été dûment reconfirmées au bureau d'Air France quatre jours plus tôt.

En réponse à mes protestations, on nous a offert les regrets d'usage en expliquant que personne n'est à l'abri d'une erreur (ce que je reconnais volontiers). Devant mon insistance, on nous a fourni quelques vagues explications au sujet d'un nombre imprévu de "transits" et d'un ordinateur défectueux et on a ajouté, histoire sans doute de nous réconforter, qu'il y avait dix-huit personnes dans le même cas! C'était vraiment une grosse erreur, ou peut-être s'agissait-il de dix-huit petites erreurs? Enfin, on nous a dit qu'on nous avait réservé des sièges avec American Air Lines jusqu'à New York, ce qui était vrai, et ensuite avec Air Canada pour Montréal, ce qui était faux. Il nous a donc fallu, en plus de subir un retard de plusieurs heures, nous résigner à l'incertitude quant au trajet New York — Montréal.

Bref, de guerre lasse, mon épouse et moi sommes repartis pour la ville pour y prendre un bon repas et nous "dérager" quelque peu. (Air France nous pardonnera de n'avoir pas accepté les sandwichs et cafés qu'elle nous a offerts). De retour à l'aérogare, nous avons continué d'entendre les récriminations des seize autre personnes qui se trouvaient dans notre cas. Ces compagnons d'infortune s'exprimaient dans un langage qui m'est très familier, celui des Canadiens de langue française. J'ai échangé quelques propos avec certains d'entre eux et, par la suite (nous avons passé plus de neuf heures ensemble), avec tous les autres.

Ceci m'a permis de constater que les dix-huit "détournés" étaient tous des Canadiens francophones! Pour vous permettre de vérifier ce point, si vous le jugez à propos, je joins à ma lettre la liste des noms et lieux de résidence des seize autres passagers qui ont vécu la même mésaventure que nous.

Vous imaginez sans peine mon étonnement devant cette constatation. Parmi les personnes qui ont pu prendre place dans l'avion dont nous avions été exclus; il y avait des Français, des Américains, des Haïtiens et fort probablement des citoyens d'autres pays. Comment expliquer alors que **tous** les "détournés aient été des Canadiens francophones? Je me refuse à croire que l'ordinateur d'Air France ait pu, de sa propre initiative, exercer une telle discrimination.

Monsieur le directeur général, je garde un arrière-goût plutôt amer de mon récent contact avec Air France.

Jacques de La Chevrotière Sillery

P.S.: Une préposée d'Air France qui avait dû subir les récriminations de tous les mécontentes et à qui j'ai voulu témoigner un peu de sympathie en lui disant qu'elle devait être bien heureuse que ce mauvais moment soit passé, m'a répondu d'un air résigné: "Monsieur, c'est presque chaque jour comme ça"!

Croc-en-jambe au Parti québécois?

Dans une édition récente du Jour, il y a une nouvelle à l'effet que le Mouvement National des Québécois tiendra son prochain congrès annuel à Rimouski.

Lors de l'annonce de cette nouvelle, M. Léo Jacques, le président de ce Mouvement a dit que même si le M.N.Q. s'était prononcé en 1969 pour l'indépendance du Québec, il n'était lié d'aucune façon avec un parti politique et entendait conserver dans l'avenir, son entière liberté de manoeuvre.

Permettez-moi de nous surprendre de telles paroles; sutout, venant de la part d'un président d'un mouvement indépendantiste. Aussi protestons-nous de la plus véhémente façon. Ou bien M. Léo Jacques se garde une porte de sortie au cas où son Mouvement appuierait à un certain moment donné, un parti politique fédéraliste, lors d'une prochaine élection ou bien le journaliste a rapporté une nouvelle incomplète.

Nous nous demandons comment un porte-parole officiel d'un tel Mouvement peut se permettre de telles incartades. Nous doutons énormément de la sagesse d'une telle déclaration. Et il est à se demander si les membres du M.N. Q. sont d'accord avec leur président.

Nous comprendrions mieux si les Québécois avaient le choix entre deux partis politiques indépendantistes. Mais tel n'est pas le cas, et autant que nous sachions, il n'y a à l'heure actuelle qu'un seul parti indépendantiste au Québec. Nous pensons que, au niveau de l'idée de l'indépendance du Québec, le président du M.N.Q. vient de donner sa mesure, et qu'il vient de donner un croc-en-jambe au Parti québécois.

Jean-Jacques Roy
Société Nationale
Populaire du Québec

opinions

Les animaux malades de la peste

Le gouvernement Bourassa pérégrine douleureusement de scandale en scandale. Je comprends les libéraux de vouloir qu'on parle d'autre chose. Monsieur Raymond Garneau a trouvé une voie de diversion. A son avis, il est aussi grave, même plus, de manquer d'intégrité dans ses façons de penser que de porter atteinte à l'intégrité morale. Or, dit-il, le Parti québécois se rend coupable de manque d'intégrité à cause des idées qu'il prône, à savoir le socialisme et l'indépendance (Voir LE SOLEIL, 9 avril 1975).

La tactique est habile. En ouvrant un débat sur l'intégrité intellectuelle, on peut espérer faire oublier un peu l'affaire Paragon, l'affaire de la Place Royale, le rapport Gans, les révélations de la CECO et de la Commission Cliche, l'affaire Leduc, l'affaire Desrochers, l'affaire Joyal et je ne sais combien d'autres.

Le premier péché du PQ, c'est de prôner le socialisme, nous dit monsieur Garneau. L'accusation étonne quelque peu, puisque le socialisme péquiste ressemble étrangement à la social-démocratie suédoise, celle-là même dont se réclame monsieur Bourassa. Socialisme bien modéré, au point que plusieurs intellectuels dits de gauche rejettent le PQ, l'accusant d'être capitaliste et petit-bourgeois.

L'autre péché du PQ, c'est de proposer aux Québécois de devenir un peuple libre, comme le sont depuis longtemps les Américains, les Français, les Anglais, et comme le sont devenus, en ces récentes années, les habitants du Sénégal, de la Zambie, du Rwanda, etc. Accession à la liberté qui, selon des esprits éminents, marque un progrès dans l'histoire de l'humanité et s'avère un signe des temps générateur d'espoir (cf. *Pacem in terris*).

Aspiration légitime et critère de progrès ailleurs, ici symptôme de quelque vice. Ainsi conclut la pathologie sociale du ministre Garneau. Un raisonnement de cette sorte montre bien que le débat sur l'indépendance dépasse de beaucoup les frontières de l'économie. Il engage une certaine idée de l'homme et une certaine idée du Québec. Les prises de position dépendent de l'estime qu'on accorde à des valeurs telles que la dignité humaine, le développement autonome, le droit de prendre en main son propre destin; elles dépendent aussi de la confiance qu'on met dans l'aptitude d'un peuple à gérer ses propres affaires. Des valeurs qui ne jouissent pas d'une cote bien élevée dans les milieux où l'on trafique allègrement comme des marchands du temple et où on n'hésite pas à aliéner le patrimoine collectif, pourvu que ça profite à ses amis.

D'une certaine façon, monsieur Garneau a raison de laisser entendre qu'au-delà des histoires de patronage, des pots-de-vin et autres affaires aussi peu reluisantes se posent des questions plus fondamentales qui concernent l'intégrité intellectuelle et le choix de valeurs. Mais il ne semble pas voir qu'en portant le débat à ce niveau il se trouve à rendre encore plus vulnérable la position du parti dont il défend les intérêts.

Louis O'Neill

Bell Canada encaisse un chèque à l'ordre de... Bell Québec!

Avec l'attitude adoptée par Ottawa à l'égard du JOUR, il ne faudrait pas s'étonner des réactions suscitées dans la population en général. Excellent donc, l'achat de citations de Trudeau ou la soustraction symbolique d'un dollar au paiement de ses impôts à Ottawa.

Personnellement, je voudrais encourager le remplacement de Canada par QUÉBEC dans des occasions aussi appropriées que celle de l'émission de chèques pour payer des comptes dus. Par exemple, des chèques qui auraient été jusqu'ici établis au nom de: Bell Canada, IBM Canada, Shell Canada, etc. devraient dorénavant être payables à l'ordre de: Bell Québec, Texaco Québec, IBM Québec, Shell Québec.

On sait de toute façon que la plupart des grandes compagnies sont américaines et que leur unique préoccupation consiste à assurer leurs profits, que ce soit au Canada, au Québec ou ailleurs.

Un des rares géants canadiens, c'est Bell Canada, et encore cette compagnie n'opère que dans une partie de l'Ontario et du Québec. Pour m'assurer de l'indifférence politique de cette compagnie, j'ai donc émis un chèque à l'ordre de Bell Québec, et j'ai bien vu que cette compagnie était avant tout intéressée à l'acquittement de la facture.

Nous sommes encore loin de la désobéissance civile qui consisterait par exemple à refuser de payer ses impôts fédéraux. Non, il est avant tout question de bien montrer aux compagnies d'envergure canadienne qu'elles devront bientôt avoir un siège social au Québec et payer des impôts au Québec pour faire affaire avec les Québécois.

Léo LaBrie
Montréal

le fond des choses

Radio-Québec doit se préoccuper de la qualité de notre langue

Le mémoire des parents d'Arvida concernant la future programmation de Radio-Québec

par Laurier Renaud, président

À titre de représentants des parents des trois mille (3,000)élèves répartis dans les six (6) écoles élémentaires d'Arvida, en vertu de la mission éducative qui constitue la raison d'être de Radio-Québec, et dans l'intérêt de chaque enfant auquel est attaché de façon inaliénable le droit fondamental de recevoir la meilleure éducation qui soit, nous intervenons en audience auprès de l'O.R.T.Q. en faisant porter nos propos sur la qualité de la langue des émissions que diffusera Radio-Québec et sur certains aspects éducatifs que nous voudrions voir exploités par cet organisme.

Pour débuter, nous formulons le voeu que toutes les émissions de Radio-Québec soient imprégnées du souci constant de véhiculer une langue courante correcte. Cette langue devra éviter systématiquement deux périls qui nous paraissent particulièrement précis. Il s'agit, d'une part, du côté créolisé du langage québécois et, d'autre part, de normes trop idéalistes, d'un purisme sophistiqué mal braqué sur le français international. Ce dernier point n'exclut pas, évidemment, l'originalité savoureuse d'une langue marquée au coin du génie latin qui a nommé à sa façon la réalité nord-américaine (dans le domaine du climat, du vêtement, du système de mesure, des activités diverses...) et qui enrichit d'autant le vocabulaire inernational (peu importe le retard que l'Académie française met a les accepter). Et à ce titre, les trouvailles saguenéennes et jeannoises doivent être également exploitées (''chouennes, voiture d'eau, cran, chef-d'oeuvrer...'').

Mais cet apport, éminemment positif, ne doit pas nous amener à mal évaluer la créolisation qui affecte trop souvent le langage véhiculé par la collectivité québécoise. Si l'éducation vise essentiellement à une amélioration du comportement, à une ''qualité de la vie'', à une exploitation harmonieuse de ses talents dans le sens d'un accomplissement intégral, il devient primordial d'exploiter et de susciter le souci d'une expression correcte, voire élégante. Et les connotations de tout ordre reliées aux forces d'assimilation de l'Amérique moderne massivement homogène et en même temps différente de nous sur le plan linguistique, doivent de toute nécessité nous inviter à la vigilence, à la prudence, à la fermeté, et nous rappeler ce statut de minoritaire, à l'échelle continentale, qui se prête fort mal à la multiplicité des dialectes.

A ce compte, les fantaisies, pour ne pas dire les caprices, qui déparent, appauvrissent et abâtardissent notre idiôme national doivent au départ être écartées. Nous redisons, cependant, qu'il faut éviter une langue trop épurée dont l'apprentissage est plutôt voué à la stérilité. Mais nous nous empressons d'ajouter qu'on doit bannir des ondes imagées un langage situé au niveau du dialecte populaire, pour ne pas dire populacier, où la phonétique, le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe, la stylistique sont dans un état de déroute accélérée. Ce langage, qu'il soit mis au rang de la créolisation, du jargon, du dialecte, du joual ou du ''lousy french'' ne constitue pas une valorisation ni une originalité (il n'est pas question ici du suave et rocailleux langage rural de jadis) mais bien un phénomène d'abâtardissement où les éléments étrangers prédominent (anglo-saxons pour la plupart). Et cela devient particulièrement exécrable lorsque des comédiens le transposent d'une façon infecte, faisandée, et la plupart du temps maladroite (plusieurs romans-savons en sont un exemple désolant).

En ce qui nous concerne, nous croyons qu'il existe une langue adaptée aux particularismes québécois, qui ne fait pas ''étrangère'' et qui nous relie agréablement au français international. Plusieurs reporters de Radio-Canada en constituent des exemples intéressants (Nadeau, Barrette, Derome...). Et nous serions heureux que Radio-Québec s'en fasse le propagandiste, dans l'intérêt des enfants qui devront assumer leur identité québécoise tout en demeurant ouverts au monde...

Il est un deuxième aspect sur lequel nous voulons attirer votre attention. C'est que, au niveau des parents, nous sommes confrontés quotidiennement à une carence d'information concernant les méthodes d'apprentissage modernes, autant en mathématiques, en sciences, en religion qu'en français. Les comités d'école et de parents ont beau s'évertuer à recueillir et à fournir une information valable en ces domaines, les moyens mis à leur disposition et les résultats qui s'ensuivent restent drôlement limités. Nous sommes à l'heure de l'électronique. Et, sans nous démettre de nos responsabilités, nous croyons que Radio-Québec constitue le canal idéal pour véhiculer une vaste information de cet ordre.

Nous croyons aussi que Radio-Québec doit être particulièrement circonspect à l'endroit de la programmation destinée aux enfants. À ce sujet, les valeurs morales, nationales, sociales, culturelles, pédagogiques doivent être indéniables et ne constituer aucun maquillage de propagande, sous quelque forme que ce soit.

L'objectivité en ce domaine est si facilement faussée! Nous tenons mordicus à ce que nos enfants reçoivent une saine éducation civique. Les implications de leur appartenance à la collectivité québécoise doivent être fournies sous leurs multiples facettes, à même les données scientifiques les plus récentes.

À titre d'exemple, devraient être exposées les fonctions respectives d'une langue maternelle et d'une langue seconde, lesquelles sont fort mal perçues dans l'opinion publique. Une langue maternelle n'est pas mieux ni pire qu'une autre. Elle est ce qu'elle est; c'est la nôtre. On n'a pas le choix. C'est avec elle qu'on apprend depuis sa naissance. La langue seconde joue un rôle plutôt restreint à la communication. Il faut voir à ce que cette dernière ne supplante pas la première, dans l'intérêt individuel et collectif, sans jamais négliger la perspective du contexte socio-économique nord-américain qui implique de lourdes menaces d'assimilation.

On vous saurait gré, dans ce sens, d'instaurer à votre programmation des émissions d'apprentissage du français langue maternelle. Les langues secondes (au pluriel) ne devront pas être négligées non plus, mais dans un respect intégral de la principale part qui doit être accordée à la langue maternelle. Qu'il y ait des émissions culturelles de langue étrangère, bravo! Pourvu qu'elles soient présentées avec un égard évident à l'endroit de la collectivité québécoise, étayées de commentaires en français, dotées d'un contenu culturel soucieux de la formation des auditeurs. De grâce, qu'on nous épargne les émissions sophistiquées d'un folklore décadent comme celle de ''Lawrence Welk Show''! Et les émissions culturelles adressées aux enfants de l'élémentaire devront comporter un aspect récréatif. Elles devront également être diffusées à des heures propices.

Enfin, dans l'intérêt de nos enfants,nous aimerions voir figurer au premier plan de vos préoccupations, à même une psychologie souple, ce double pôle qui nous tient à coeur: d'une part, l'appartenance à la collectivité québécoise et, d'autre part, l'ouverture au monde...

Une stratégie isolée de grève ne créera jamais une politique

par Jacques Grand-Maison

Je voudrais faire état d'une rencontre de travailleurs qui se sont réunis pour évaluer la situation actuelle du syndicalisme dans leur région. Les uns et les autres, tous militants de base, s'interrogeaient sur la signification des grèves qu'ils avaient vécues récemment. Je sentais une inquiétude commune devant une certaine attitude anti-syndicale passablement diffusée dans l'opinion publique. Ne faut-il pas clarifier les divers rôles et significations de la grève dans le contexte économique et politique actuel? Voilà la question retenue. Car tel est bien le point chaud du débat démocratique qui s'exprime de diverses façons dans l'opinion publique.

Les rôles invisibles de la grève

Je résume les premières remarques. Le syndicalisme nord-américain a lutté pour des contrôles extérieurs sans chercher à acquérir un pouvoir intérieur dans les administrations. Il a poursuivi en quelque sorte une action parallèle. C'est peut-être la seule démarche possible dans ce contexte. À la limite, la grève devient l'unique moyen de mise au point de la situation de tel ou tel groupe de travailleurs.

En effet, tout le système tayloriste empêche une action collective quotidienne, et même la constitution d'une communauté permanente de travail à la base. Ce ne sont pas les assemblées syndicales épisodiques qui vont assurer ces objectifs. Tout se passe alors comme s'il fallait se retirer, pour un certain temps, d'une organisation du travail pensée et dirigée en dehors des travailleurs eux-mêmes.

La grève permet ainsi une évaluation systématique et démocratique de l'ensemble des conditions de travail, car l'organisation administrative de plus en plus complexe échappe aux moyens habituels d'intervention syndicale (par exemple, les griefs à la pièce). La grève sera donc un temps fort nécessaire pour donner plus de cohérence et de force à cette plateforme parallèle que constitue le syndicalisme nord-américain. Combien y ont vu une conséquence directe du système administratif capitaliste?

On ne peut donc se limiter à voir dans la grève, une simple épreuve de force, un pur exercice de *bargaining power* pour arracher certaines concessions.

Un sens politique ambigu

Mais quel est alors le sens politique de ces rôles plus ou moins visibles de la grève? Cette deuxième question engageait la discussion dans une deuxième étape. On allait confronter deux points de vue assez différents.

—Le fait que les travailleurs et leur syndicat ne soient d'aucune façon partie prenante de la gestion, permet une action ouvrière plus libre et plus identifiable. La position de classe se dégage davantage pour une conscience et action collectives du monde ouvrier. Ce peut-être une brèche de politisation, et même une chance historique pour bâtir une nouvelle force politique.

D'autres participants trouvaient cet argument simpliste, et hors du contexte actuel. ''En restant dans une situation parallèle, nous donnons l'impression à la population d'être contre elle... de se fouter d'elle. Comme si on était une force étrangère à la société... des ennemis quoi! C'est mauvais politiquement. En faisant de la grève *le seul moyen décisif d'action*, en les multipliant, on crée un climat d'insécurité et même de menace dans la société. Et la majorité des gens prennent peur. À la longue, ça devient anti-politique et ça fait le jeu des pouvoirs en place''.

Sans pouvoir, tout contrôle est peu efficace

Certains intervenants dans la discussion vont ramener le débat plus près du milieu de travail lui-même. À leurs yeux, le premier test de vérité est là.

''Nous avons beau jeu pour démasquer la contradiction de la propagande patronale dans l'opinion publique. Nous pouvons répondre: ''d'une part, vous nous tenez en dehors de toutes vos programmations et vos décisions administratives, d'autre part, vous nous reprochez d'exiger des choses non administrables.'' Ce n'est pas nous qui avons créé ce système vicié au départ''.

Un autre participant enchaîne: ''Tous nos gains de contrôle restent fragiles. Les contrôles extérieurs n'ont pas grand force, si la source du pouvoir nous échappe complètement. Les gens de la Regent, par exemple, se sont battus récemment pour acquérir un pouvoir intérieur. Cela a changé complètement les règles du jeu.''

Le premier terrain décisif

Un ouvrier de la Regent corrobore:

''En nous battant sur le terrain de l'autre, nous avons été amenés à formuler un autre projet industriel, une autre organisation du travail. Les gouvernements comme l'administration ont été pris au dépourvu. Ils faisaient face, pour la première fois, à un pouvoir ouvrier de l'intérieur qui avait une politique, une technique et un programme d'organisation du travail. La population s'est carrément prononcée en notre faveur. Après un bon travail d'information, 10,000 citoyens de St-Jérôme nous ont appuyés. Bien sûr la bataille n'est pas encore gagnée. Mais les gens du milieu comprennent mieux le sens des nombreuses grèves qu'on a été obligé de faire. Plusieurs ont dit: ''ces gars-là ne présentent pas seulement leurs problèmes, ils proposent aussi des solutions neuves. Ils ont travaillé très dur pour y arriver''.

A la suite de ces interventions, la majorité des participants reconnaissent que ce débat de fond doit se poursuivre dans le monde syndical. Une stratégie isolée de grève, menée par un syndicalisme purement défensif, ne créera jamais une politique. La population se sentira toujours menacée si les luttes syndicales apparaissent comme des irruptions volcaniques intermittentes et incontrôlables. Car avouons-le, dans le contexte moderne d'information, il n'y a plus de grèves purement privées. Celles-ci n'auront de sens politique que si elles véhiculent des politiques et des projets de rechange. Travail difficile, mais nécessaire. Qui sait, le tournant actuel s'y prête peut-être plus que jamais? Les ouvriers de la Regent en ont donné une preuve, peu importe l'issue immédiate de leurs premiers combats.

billet

Le mépris du monde ordinaire

Je n'ai jamais pu blairer les faibles d'estomac!

Sans doute est-ce là un souvenir des histoires d'hommes forts racontées par mon père quand, de Fabien Jalbert à Marcel Roy du Bas du fleuve, à Victor Delamarre du Lac St-Jean, on faisait de leurs exploits nos beaux dimanches après-midi.

On respectait ceux qui avaient du coffre. Qui pouvaient en prendre sans que ça les dérange. Qui pouvaient, comme on disait, porter ça!

Plus tard, le critère, c'était trois ''50'' à l'heure. Dommage pour ceux qui pouvaient pas les porter. Mais au moins, ceux-là s'en allaient piteux à la porte de la taverne. On savait ce qui se passait de l'autre côté du mur. Mais au moins, la bile qu'ils dégorgeaient ne salissait personne!

Ils ne pouvaient pas diréger ce qu'ils avaient bu.

Aujourd'hui, certains ont les même problèmes avec ce qu'ils ont lu.

Et c'est sur les enfants du monde ordinaire qu'ils vomissent les résultats de leurs mauvaises digestions, dans les écoles publiques. Parce qu'eux, bien sûr, c'est à l'école privée qu'ils envoient leurs enfants.

Ainsi, ces souffreteux d'une révolution imaginaire, ces poitrinaires de la faute d'orthographe, ces consomptions du nivellement par le bas ont-ils enfourché des chevaux qu'ils ne maitrisent pas! Tout en se disant hommes de gauche et en faisant, comme d'habitude, un tort immense à la gauche.

La gauche n'a que faire de ces petits caves, apprentis sorciers patentés, qui sortent de leurs boites à surprises des théories valables mais sans doute trop compliquées pour que leurs fragiles estomacs puissent les digérer d'une façon intelligente. Les vaches, au moins, savent ruminer.

Ainsi, il ne faudrait plus lire de livres parce que l'idéologie dominante y a été véhiculée durant vingt siècles!

Ainsi, puisque les bougeois ne feraient pas de fautes en écrivant le français, il nous faudrait en faire pour rendre palpable la lutte des classes!

Non mais!

Des hommes comme Marx doivent se retourner dans leurs tombes en entendant pareilles âneries proférées en leurs noms.

La critique du langage comme instrument de domination des masses, la définition de ce que pourrait et de ce que devrait être l'expression culturelle chez les Québécois restent à faire. Mais je suis convaincu que ce ne sera pas de ces simplistes retranchés derrière un jargon pseudo-scientifique que nous a fait connaitre Lysiane Gagnon dans sa série d'articles que nous viendra le salut.

On en rirait si ce n'était pas tragique, si cela ne révélait pas un immense mépris pour le monde ordinaire, si cela ne mettait pas en danger le présent et en même temps l'avenir de tout un peuple.

Décidément, je ne pourrai jamais blairer les estomacs fragiles...

Michel Rioux

René Lévesque

Ce monde scandaleux

Il y a quelques jours, l'on apprenait que les seules ventes américaines d'armements à l'étranger avaient dépassé les 8 milliards de dollars en 1974. L'équivalent de tout le budget québécois pour l'année qui vient...

À eux seuls, les É.-U. assument plus de la moitié de ce commerce infâme dont les livraisons sont de la mort qu'on exporte à distance et sur laquelle on fait le plus de profit possible. Loin derrière les champions yankees mais tâchant de toutes leurs forces de tenir leur rang dans cette répugnante rivalité, viennent nos deux mères-patries historiques, la vraie et la belle-mère, ces deux ex-puissances que sont la France et le Royaume-Uni. Puis c'est le peloton, à peu près sans exception de tous les moyens et petits pays qu'on appelle ''avancés'', c'est-à-dire économiquement équipés pour transformer ferraille et produits chimiques. Tous aussi empressés auprès de clientèles qui, forcément, sont faites pour la plupart de peuples sous-développés où des multitudes de gens ne mangent jamais à leur faim et chez qui l'on entretient ainsi, à défaut de pain, le goût pour les jeux de la guerre.

Le Canada fédéral en est, lui aussi, de ces charognards de l'humanité. Simplement plus hypocrite que les autres, peut-être. De Pearson à Trudeau, du Nobélien de la paix au philosophe amateur qui multiplie si volontiers les couplets humanistes, Ottawa adore faire la morale aux autres. Pour ceux qui, chez nous et ailleurs, savent le manque permanent de scrupules avec lequel on a laissé nos arsenaux profiter pendant vingt ans de la tuerie au Vietnam, cette tartuferie officielle donne tout bonnement envie de sourire au cynique, et de vomir au naïf qui découvre enfin la vérité.

Mais ces rentables exportations, ruineux transfert aux pauvres du plus stérile et néfaste surplus des riches, ce n'est là que la plus minime partie de la production mondiale de l'industrie de la mort organisée. Écoeurante au suprême degré, elle ne constitue cependant que le dizième du total. Couramment, ce sont en effet quelque *250 milliards de dollars* que, tous ensemble, les États du monde dépensent pour les armements!

Cette fois, la somme donne le vertige, dépasse la compréhension d'un cerveau normal. Il faut la sectionner, puis l'évaluer concrètement en pièces détachées, pour en saisir un peu l'effroyable stupidité. Comme dans ces quelques calculs précis que je voyais tout récemment: le prix d'un seul nouveau prototype de bombardier, par exemple, correspondait à celui de 60,000 de ces tracteurs dont le Tiers-Monde a si désespérément besoin, ou encore à celui d'une pompe à eau manuelle pour tous et chacun de ses deux millions de villages... De même, si l'on consacrait à la construction d'hôpitaux le coût d'un seul porte-avions moderne, ce sont 30,000 lits nouveaux qui appraîtraient du coup dans ces régions où seuls, de çà de là, quelques Schweitzers rompent localement l'immense résignation atavique à la maladie sans espoir...

En plus d'une barbarie qui, pour être techniquement sophistiquée, n'en est pas moins l'héritage direct de la jungle primitive, ce que représente en effet cette folie de la course aux armements, c'est le plus malfaisant aspect d'un gaspillage qui, sur tous les plans, est en bonne voie de mener le genre humain, et sa planète avec, à une catastrophe irrémédiable.

On le sait maintenant, en effet, aucun des dirigeants politiques du monde n'a plus le droit de l'ignorer: la terre est finalement toute petite et ses ressources sont limitées. Bon nombre de celles-ci, que les enfants gâtés de l'Occident ont l'habitude de consommer jusqu'au bout non seulement de leurs besoins et de leurs appétits mais jusqu'au delà même de leurs caprices, sont appelées à s'épuiser éventuellement. Au rythme auquel on les brûle présentement, certaines de ces ressources stratégiques ne seront plus qu'un souvenir du passé au 21ème siècle, soit dans moins d'une génération.

Se peut-il, comme le soutiennent les optimistes à tous crins, que l'humanité s'en tire quand même indéfiniment grâce à l'inépuisable ingéniosité de l'espèce? On trouvera des substituts, la recherche produira des miracles encore plus inimaginables, ces trois quarts largement inconnus du globe que sont le fond des mers nous fourniront à nouveau les moyens de tout faire, de tout nous permettre... Peut-être. Mais le risque est terrible comme jamais de prétendre continuer en ne comptant pour ainsi dire que sur la chance: pour la première fois depuis le commencement de l'histoire, en effet, les délais sont courts et des échéances qui ne pardonneraient pas sont clairement inscrites à l'horizon.

D'ailleurs, de toutes les échéances la plus évidente n'est pas celle des pénuries sans remède, mais bien plutôt la conflagration qui pourrait se produire bien avant dans ce Tiers-Monde qui, avec 75% de la population, n'a toujours accès qu'à 15% de la richesse du globe. Le pire, c'est qu'au lieu de diminuer, cet écart entre les gavés et les faméliques n'a cessé au contraire de s'élargir d'année en année; et depuis 1973 la crise énergétique, s'ajoutant au reste, en a fait un abîme si désespérant, si insondable, que seules des convulsions proprement révolutionnaires peuvent désormais en sortir.

Car ce qu'il a de plus explosif, ce gaspillage inhumain auquel les privilégiés continuent de se livrer sur une planète où les trois quarts de leurs ''semblables'' ont faim à en mourir, c'est que les victimes en connaissent désormais toute l'ampleur et *savent* en détail pourquoi ils en crèvent.

l'économie

Hydro-Québec: hausse du revenu de près de 50%

QUÉBEC (PC) — L'Hydro-Québec a eu un revenu net de $176.6 millions au cours de l'année 1974, ce qui représente une augmentation de 46.4 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le rapport annuel de la société d'État, publié vendredi, révèle que les ventes d'électricité ont rapporté $783.2 millions comparativement à $661.5 millions en 1973, une augmentation de 15.5 p.c.

Ces statistiques sont extraites des états financiers consolidés qui incluent les filiales de l'Hydro-Québec, y compris la Société d'énergie de la Baie James.

La dette à long terme de l'entreprise en différentes devises représentait, au 31 décembre 1974, $4,043.5 millions en dollars canadiens.

La participation de l'Hydro-Québec dans les profits de Churchill Falls Labrador Corporation depuis la date d'acquisition s'élevait à $13.8 millions au 31 décembre 1974.

À cette date, l'Hydro-Québec détenait 34.2 p.c. des actions ordinaires de la CFLC ainsi que $100 millions de ses obligations d'hypothèque générale, le tout à un coût d'environ $124.8 millions.

Les engagements relatifs aux contrats de construction et aux achats d'équipement s'élevaient, à la fin de 1974, à environ $721 millions dont $427 millions au nom de la Société d'énergie de la Baie James.

Imperial Oil: recul des profits au 1er trimestre

TORONTO (PC) — Pour le premier trimestre 1975, Imperial Oil Ltd a réalisé des bénéfices de $74.7 millions ou 57 cents l'action, à comparer à $92.7 millions ou 71 cents l'action au premier trimestre 1974.

Les revenus ont augmenté d'environ 17 pour cent, mais ont été plus que contre-balancés par les hausses inflationnistes dans les frais de fonctionnement, les redevances provinciales et les taxes fédérales de vente, à quoi il convient d'ajouter la non-déductibilité des redevances en déterminant les impôts sur le revenu.

Même si la reprise se fait attendre

La récession permet aux É.-U. de retrouver leur équilibre

WASHINGTON (AFP) — La balance commerciale des États-Unis, largement déficitaire en 1974, s'est nettement redressée pendant le premier trimestre 1975.

Selon les statistiques publiées vendredi par le département américain du Commerce, elle s'est soldée, sur la base de la balance des paiements, par un excédent de 1,340 millions de dollars alors qu'elle avait enregistré des déficits de 1,472 millions de dollars au trimestre précédent et de $189 millions au premier trimestre 1974. En tenant compte des expéditions au titre de l'assistance militaire, l'excédent a atteint 2 milliards de dollars.

Grâce à la récession

Les exportations n'ont que modérément progressé, passant de 16,217 millions de dollars pendant le dernier trimestre 1974 à $16,822. millions. Mais les importations ont fortement diminué, tombant de 17,689 millions de dollars à $25,482 millions, leur niveau le plus bas depuis le premier trimestre 1974.

Les résultats de mars ont été particulièrement encourageants puisque l'excédent commercial a battu tous les records pendant ce mois, dépassant le milliard de dollars.

La diminution des importations a été due principalement à une baisse des arrivages de pétrole, qui avaient pourtant fortement augmenté en janvier par anticipation de la taxation sur le pétrole importé annoncée alors par le président Ford. Ces arrivages sont tombés à une moyenne quotidienne de 6.2 millions de barils comparé à 6.9 millions de barils pendant le trimestre précédent. D'un trimestre à l'autre, l'économie réalisée s'est élevée à $900 millions.

On a également enregistré un déclin des arrivages dans la plupart des autres secteurs, notamment matières premières, produits alimentaires et biens de consommation. Cela confirme que la récession est la première cause de ce redressement de la balance américaine.

La progression des exportations a été due presque entièrement aux produits agricoles. Dans ce secteur toutefois, après une forte hausse en janvier on a enrigistré un tassement en février et mars. Les exportations de produits industriels sont restées pratiquement stationnaires en valeur mais, en tenant compte d'une hausse des prix de l'ordre de 4 pourcent, elles ont diminué en volume.

Investissements étrangers

Les investissements étrangers dans des installations de production aux États-Unis se sont nettement ralentis au cours des trois premiers mois de 1975, indique une étude publiée par le Conference Board, organisme privé d'analyser économique.

Selon cet organisme, seulement 36 investissements de ce genre ont été annoncés au premier trimestre, soit un chiffre nettement inférieur à la moyenne des deux dernières années. Les dépenses annoncées sur 20 de ces 36 projets ne représentent que $185 millions.

L'année dernière, le Conference Board avait recensé 244 projets d'investissements similaires pour un total de $2.2 milliards. La moitié des projets annoncés au début 1975 ont représenté des achats d'installations de production déjà en place, l'autre moitié représentant la construction de nouvelles usines ou l'agrandissement d'installations existantes.

Environ les trois quarts de projets annoncés sont venus de firmes britanniques, japonaises, allemandes, suisses et néerlandaises, précise le Conference Board.

Bénéfices

Enfin, les bénéfices nets des entreprises américaines ont chuté en moyenne de 12 p.c. au cours des trois premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1974, indique une étude publiée par la First National City Bnak.

La banque new-yorkaise, qui fonde son estimation sur les résultats déjà publiés par 950 grosses entreprises, précise que ces bénéfices ont reculé en moyenne de 30 p.c. au cours des six derniers mois, ce qui constitue le repli le plus sévère depuis la dernière guerre mondiale.

Ces statistiques confirment les conséquences néfastes de la récession économique sur les profits des entreprises américaines, ce qui pourrait se répercuter d'une façon fâcheuse sur leurs investissements.

Les É.-U . envoient leur uranium se faire enrichir en URSS

(AFP) — Les États-Unis, incapables de répondre à la demande d'uranium enrichi pour les centrales nucléaires des pays occidentaux, ont commencé à envoyer de l'uranium naturel pour enrichissement en Union soviétique, révélait hier le Wall Street Journal.

Les États-Unis et l'URSS sont les seuls pays au monde à disposer d'installations d'enrichissement d'uranium suffisamment importantes pour répondre aux besoins des centrales électriques nucléaires.

Le quotidien économique de New York précise que le département d'État a, la semaine dernière, adressé à la Commission de réglementation nucléaire (NRC) une lettre donnant le feu vert à l'exportation par la compagnie Edlow International de 1.4 millions de livres d'oxyde d'uranium (ou Yellow Cake) destiné d'abord à être transformé en hexafluorure d'uranium en Grande-Bretagne avant d'être expédié en Union soviétique ou il doit être enrichi en uranium 235.

L'uranium enrichi est lui-même destiné à la compagnie "Kraftwerk Union", division nucléaire de Siemens, en Europe. Cette expédition de 1.4 millions de livres de Yellow Cake vers les usines d'enrichissement soviétiques est la première à être confirmée officiellement.

Le Wall Street Journal a cependant appris que la compagnie Transnuclear avait expédié l'été dernier 400,000 livres de Yellow Cake en Grande-Bretagne pour transformation avant d'être enrichi en Union soviétique, dans les prochaines semaines.

Transnuclear est la filiale aux États-Unis de la Compagnie française transnucléaire, spécialisée dans le transport des matieres nucléaires. L'autorisation de diriger ces 400,000 livres vers l'Union soviétique n'a pas encore été demandée à la NRC mais sera vraisemblablement accordée quand elle sera reçue, a indiqué cette agence. La marchandise est destinée à l'Italie dans ce cas.

Selon le Wall Street Journal les États-Unis estiment que si l'Union soviétique est disposée à enrichir de l'uranium à des fins civiles, c'est parce qu'elle dispose de stocks suffisants d'uranium enrichi à des fins militaires, et ne risque donc pas de s'approprier l'uranium américain.

Depuis 1971 en effet l'URSS fournit la France en uranium enrichi. Moscou avait annoncé deux ans plus tard qu'elle était disposée à signer des contrats d'enrichissement avec tous les pays occidentaux. Elle répond maintenant à environ 40 pour cent des besoins européens.

Les sommaires des bourses

New Yord: une semaine qui aura bien fini

NEW YORK (AFP, AP) — Marché de nouveau bien disposé, à Wall Street où l'indice des industrielles s'est adjugé un gain de plus de huit points à l'issue d'une journée modérément active. La tendance à la hausse qui commençait à s'essouffler au cours des jours derniers a trouvé un nouveau stimulant dans l'annonce d'un très bon redressement de la balance commerciale américaine pendant le premier trimestre de cette année.

La majorité de la cote termine avec des avances, en particulier les chimiques où l'on remarque des gains de deux points environ pour DuPont, Monsanto, Union Carbide et Dow Chemicals. On note de même un gain de 1 1/2 pour General Motors aux automobiles, de 2 1/8 pour Phillips aux pétroles et de 1 3/4 pour Copper Range aux mines de cuivre. Avances encore pour les aluminiums, de 1 1/8 pour Kaiser, les aciers, de 1 1/4 pour US Steel, ainsi que pour les alimentaires, cinémas, tabacs, aérospatiales, de 1 3/4 pour General Dynamics, et machines-outils. Enfin,tendance irrégulière pour les pharmaceutiques où Syntex gagne 1 5/8, ordinateurs, matériels électriques, chemins de fer et pneumatiques.

L'indice Dow Jones a grimpé de 8.14 points et clôturé à 811.80.

Montréal: plus de pertes que de gains

MONTREAL (PC) — Les prix ont enregistré des hausses fractionnaires hier, à la Bourse de Montréal à l'issue d'une séance relativement calme.

Les industrielles ont avancé de 0.62, à 190.54, l'indice composé de 0.37, à 185.27 et les services publics de 0.08, à 134.00, tandis que les papiers ont reculé de 0.25, à 107.82 et les banques de 0.94, à 246.60. Le volume a atteint 528,000 actions comparativement à 521,390 jeudi. Il y a en 105 reculs, contre 75 avances seulement.

Cominco était l'industrielle la plus active, en hausse de 1-4, à $31 après un virement de 15,885 actions. Belleterre Quebec Mines Ltd. venait en tête des mines, en hausse de 14 cents, à 74 cents après un virement de 24,500 actions. Les pétroles ont généralement monté. Pan Ocena Oil a grimpé de 5-8, à $12 1/4. Dome Petroleum de 1/4, à $22 1/4. Imperial Oil A est demeuré inchangée à $27, ainsi que Husky Oil à $17 1/4, tandis que Gulf Oil Canada a fléchi de 1/4, à $30 3/4 et Pan Canadian de 1/8, à $13 1/8. Moore Corp. a gagné 7/8, à $48 5/8, Consolidated-Bathurst 3/4, à $24 3/4, Falconrbidge Nickel 1/2, à $36, International Nickel A 3/8, à $26 5/8, Alcan Aluminium 3/8, à $23 3/8, Banque de Montréal 1/4, à $14 3/8, Commodore Business Machines 25 cents, à $4.00, Canadian International Power 1/4, à $14, CP Ltd. 1/4, à $15 7/8, Mercantile Bank 1/4, à $18 3/4, Canadian Javelin 1/8, à $6 1/2, Interprovincial Pipeline 1/8, à $13, MacMillan-Bloedel 1/8, à $23 1/8, IU International 1/8, à $12 1/2, Copeland Process Ltd. cinq cents, à $4.80 et Celanese Canada cinq cents, à $4.05.

Reitman A a perdu 1, à 010 1/2, Noranda Mines A 1, à $34 2, Banque de Nouvelle-Écosse 3/4, à $41 3/4, Dofasco 1/2, à $24, Domtar 1/2, à $21 1/2, Alberta Gas Trunk Line 1/2, à $12 3/8, Bell Canada 3/8, à $45, CP Investments 1/4, à $15 1/4, Banque Toronto Dominion 1/4, à $15 1/4, Banque royale 1/8, à $31 1/4 et Walker-Gooderham A 1/8, à $33 1/8.

Toronto: reprise modeste

TORONTO (PC) — Après trois journées de revers d'affilée, la Bourse de Toronto s'est redressée, vendredi, enregistrant des gains modérés à l'issue d'une séance relativement peu active. L'indice industriel, principal indicateur de la tendance du marché, a clôturé, en hausse de 0.37, à 183.44, les métaux de base de 0.27, à 72.64 et les pétroles de l'Ouest de 1.30, à 169.28. Après avoir reculé d'environ six points au début de la séance, les aurifères ont repris du terrain quelque peu et ont terminé sur une baisse de 2.13, à 376.65.

Comportement des valeurs: 203 gains, 191 pertes, 257 inchangées. Le vllume a atteint 1.59 millions d'actions d'une valeur de $18.34 millions comparativement à 1.80 millions et 020.69 millions jeudi.

Les secteurs des boissons, manufacturier et des marchandises venaient en tête des 10 composants de l'indice industriel qui ont enregistré une avance durant la journée, tandis que les alimentaires et l'immobilier ont affiché les pertes les plus lourdes.

carrières

AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN COMMUNICATION

Le Service du développement des média, ministère des Communications du Québec, désire recruter un agent de développement pour remplir les fonctions suivantes:

1. Identifier, analyser et réaliser les projets de développement en communication, à partir des besoins de la population régionale.
2. Etablir et maintenir des contacts avec les groupes et entreprises de communication dans la région.

EXIGENCES:
Une bonne connaissance du secteur des communications est essentielle. Une connaissance de la région est très souhaitable.

RÉMUNÉRATION:
Le candidat choisi se verra offrir un contrat d'une durée minimale d'un an et sera rémunéré en fonction de son expérience et de ses aptitudes à réaliser le mandat qui lui sera confié.

ENDROIT:
La personne aura un bureau à Communication-Québec à Rouyn.

DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum d'ici le 30 mai à:

Service du développement des média
Ministère des Communications
580 est, Grande-Allée, 3e étage
Québec. G1R 2K2



LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER

La compagnie minière Québec Cartier fait l'aménagement de Mont-Wright en vue de l'exploitation à ciel ouvert d'un gisement de fer situé à quelques 260 milles au nord de Port-Cartier. La production annuelle sera de 18 millions de tonnes de concentré (66% d'hématite spéculaire), ce qui nécessite le traitement de 70 millions de tonnes de minerai brut.

CONTREMAÎTRE GÉNÉRAL ÉLECTRICIEN
Coordonne et surveille le travail de plusieurs contremaîtres dans les domaines de l'électricité industrielle, de la distribution de l'électricité 13.8 KV, 4 KV et 600 volts et de l'entretien de l'équipement électrique (instruments et contrôles), dans la salle principale de commandes. Il sera aussi responsable du fonctionnement des moteurs d'entraînement des concasseurs, des broyeurs, des pompes et des filtres. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Il relève du surintendant.

CONTREMAÎTRES ÉLECTRICIENS (MINES)
Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprenti-électriciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuits CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules tels que camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension, soit 34.5 KV et 7.2 KV.

Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électro-technique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES MÉCANICIENS (VÉHICULES À MOTEURS DIESEL)
Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprenti-mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules tels que camions lourds de 150 tonnes, (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES DE MÉCANICIENS D'ENTRETIEN
Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprenti-mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, de monter et d'entretenir le matériel mécanique tel que les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques, etc. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Excellents avantages sociaux: allocation nordique de $150.00 par mois pour les personnes mariées et de $135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services, publics et éducatifs, sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont. Frais de déménagement payés.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, COMTÉ SAGUENAY
QUÉBEC

Ou appelez: (418)-768-2269 (Frais virés)

Ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre région.

COMMISSION SCOLAIRE DE NORMANDIE

POSTE OUVERT

PSYCHOLOGUE

Fonctions:
—il rencontre les élèves et leur administre au besoin des tests d'intelligence ou autres.
—il est chargé de la rééducation et de la réadaptation des élèves qui en ont besoin.
—il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales.
—il participe à des études de cas.
—il monte et tient à jour le dossier des élèves dans son domaine.
—il s'implique progressivement dans les problèmes d'apprentissage.

Exigences:
—posséder un diplôme universitaire terminal en psychologie, de préférence une maîtrise en psychologie scolaire.
—manifester des aptitudes pour l'animation et posséder un esprit d'initiative.

Faire parvenir curriculum vitae et attestations d'études avant le 14 mai 1975 à:

Yvon Paquin, directeur général,
Commission Scolaire de Normandie,
561 St-Paul, St-Tite,
Cté Laviolette. G0X 3H0

CEGEP ANDRÉ LAURENDEAU

requiert les services d'un

PLANIFICATEUR

de programmes de cours en techniques infirmières (180) à plein temps.

Le titulaire de ce poste devra aussi enseigner durant l'année 1975-76.

QUALIFICATIONS:
—Posséder un diplôme universitaire terminal requérant un minimum de seize (16) années de scolarité ou (l'équivalent)
—Avoir l'expérience de l'enseignement et la pratique de la spécialisation. Le brevet ou le permis d'enseignement serait un avantage.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidatures devront être envoyées avant le 2 mai 1975 à l'adresse suivante:

Directeur du personnel
Cegep André-Laurendeau
382, rue Lafleur
Case postale 300
Lasalle, Qué.

or

LONDRES (AP) — Prix de l'once d,or en dollar américains à la clôture vendredi:
Londres: 166.25
Paris: 168.94
Francfort: 166.83
Zurich: 166.00
Hong Kong: 166.29
Beyrouth: 5,630 le kilo.

monnaies

MONTRÉAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.5150
Allemagne (mark)	.4350
Australie (dollar)	1.3825
Autriche (schilling)	.0612
Belgique (franc convertible)	.0295
Bermudes (dollar)	1.02
Brésil (cruzeiro)	.1322
Bulgarie (lev	1.0704
Chine (yuan)	.5845
Danemark (couronne)	.1875
Espagne (peseta)	.0815
États-Unis (dollar)	1.0190
France (franc)	.2495
Hongrie (forint)	.0418
Inde (roupie)	.1310
Italie (lire)	.001640
Japon (yen)	.003520
Mexique (peso)	.0830
Norvège (couronne)	.2065
Nouvelle-Zélande (dollars	1.3725
Pays-Bas (florin)	.4250
Pologne (zloty)	.0514
Roumanie (leu)	.2043
Royaume-Uni (livre sterling)	2.43
Suède (couronne)	.2600
Suisse (franc)	.4035
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.4265
Vénézuela (bolivar libre)	.2344

l'économie

La Commission d'enquête sur le boeuf



Paul Couture, président de l'Union des producteurs agricoles affirme qu'on est prêt, au Québec, à prendre le taureau par les cornes. dans cet embrouillamini de la distribution de la viande.

Plafonnés à 20%

Les éleveurs du Québec veulent augmenter leur part du marché

par Louis Fournier

Les éleveurs de boeuf du Québec et leur syndicat, l'Union des producteurs agricoles (UPA), ont décidé de prendre le taureau par les cornes!

Ils dénoncent toujours, bien sûr, les puissants intermédiaires de la "chaîne du boeuf", qui font des profits sur leur dos et celui des consommateurs. Mais désormais, ils ont décidé de s'organiser et de se battre, dans un secteur où ils ont toujours été plus défavorisés que les "ranchers" de l'Ouest canadien, regroupés dans le puissant lobby qu'est la Canadian Cattlemen Association.

C'est ce que le président de l'UPA, M. Paul Couture, est venu expliquer, hier, devant la commission fédérale d'enquête sur la mise en marché du boeuf et du veau, qui terminait ses audiences publiques à Montréal.

Il y a un marché

M. Couture, lui-même un éleveur de bovins (et de juments) à Saint-Prosper de Champlain, a souligné la volonté de l'UPA de développer, dans la mesure de ses moyens, non seulement la production mais aussi une mise en marché plus ordonnée du boeuf québécois: "Ce sera difficile, a-t-il avoué, surtout dans les conditions actuelles, mais il y a de la place pour une production accrue chez nous. Il y a un marché énorme".

Voilà pourquoi les éveleurs ont créé, à l'automne, la Fédération québécoise des producteurs de bovins, une organisation qui s'imposait, surtout au moment de la "crise du boeuf" et de la révolte des tracteurs au Québec! Cette Fédération a déposé une requête, auprès de la Régie des marchés agricoles du Québec pour mettre sur pied un plan conjoint de mise en marché, "afin de rétablir l'équilibre des forces avec les intermédiaires" comme les abattoirs et salaisons, les grossistes et les chaînes d'alimentation qui dominent le marché.

M. Couture a expliqué qu'une telle opération — souhaitée par l'UPA dans plusieurs autres productions — permettra aux éleveurs de négocier collectivement leur prix de vente avec de gros acheteurs: "Eux, ils sont concentrés. Nous, on doit s'unir pour ne pas se faire manger la laine sur le dos!"

Quelques gros

Le président de l'UPA devait même dire: "La libre concurrence n'existe pratiquement plus. Le contrôle du marché est entre les mains de quelques gros, qui peuvent fixer leur prix d'achat".

Un Office de mise en marché québécois du boeuf, a ajouté M. Couture, serait un premier pas et nous comptons bien l'obtenir. Il n'a pas d'objection à ce que cet Office — et des régies semblables dans d'autres provinces — soit chapeauté par un Office canadien de commercialisation du boeuf: "Jusqu'à maintenant, on vit au Canada" a-t-il laissé tomber...

La Canadien Cattlemen Association, de Calgary, s'oppose à une telle intervention de l'État, d'autant plus que les "ranchers" de l'Ouest dominent le marché de Montréal, le plus important au Canada pour le "fameux" boeuf de l'Ouest.

Pour M. Couture, un tel Office permettra d'éviter, pour les consommateurs et les producteurs, des "cycles déraisonnables" de hausse, de baisse puis encore de hausse du prix du boeuf.

Quel degré?

Le commissaire Hu Harries de Calgary, lui-même éleveur de bestiaux et ex-député libéral, a semblé inquiet de la position de l'UPA. Il a voulu savoir, à plusieurs reprises, à quel degré d'autosuffisance le Québec pourrait parvenir dans le domaine du boeuf.

À l'heure qu'il est, le Québec produit à peine 20% du boeuf mis en marché ici. Il s'agit surtout de vaches laitières "réformées" et de veaux issus de troupeaux laitiers. On compte, selon les chiffres fournis hier par l'UPA, un troupeau de 175,000 vaches de boucheries et seulement de 5,000 à 10,000 bouvillons classés A 1 et A 2 produits chaque année — des bêtes de même catégorie que le boeuf de l'Ouest.

"Je veux détruire un mythe, a lancé M. Couture, celui du boeuf de l'Ouest! Si on réussit à l'alimenter au grain, le bouvillon est aussi bon au Québec".

Pas facile

Cependant, l'expansion des éleveurs québécois ne sera pas facile. Selon les données compilées par l'économiste François Côté de l'UPA, "ces jours-ci, dans les meilleures conditions, le boeuf A 1 et A 2 ne rapporte que 40 cents la livre au producteur". Ce qui veut dire qu'il perd près de $205 sur chaque bouvillon vendu!

Quant aux veaux, ils ne trouvent guère preneur depuis un an, après s'être vendus à 55 cents la livre en 1973.

Pour compléter ce sombre tableau, la "crise du boeuf" (surproduction) a frappé plus durement le Québec que le Canada, car ce sont les prix du boeuf de catégorie D (la vache) et du veau qui ont le plus baissé.

31.4%

Mais jusqu'où le Québec peut-il hausser sa production? Dans son plan d'autosuffisance, le ministre de l'Agriculture, Normand Toupin, a prévu qu'on pourrait "élever" (c'est le cas de le dire) la production de boeuf local de 20% à 31.4% en 1977.

"C'est malheureusement irréaliste dans les circonstances a commenté M. Couture. On ne peut forcer nos gens à se lancer dans le boeuf s'ils n'en vivent pas! Mais nous sommes d'accord avec l'objectif, et même plus si c'est possible'".

La situation ne pourra changer, selon l'UPA, que par un "plan conjoint" et, aussi, par un approvisionnement à meilleur coût en grains de provendre de l'Ouest et par le développement de l'industrie québécoise du maïs-grain.

"Des subventions, ce n'est pas une solution à répondu M. Couture à une question. C'est un pis-aller quand tout va mal".

En français

Le commissaire Hu Harries a redit son inquiétude: si la production du boeuf augmente au Québec, celle du lait et du beurre risque de diminuer! Il faudra les produire nous-même dans l'Ouest. Et écouler notre boeuf en Californie, au Japon...

M. Couture a répondu que le Québec peut augmenter graduellement sa production, sans diminuer "dans le lait, où nous avons le championnat".

Le président de l'UPA a défendu en français tout au long, le mémoire de son organisme. Il a même "forcé" le commissaire Harries, un "Westnerner", à baragouiner quelques mots en français, pour la première fois au cours des audiences à Montréal!

"Ouvrez vos livres", dit l'UPA aux intermédiaires!

L'UPA n'a pas oublié les consommateurs en présentant son mémoire, hier.

Pour eux, qui sont "aussi dispersés face à des chaînes d'alimentation de plus en plus concentrées", la centrale syndicale des agriculteurs réclame une justification publique des prix: "Tous ceux qui sont impliqués dans la production et la vente du boeuf — et des aliments —, agriculteurs compris, doivent ouvrir leurs livres et faire la preuve que les prix et les marges de profit sont justifiés par les coûts de production".

L'UPA n'a pas été tendre pour les "intermédiaires", pas plus que les fournisseurs de matières premières (intrants) — le coût des moulées a grimpé de 85.7% de 1971 à 1974.

Quant aux chaînes d'alimentation, aux grossistes et aux abattoirs, ils se "portent bien", a dit M. Couture et leurs marges de profit sont "stables", même si les prix payés aux éleveurs ont baissé. Et "s'ils choisissent de vendre le boeuf à perte au consommateur (comme l'a soutenue Steinberg), ce n'est que pour attirer une clientèle accrue et réaliser des bénéfices dans les autres sections de leurs établissements" dit le mémoire de l'UPA.

Boeuf: Steinberg perd de l'argent!

(par L.F.) — Si la grande chaîne d'alimentation Dominion dit ne pas faire de profit — ni de perte — en vendant du boeuf, Steinberg, de son côté, perdrait un peu d'argent avec cette viande, en voulant être "de notre côté".

C'est du moins ce qu'a expliqué, hier, l'expert en viandes de la compagnie, M. Jack Levine, l'homme qui achète directement dans l'Ouest le boeuf que vous trouvez au comptoir des viandes de Steinberg. Il achète aussi un peu sur le marché ontarien mais à peine au Québec: "Nous avons toujours eu pour politique de soutenir les producteurs du Québec, a-t-il expliqué, mais dans le boeuf, ils ne sont pas compétitifs".

Selon M. Levine, qui a répondu en anglais aux questions que lui posait en français le commissaire Lydia Patry-Cullen (ex-cadre chez Steinberg), "nous estimons que nos frais de manutention du boeuf sont légèrement supérieurs à 20 cents la livre. Or, à l'heure actuelle, notre marge commerciale sur le boeuf s'établit à environ 16 cents la livre".

Chez Steinberg, le boeuf serait donc un "loss leader", un produit qui attire la clientèle mais qui ne procure pas de profit.

M. Levine a insisté: "Le jeu de la concurrence fait que les marges commerciales pratiquées de nos jours sur le boeuf par les supermarchés ne couvrent plus les frais de manutention du boeuf".

L'expert en viandes devait dire aussi que "ce régime de libre concurrence est celui qui contribue à donner le plus d'efficacité économique à l'ensemble du système de distribution". C'est pourquoi Steinberg s'oppose carrément à toute intervention de l'État: "Les offices de commercialisation et les autres formes de dirigisme économique ont tendance à scléroser les mécanismes de production et de distribution, à faire augmenter les prix et à entraîner une diminution du volume de la consommation".

"Nous croyons, conclut le mémoire de Steinberg, que plus les consommateurs deviendront avertis, plus ils choisiront d'acheter chez nous."

AVIS IMPORTANT

AUX NOMADES QUI DÉMÉNAGENT BIENTÔT!

ET QUI SONT ABONNÉS AU JOUR!

FAITES-NOUS PARVENIR LE COUPON CI-DESSOUS AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT VOTRE DÉPART, SI VOUS VOULEZ QUE LE JOUR VOUS SUIVE...

ANCIENNE ADRESSE

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
TÉL: _____

NOUVELLE ADRESSE

_____
VILLE: _____
TÉL: _____

SI...
ou
OXFAM

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

jacques parizeau



Une société d'Etat: pourquoi faire?

Au début de la semaine prochaine, se tient à Montréal un colloque international sur l'orientation des Sociétés d'État. La plupart des participants canadiens, québécois, français, italiens et britanniques occupent ou ont occupé des postes de premier plans dans des sociétés gouvernementales. À ce titre, on peut espérer une discussion aussi directe que possible de problèmes concrets qui, au Québec, sont loin d'être résolus et qui, pour la plupart, se ramènent à la question suivante: quand on a créé des sociétés gouvernementales, qu'en fait-on?

On peut évidemment, du revers de la main, balayer la question à partir de prémisses quasi-religieuses. Pour certains, l'extension du secteur public étant mauvaise, toute nouvelle société d'État est non seulement inutile, elle est déplorable. À l'autre bout des croyances religieuses, il y a ceux pour qui le système ne peut souffrir de reformettes; il est pourri jusqu'à l'os. Créer des sociétés d'État dans l'espoir de modifier le système est pire que vain, c'est illusoire. C'est tout le système qu'il faut renverser.

Et comme d'habitude, dans ce genre de conflit doctrinaire, il y a un nombre considérable de citoyens qui "sentent" que d'étapes en étapes, il faut corriger, combler les carences, réorienter, et que dans ces conditions, il faut des instruments, donc des sociétés d'État.

En retard

Encore cette prise de conscience est-elle relativement récente au Québec. La première S.G.F. du monde occidental est apparue en Belgique en 1825. La première Caisse de Dépôt est née en France en 1818. L'Ontario a nationalisé ses compagnies d'électricité en 1907. Et la nécessité d'une banque d'État spécialisée dans le financement des exportations a été comprise aux États-Unis vingt-cinq ans avant que le Canada commence à s'en rendre compte.

Le grand virage a été pris au Québec à l'occasion de la Révolution tranquille. En treize ans, la floraison a été remarquable. Alors qu'avant 1960, on ne disposait guère que d'ùn fragment d'Hydro-Québec, de la Commission des Liqueurs, et du crédit agricole, comme secteur public d'entreprises, on y a ajouté, tambour battant, tous les réseaux commerciaux d'électricité, la Société générale de Financement, la Caisse de Dépôt et Placement, la Société québécoise d'exploration minière, la Société québécoise d'initiative pétrolière, la Société d'Habitation du Québec, Sidbec, Rexfor, la Société de Développement industriel, qui prenait la relève de l'Office de Crédit industriel (sans compter des initiatives comme la Société du Parc industriel de Bécancour). Certaines tentatives ont avorté comme celle de créer une société aérienne intégrée à partir de Québécair, Nordair et des services aériens du gouvernement. D'autres projets sont encore dans les limbes, comme, par exemple, le crédit hôtelier ou les sociétés régionales de développement.

En somme, sous tous les gouvernements, il ne s'est pas passé d'année sans qu'un projet n'aboutisse ou ne soit mis à l'étude. Indépendamment de l'orientation doctrinale d'un premier ministre, il a été pris dans un engrenage dont il ne pouvait se défaire

Certains projets ont abouti en dépit des accusations de socialisme promenés dans l'opinion publique de façon particulièrement agressive. D'autres sont arrivés à terme au milieu de l'indifférence générale. Mais le mouvement est clairement irréversible.

Où aller?

Tout cela est bel et bien. Il n'en reste pas moins que la création de telles sociétés ne suffit pas. Il faut encore savoir ce qu'on va en faire, ce qu'on veut en faire. Trop souvent, tout s'est passé comme si après avoir accouché d'une nouvelle Société, le gouvernement considérait qu'il n'avait plus à s'en soucier, tant qu'elle fonctionne bien, (traduisez: tant qu'elle n'a pas besoin d'argent). L'auteur de ce texte a siégé pendant sept ans au conseil d'administration de plusieurs de ces sociétés d'État comme représentant officiel du gouvernement. Il ne se souvient pas d'avoir jamais reçu d'instruction quant au rôle qu'il devait y jouer. Des demandes d'instruction se terminaient habituellement pas des formules du genre: "Faites pour le mieux".

Certains trouvaient une telle attitude excellente. Elle démontrait clairement le refus du gouvernement d'atténuer "l'autonomie" des sociétés. Autonomie et décentralisation étant des mots à saveur populaire, alors que directives et centralisation ont une saveur technogratique, donc pérojative, on en arrivait à se glorifier de ne pas se servir de ce qu'on avait créé.

Pour être juste, il faut reconnaître que dans d'autres pays, on s'est plaint du contraire. D'autres gouvernements ont souvent imposé à leurs sociétés des choix d'investissement ou d'équipement qui sur le plan de l'intérêt national étaient peut-être inévitables mais qui compliquaient singulièrement la vie de ceux qui dirigeaient ces sociétés. Dans le domaine de l'aviation ou des filières énergétiques, les gouvernements qui ont défini des choix se sont souvent faits accusés de sacrifier l'intérêt des contribuables d'aujourd'hui en faveur de l'emploi de demain.

Il y a dans ce domaine des équilibres compliqués à atteindre dont on commence à peine, dans notre milieu, à percevoir toutes les implications.

De même les rapports de sociétés d'État avec les intérêts privés, posent une foule de problèmes encore mal résolus. L'organisme gouvernemental est-il destiné à entrer purement et simplement en concurrence avec le secteur privé? Doit-il se limiter à pallier les insuffisances du secteur privé, c'est-à-dire à agir dans des domaines qui, pour des raisons de rentabilité ne l'intéresse pas? Doit-il chercher à regrouper un certain nombre d'entreprises autour de lui de façon à entrainer groupe dans une direction que, livré à sa propre initiative, il n'aurait pas adoptée?

La coopérative et la région

Et, au Québec, qui dit entreprise privée ne dit pas seulement grands intérêts multinationaux ou canadiens-anglais. Les rapports entre les sociétés d'État et le mouvement coopératif débouchent tout droit sur les questions que l'on vient de poser. Les deux groupes doivent-ils être en concurrence ou combiner leur action? Si la Société d'investissement Desjardins prend une grande ampleur, il est inévitable qu'elle se pose la question de savoir quel genre de rapports elle entretiendra avec la S.G.F., la S.D.I., et la Caisse de Dépôt.

Sur le plan régional aussi, on est en face de questions encore mal explorées. Jusqu'ici on n'a pas encore franchi au Québec l'étape de créer des Sociétés gouvernementales spécifiquement chargées de développer une région. L'Office de Planification et de Développement du Québec, l'Office de Développement de l'Est du Québec, n'ont pas eu les pouvoirs et les ressources de véritables sociétés de développement régional. Les ministères ont toujours voulu garder leurs pouvoirs de dépenser.

Pourtant, les expériences italiennes et surtout françaises dans ce domaine sont intéressantes, en tous cas valent la peine d'être examinées. Finalement les résultats des politiques dites régionales au Québec n'ont rien de bien spectaculaires. Il est peut-être temps de se demander pourquoi. Définir l'avenir de l'Abitibi, du Saguenay-Lac Saint-Jean ou de la Gaspésie, peut en dépandre.

Le secteur public des entreprises gouvernementales du Québec n'est plus maintenant marginal ou secondaire. Il faut, après plusieurs années d'expériences, de rodage, d'apprentissage, d'échecs et de succès ponctuels, définir avec beaucoup plus de précision son orientation, ses lignes d'actions, son rôle. Le Québec est mieux équipé qu'il ne l'a jamais été pour orienter son développement. L'équipement qu'il ne possède pas encore, il peut le mettre sur pieds rapidement. L'important c'est qu'il sache comment s'en servir.

IMMEUBLES 100

101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepots à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200

202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepots à louer
271 hotels villegiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300

302 ameublement
305 antiquites à vendre
308 antiquites demandees
310 articles de menage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cines
325 cameras
328 machinerie
330 materiaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoleum
343 terrazo - ceramique
346 machines a coudre
349 lingerie - fourrure vetements
350 T.V. stereos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux a vendre
371 acheterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers a vendre
380 divers demande
385 equipement de ferme

SERVICES 400

402 peintre
405 electricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ebeniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouve
433 chauffage
435 planchers
438 demenagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturiere
450 decoration
455 impots - tenue de livres
459 portes et fenetres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500

502 associes demandes
505 agents demandes
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypotheques
520 administration

AVIS DIVERS 600

602 activites sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charite
612 encans
620 chasse & peche
625 divers
630 avis legaux appels d'offres demandes de soumissions
634 deces
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700

701 ecole
706 ecole de conduite
709 ecole de metiers
712 ecole de danse
715 cours de perfectionnement
720 education
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800

800 service de personnel
807 couples demandes
810 hommes demandes
820 femmes-filles demandees
830 hommes-femmes demandes
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandes
845 emplois demandes

VEHICULES 900

903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 equipement a neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 reparations autos camions
958 pneus
962 pieces d'auto
970 equipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions a vendre
982 autos et camions a louer
985 autobus
988 debosselage peinture
990 autos camions demandes
999 autos a vendre

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

101 propriétés à vendre

STE-JULIE, haut-bois dans le boisé, bungalow de 7 pièces, sous-sol très bien fini avec chambre additionnelle, chauffage électrique, garage, prix réaliste. Claire Maior 649-5929.
COURTIER FIDUCIE DU QUÉBEC 679-1110

REPENTIGNY. Bungalow neuf, 24 x 40, prix $24,300. Tél: 581-0364.

113 propriétés demandées

Maison demandée, je désire louer une maison à Duvernay, 4 chambres à coucher, salle à dîner, terrain cloturé si possible confidentiel 661-2193.

126 maisons mobiles

Maison mobile à vendre 1974. Entièrement meublée 64' x 14 pieds. $2,200. comptant: $10,500 à la banque. Appeler: 473-4570.

134 appartements condominiums à vendre

Longueuil condominium, vente ou location. 3 chambres à coucher, piscine, sauna, garage, près métro, quartier résidentiel. Tél.: 684-6434 après 7h PM.

147 terrains à vendre

Rivières des Prairies et ville St-Hubert. 25,000 pi.car. de terrain commercial et industriel. Vente, échange ou louer. Désignation 75 Pl. de front, coin 7e rue sud ouest et 330 Pi sur la 58e ave. C.R. Coutu, 254-4245.

202 appartements à louer

2½ chauffés, Côte des Neiges, face parc, près université, hôpitaux, frégidaire, cuisinière, $105. (Tout compris) libre 1er mai. 738-7544 après 19h.

211 appartements et logements à partager

Appartement situé à ville LaSalle à partager avec jeune homme. 363-9236.

214 logements à louer

Sur la Plaza, logement refait à neuf, $80 par mois, 5 pièces. 6397 Christophe-Colomb près de Beaubien. Peut-être visiter entre 7h & 9h le soir seulement.

224 logements demandés

Désire trouver dans Outremont ou Côte-des-Neiges, un 6 pièces, personne sérieuse. Demandez France à **331-8961.**

Besoin d'un local pour studio de ballet **à but non lucratif** dans section Outremont, Côte-des-Neiges (2 soirs par semaine). N'avons pas les moyens de payer un gros loyer. **733-0251** entre 6h. P.M. et 8h. P.M. **737-1959** entre 11h. A.M. à 4h. P.M.

Côte-des-Neiges, Outremont, professionnelle cherche grand logement tranquille, préfère avec foyer. Demander Denise Roussel: **473-4694** jour.

271 hôtels villégiature

MOTEL À VENDRE sur la route No 11, très beau terrain, piscine, foyer, TV couleur. Rapporte plus de $50,000. Par année pour plus amples renseignements: 661-2193.

280 terrains à louer

CHANCE EXCEPTIONNELLE
grand terrain disponible pour
CENTRE D'ACHAT
situé à l'entrée (sortie) d'une ville touristique près de
MIRABEL
petit comptant. Valeur totale à discuter.
BIENTÔT
De nouveaux plans d'aménagement d'approche et d'entrée de la ville seront approuvés. Pour plus amples renseignements (514) 661-2193.

283 on demande à louer

Désire trouver logement ou maison, 6 à 8 pièces dans Montréal ou extérieur jusqu'à 20 milles de Montréal. Pour occupation immédiate, 861-8094. (prendrais aussi chalet).

305 antiquités à vendre

Authentiques meubles québécois en pin de qualité exceptionnelle, du XVIII et XIX siècle avec leurs couleurs d'origine.
R. Coutu, Antiquaire
38 chemin Richelieu, village St-Charle sur Richelieu, sortie 69 de la trans-canadienne. Ouvert tous les jours samedi et dimanche inclus. Lundi fermé. Tél.: **584-2631.**

Armoires, lustre, lit, piano, collection animaux sauvages, décapage, decapan. Pierre Richer, 1116 Bernard, 279-1432.

319 instruments de musique

Allen
Orgues d'Eglise & d'institutions
VENTE & SERVICE
Nous acceptons les échanges
Studios d'Orgues Hammond
Dominique Boulet
1401 rue Legendre O., Suite 301
Montréal
(514) 384-2551

332 effets de bureau magasins - restaurants

Selectric IBM - $500. 272-8517.

379 divers à vendre

Robe de mariée, grandeur 12 ans, voile. Tél. sur semaine (après 9h. p.m. à 381-6983.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 05-500-017084-748
COUR SUPÉRIEURE
PIERRE VADNAIS, résidant et domicilié en les Cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
—VS—
BENJAMIN PHILIPPS,
et
ANDREW SNEDDON, autrefois tous deux résidant et domiciliés à Valcartier, district de Québec, présentement de lieux inconnus & Al.
DÉFENDEURS
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs BENJAMAIN PHILIPPS et ANDREW SNEDDON, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.
MONTRÉAL, ce 22 avril 1975
CLAUDE DUFOUR, P.A.C.S.M.
Me CLAUDE FILION,
1595 rue St-Hubert
Montréal, Qué.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-01784-748
COUR SUPÉRIEURE
UNIVERSAL HOLDING COMPANY,
Demanderesse,
—VS—
CONCORDIA LIFE INSURANCE COMPANY,
Défenderesse,
—ET—
CONCORDIA LIFE INSURANCE COMPANY, corps politique incorporé, dûment incorporé, selon la loi ayant leur siège social et principale place d'affaires dans la Cité de Toronto, Ontario, ayant un bureau dans la Province de Québec, au 474 Avenue Westminster, Montréal.
Demanderesse-en-garantie,
—VS—
WESTERN INSURANCE AGENCY LIMITED, corps politique incorporé, dûment incorporé, selon la loi ayant leur siège social et principale place d'affaires à Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, JOSEPH MEIN, Exécutif, résidant et domicilié au 99 Britanny Drive, Town of Mount Royal, district de Montréal, JOSEPH FRIEDMAN, résidant et domicilié au 140 Appin Avenue, Ville Mount-Royal, district de Montréal
Défendeurs-en-garantie,
SUIVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR
La défenderesse-en-garantie WESTERN INSURANCE AGENCY LIMITED, est enjoint de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie de Bref d'assignation et déclaration en garantie a été laissé pour elle au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.
Montréal, le 23 avril 1975
J.P. DESROSIERS,
Officier autorisé
MM. LAING, WELDON & ASS.,
Avocats,
630 ouest, Boul. Dorchester, 22e étage,
Montréal, Qué. H3B 1V7

Avis est donné que Richard Fréchette Inc., détanteur du permis no 22307-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour les clauses A et B de son permis qui se lisent présentement comme suit:
A—Transport restreint, longue distance, route restreinte, contrat.
a—entre les gares de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada à Montréal, Richemont et Victoriaville ainsi qu'entre les résidences des agents de ladite compagnie à Danville, Warwick, Princeville, Plessiville, Ste-Julie, Lyster, Dosquet et St-Agapit pour le transport de marchandise pour le compte de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada.
B—Transport restreint, longue distance, route restreinte, contrat.
b—Entre les gares de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada à Victoriaville, St-Hyacinthe et Montréal, pour le transport de marchandise pour le compte de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada soit modifier et quelles se lisent dorénavant de la façon suivante;
A—Transport restreint, longue distance, route restreinte, contrat.
a—entre les gares de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada à Montréal, Richemont, Victoriaville et Acton Vale, ainsi qu'entre les résidences des agents de ladite compagnie à Danville, Warwick, Princeville, Ste-Julie, Lyster, Dosquet et Agapit pour le transport de marchandise pour le compte de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.
B—Transport restreint, longue distance, route restreinte, contrat.
b—Entre les gares de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada à Victoriaville, Ste-Hyacinthe, Montréal et Drummondville, pour le transport de marchandise pour le compte de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada.
Toute personne intéressée à ladite demande peut s'opposer dans les (4) quatre jours suivant la première parution de cet avis.
Corbeil & Baillargeon, Procureurs
Deuxième parution

379 divers à vendre

Des chèvres à vendre toggemberg pur sang, et mixtes, chèvres laitières, biquettes et biquets. Production moyenne de lait par mère, 1800 lbs par lactation. Demander L. Ansousse, rang 9, St-Adrien de Han, comté de Wolfe, 819-828-2171.

Divan lit, commode, chaise, table-tournante 733-6871.

Authentique peau de zèbre du Kenya taille adulte, superbe et unique pièce décorative. 761-1117.

380 divers demandé

Enregistreuse Sony TC - 105. 272-8517.

413 entrepreneur

Rénovation, réparation, foyer, pierre, brique menuiserie générale, galerie, escalier, redressons plancher, réparation de solage, assurance incluse. **642-4077.**

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: **721-7738.**

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement à prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

Vous déménagez, vous avez besoin d'un camion? 279-1432.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage de mur, plafond, plancher, vitre, tapis. Estimation gratuite M. Roger: **676-3332.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formules depuis 1968, tenue de livre. Tél.: **381-5425.**

Impôt jour ou soir, travail garanti. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau. Allons chercher et livrons. Yves Rosand: **276-4823.**

830 hommes-femmes demandés

Sténo-dactylo avec expérience et connaissance de comptabilité, tél.: 739-2291.

820 femmes-filles demandées

Préposée au crédit. Compagnie pétrolière indépandante. Expérience nécessaire. LaSalle. 363-5551 demandez Mlle Richard.

918 motocyclettes

Honda: exclusive, nous ne vendons aucune autre marque, bonne remise sur usagée, meilleur service en ville, Honda inc.: **273-8879.**

999 autos à vendre

Particulier. Peugeot 304, 1972, bas millage, excellent état, radio AM-FM. $1950. 276-7437.

Mazda 808 - 1973, familiale 2400 milles, 6 pneus Michelin, radio. très propre. $1,950. Appeler 325-0019.

PEUGEOT 403, 67, 4 pneus radiaux neufs, à besoin de débossage, valves à refaire et peinture, excellente voiture pour "rally". Gérard Paiement à: 331-9721.

Corbillard Cadilac 68, limousine bleu royal, $1,200. 671-2276.

NOUS ACCEPTONS
CHARGEX
ET
master charge
LA CARTE INTERBANQUE. THE INTERBANK CARD.
POUR VOS PETITES ANNONCES

Les petites annonces c'est



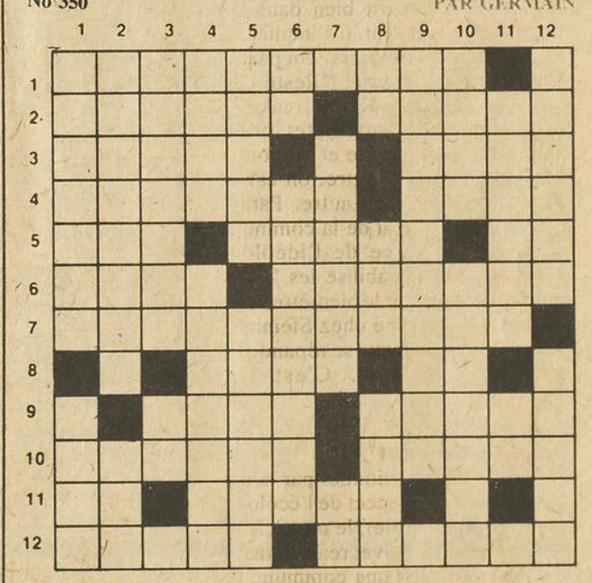
Hélène Lesperance
331-8961



Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 350

PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Elles sont toujours fastidieuses à remplir, où que ce soit!
2—Se dit d'un homme devenu esclave d'une condition qui l'empêche d'être lui-même. — Faut le faire!
3—Sert à contenir les flots. — Mieux vaut ne pas s'attendre à lui.
4—Dupées, trompées. — Filtre le sang.
5—Colère de cruciverbiste! — Regarde de haut. — C'est un ti-gars!
6—Plante aquatique. — Pressentis.
7—Qui proviennent des "vieux pays".
8—Qui ne court pas les rues. — Pronom.
9—Fait crier les boyaux, comme disait ma mère. — Sale maladie qui a ravagé bien des continents.
10—Cassure, défaut. — Sortis de.
11—Préfixe. — Un enfant l'est parfois mieux que ses parents; on se demande comment?
12—Sert à attraper les poissons. — Courants.

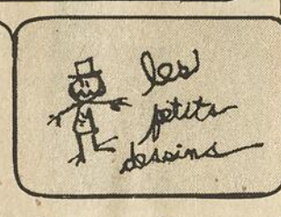
VERTICALEMENT

1—Vraiment, faudrait pas vous occuper de ça. Perdez pas votre temps, c'est quelque chose de tout à fait inutile et insignifiant. — Conj.
2—Désigne un grand cave ou un petit con. (En passant, c'était le nom d'un empereur romain, comme quoi il n'est pas nécessaire d'être brillant pour passer à l'histoire!) — Recueil d'anecdotes.
3—Dureté, sévérité. — Interj.
4—Bouges. — Terminent les histoires ou les chansons.
5—Charges d'ânes. — Une belle-famille bourrée de foin est toujours contente de compter parmi ses alliés un homme de...
6—Article. — À St-Jean de Dieu ou à St-Michel Archange. (qual.)
7—À St-Vital de Clermont ou à Ste-Rose du Dégelé. (qual.) — Prép.
8—Poss. — Proclamation. — Elles jacassent, jacassent, jacassent...
9—Un cambrioleur propre et consciencieux n'en laisse jamais.
10—Une peau féminine la supporte assez bien... — Qualifie une soirée où tout le monde s'amuse.
11—Servent à faire des prédictions... — Pronom.
12—Arbres à bois dur. — Petit marmot adorable et sage comme une image.

Solution no 349

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	T	T	R	A	I	T	S	■	P	A	F
2	B	O	U	I	L	L	O	I	R	E	■	R
3	S	A	R	D	E	■	T	R	O	U	V	E
4	O	S	C	A	R	S	■	E	S	■	I	L
5	U	T	■	N	I	A	I	S	E	U	S	E
6	D	E	■	T	O	R	D	■	E	L	U	S
7	R	U	E	■	N	I	E	R	■	C	E	■
8	E	R	R	E	■	■	S	■	F	E	L	E
9	■	S	A	L	U	E	■	A	I	R	■	V
10	I	■	B	U	S	T	E	S	■	E	P	I
11	S	O	L	D	E	E	S	■	D	E	A	T
12	O	R	E	E	S	■	T	O	U	S	S	E

N.B. Les mots croisés sont plus difficiles le jeudi, le vendredi et le samedi.

La Coopérative  et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA
C.P. 220 DEPT. 49
VILLE MONT-ROYAL
H3P 3C4 P.Q.

TÉLÉPHONEZ AU DEPT. 49
pour obtenir notre catalogue sélectif.
274-5468...
ALLO?
23

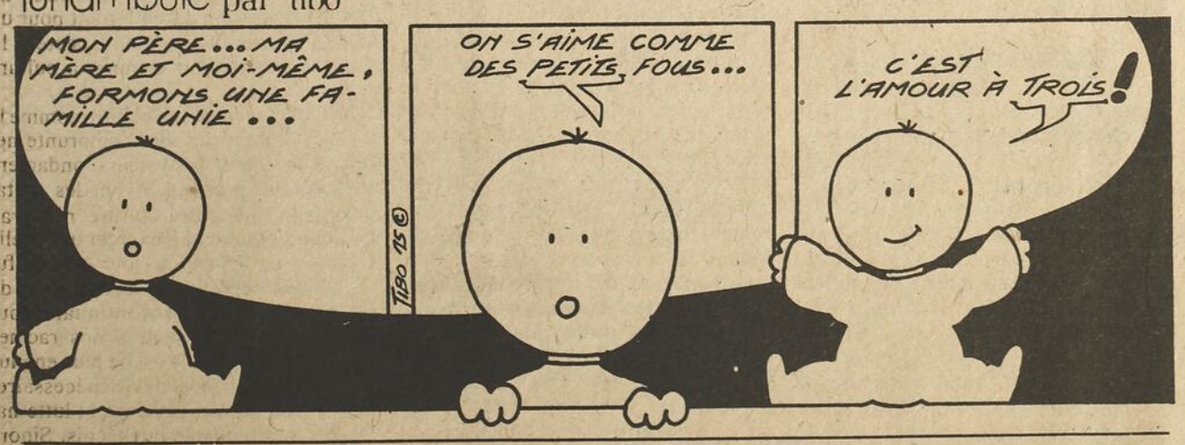


Monsieur Chose passe une audition à Radio-Cadenas, car il aimerait être animateur.

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



À PRIX D'ESCOMPTE
MATELAS
de toutes marques - grandeurs et qualites
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.
Tout pour le foyer
CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.

207 Beaubien est	276-9067
7573 St-Hubert	276-5507
10192 boul. St-Michel	384-3044
790 Atwater	935-6716

LE MATELAS C'EST NOUS

LE JOUR
vie et culture



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Le Baron Filip, qui a coutume de dire "y'a rien là", a maintenant l'air de se demander: "Qu'est-ce qu'y a là?"... La contre-culture interloquée: un instant, figé, de la Rencontre internationale de la contre-culture, un instantané démenti par la dialectique d'assises tourmentées... Y a-t-il une contre-culture ou bien n'y a-t-il que des contre-culturistes?

Les contre-culturistes

par Robert Barberis

collaboration spéciale

Exercice d'écriture automatique. Un enfant joue de la batterie sur la scène. Un chien policier se promène librement. Qui jappe nerveusement? est-ce le baron Filip qui marche à quatre pattes, ce fou du roi sans roi? non, c'est son mignon de petit chien. "Tu es un fasciste" crie Denis Vanier à Louis Geoffroy, visiblement ébranlé, qui venait de dire: "Pas une idée ne vaut un homme". Vieille querelle à **Hobo-Québec.** La fée des étoiles est très belle. Un Français du nom de Brau à l'aéroport: "Quel dialecte parlez-vous?" suscite une colère chez l'auteur de **Lesbienne d'acide.**

Paul Chamberland parle des idéologies qui ont une odeur d'encens et de poudre; s'intéresse au supra-mental et se dit post-marxiste. Un main-misien est bien dans son "ego-trip"; pourtant, il s'inquiète de la situation des ouvriers. Un participant marxiste lui crie: "Reste dans ton trou". Georges Khal "freake" et fait un "trip" gauchiste: crisse allons-nous-en d'icitte et prenons le fusil. De part et d'autre, on caricature la position de l'autre. Paradis artificiel et a-social de la commune; camisole de force de l'idéologie marxiste qui culpabilise les "drop-out" qui vivent sur le bien-être social et font leur marché chez Steinberg. La mauvaise humeur se répand. **Dynamite** de groupe. C'est trop "heavy".

Trouver le joint

Se déconditionner par la drogue, le sexe, le respect de l'écologie, la musique (la vraie), le mysticisme. Créer une alternative; réaliser un autre possible dans une commune par exemple, celle de Morin Heights où vit Chamberland. Respecter le code planétaire: cycles, air pur, vie saine, nouvelle culture.

Se déconditionner en travaillant à la disparition de la propriété privée des moyens de production par la lutte des classes. Luc Racine indique l'impasse. Remplacer un pouvoir par un autre, c'est reproduire les mêmes relations autoritaires. Il est bon qu'en certains lieux, on expérimente de nouvelles relations homme-femme, adultes-enfants. La jonction de la tendance marxiste et de la tendance mainmisienne est-elle possible? Libération individuelle-libération collective.

Un "lapsus linguae"

Texte écrit **ensemble** par Denis Vanier et Josée Yvon (qui le lit). Pas de demi-mesure. Jusqu'au bout. "Nous écrivons pour les évadés de prison". "La seule influence littéraire que j'ai eue est celle du FLQ" (Denis Vanier). Nicole Brossard, sagement, dit que l'écriture a pour moteur le désir entravé et le refus de ce qui empêche le plaisir. Curiosité sur le sexe, pardon sur le texte. Elle prononce le mot "texte" une douxaine de fois et j'entends toujours "sexe". Lapsus superbe. C'est le clou de la soirée. Un marxiste évoque l'hélicoptère de l'armée au-dessus de la commune. On parle de "textes d'assauts". Sont invités ici les chars d'assauts de la contre-culture. Un Chilien parle (l'écoute-t-on?): y a-t-il une culture québécoise qui parte du peuple et que faites-vous pour elle?

Des minoritaires

Jacques Lazure, sociologue. Notre situation de minoritaires au Canada favorise la contre-culture. Les arts jouent un rôle déterminant dans le processus de libération individuelle et collective. Nos créateurs ont remué le sol culturel. L'Américain Plymel affirme que Nixon a plus fait pour détruire l'appareil politique américain que les tenants de la contre-culture qui n'ont jamais rien fait de pertinent pour la classe ouvrière et les pauvres. Le Français Biga est sympathique mais plutôt mal à l'aise. Cinq minutes après le début de son discours, on entend: "C'est plate hostie"; "Ferme-ta gueule si t'as rien à dire." Règne une parfaite harmonie comme vous voyez. On vient se déculpabiliser. On n'a pas été gentil pour le Français. On a immolé un Français sur l'autel de la liberté de parole. Les Français n'ont pas la vocation du martyre, même barbus et de Nice.

L'Indien d'Outremont

Straram n'écrit pas pour être lu dans les usines. Sa critique s'adresse aux intellectuels petits-bourgeois qui contrôlent les media afin de transformer leurs schèmes mentaux. On le traite d'Indien d'Outremont. "J'ai fait quinze ans de travail critique au Québec au service de la classe ouvrière". Contre la mythologie de **Mainmise.** Lisez **Chroniques.** L'humanisme individualiste est un leurre qui fait le jeu de l'impérialisme américain.

Plymel dit que la guerre est un problème métaphysique. Straram le Bison ravi réplique: "Demandez aux vietnamiens si la guerre n'est pas un problème politique". Plymel (après traduction): "Tell him he is a fucking buffalo". Ce à quoi le Bison de moins en moins ravi réplique: "Je suis fier d'être un bison enculé par un américain". Michel Bujold, poète, revendique la liberté totale de l'artiste comme Walter Boudreau, musicien, l'avait fait, suscitant la colère du sculpteur Armand Vaillancourt.

Chamberland réclame la dépersonnalisation des conflits et une attitude de recherche; il demande aux marxistes qui ont cent ans de pratique derrière eux, de respecter la recherche embryonnaire qui est la sienne. Ceux qui vivent dans une commune ne sont pas des nouilles ou des légumes. Qu'existe le respect mutuel et qu'on ouvre un champ de controverses où on cesse de caricaturer le point de vue de l'autre. "Je suis ce que fait Straram depuis douze ans et je le trouve toujours aussi stimulant et rigoureux." Biga, le Français dit: "je suis un poète, je ne suis pas un militant". Les ambiguités et les malentendus demeurent. Straram conclut: "J'ai fait ici, ce soir, mon travail d'intellectuel petit-bourgeois."

Gaston Miron, en arrière, note une contradiction: "ils reprochent au système de tuer la force créatrice de l'individu et ils reprochent à l'individu artiste de créer" et rigole en disant: "l'homme de la pré-histoire aussi était créateur; il a inventé le feu."

Léandre Bergeron affirme que la contre-culture, après avoir contribué à "dépoigner" certains individus, a sombré dans la réaction et a joué un rôle démobilisateur en favorisant des voyages individuels.

Je n'ai pas le temps de vous raconter les anecdotes énigmatiques de Robert Gaboury sur l'alligator et le scorpion ou sur les tracteurs russes qui marchent à reculons ni de vous inviter à la manifestation des 10,000 bicyclettes le 24 mai prochain. Ce furent des moments où quelques-uns ont ri...

"Y'a rien là!"

— le Baron Filip

par Bruno Dostie

"Y'a rien là!" — le mot est du Baron Filip, figure assez vénérable de "L'underground" montréalais pour que le personnage ait pu replacer périodiquement son mot, depuis lundi, à chacune des séances de la Rencontre internationale de la contre-culture, qui se poursuit encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale et se termine demain au Palais du commerce, sans que personne ne se sente insulté. Le Baron est trop fin et son mot, toujours placé avec à-propos, venait rappeler à tous, avec une exquise pudeur, qu'il ne fallait rien exagérer, que peu importait la gravité des débats, il ne fallait pas les prendre trop au sérieux.

Le Baron n'avait pas tort de s'alarmer. Gagnée par la ferveur et le sérieux, amplifiée par les media, la rencontre est en train de prendre les proportions d'une espèce de congrès historique alors qu'elle n'aurait pu être qu'un happening. Débarrassée du principe d'accumulation, ou du moins le croyait-elle, la contre-culture a longtemps rêvé d'être comme pierre qui roule, de se renouveler chaque jour sans rien laisser derrière elle. "Tout est toujours à recommencer", chante Raoul Duguay dans **Le voyage** et les Américains ont depuis longtemps fait de la locution "rolling stone" une espèce d'enseigne de leur mouvement.

Aujourd'hui la contre-culture se découvre une histoire, qui l'inscrit dans la continuité de toute façon cahotique de la culture, en même temps qu'elle se butte à l'histoire qui la change sans qu'elle-même trouve prise sur le cours de l'histoire.

En fait, c'est une question que la contre-culture est à se poser. C'est la question de son efficacité. Et c'est également la question qu'on lui pose — plus, moins ou complètement de l'extérieur. C'est sur cette question-là justement que la contre-culture a rencontré les marxistes ces jours derniers...

Comme dirait le Baron, "y'a rien là": le débat n'avait pas attendu cette rencontre pour s'engager et il est loin d'être terminé par ailleurs. S'il y a quelque chose là, en fin de compte, c'est qu'un événement comme cette Rencontre a pu un instant donner quelque publicité au débat. Les quotidiens se nourissent de cette pâte-là: ils ont moins le sens de l'accumulation que la contre-culture, ou peut-être tout simplement moins de mémoire...

Le Jour y va donc de son reportage. Notre collaborateur Robert Barberis, dans son texte "Les contre-culturistes", rend compte de cette semaine d'une manière impressionniste: il en consigne des fragments en même temps qu'il en exprime un certain "feeling". De son côté, notre collaborateur Gaëtan Dostie entreprend une première analyse (qui n'est pas la mienne, ni celle du Jour) qui pose des questions qu'il n'est pas le seul à se poser, la question nationale ayant de toute façon pesé pour beaucoup sur les débats de cette semaine.

De mon côté, quand je repense au mot du Baron Filip, je suis porté à lui faire traduire une "circonstance de lieu". "Y'a rien là" — c'est-à-dire à la Bibliothèque nationale: la contre-culture n'était pas là, dans ce lieu précis. Elle était autour, elle est ailleurs...

C'est ainsi que les hasards de mon métier, qui m'ont conduit à la Bibliothèque nationale chaque jour de cette semaine sauf jeudi, m'ont également conduit au Théâtre du Nouveau Monde pour le concert de Ville Emard et d'Ellen McIlwaine lundi, au lancement d'une version française du magazine "Histoire du Rock" mercredi, et à la première du récital de Jean-Pierre Ferland le même soir. Un hasard beaucoup plus forfuit, si je puis dire, m'a aussi fait rencontrer un professionnel de la radio qui m'a parlé du projet d'une radio-MF francophone plus ou moins alternative. C'est dire que je ne suis jamais vraiment sorti de la musique tout en me plongeant dans les débats de cette Rencontre. On sait quelle place occupe la musique dans ce qu'on appelle la contre-culture. Les projets de "radio communautaire", voire de "subversion des ondes", ne lui sont pas étrangers non plus.

Quand j'écoutais la musique du Gros Pierre lundi soir, ou celle de Raoul Duguay sur les lieux mêmes de la Rencontre mercredi, je n'avais donc pas l'impression d'en être bien loin. Cette musique pour moi était complémentaire, et je trouvais qu'elle m'en disait plus long. D'ailleurs, la comparaison du récital de Ferland avec le "show" de Duguay m'a beaucoup réconcilié avec une Rencontre que j'allais juger complètement vaine — "y'a rien là", peut-être, mais en tous cas, y'en a plus qu'à la Place des Arts...

Il fallait voir le quartier Saint-Denis, aussi, pendant toute cette semaine, pour comprendre que la contre-culture, ça n'est pas trois cents "intellectuels" qui discutent, et encore moins seulement ces trois cents-là. C'est ceux qui composent, qui écrivent, qui peignent, etc... mais ce sont également ceux qui écoutent, qui lisent, qui regardent, etc... Je pense même que la contre-culture n'a plus de signification détachée de tous ceux qui n'y participent pas, ni comme producteur ni comme consommateur, mais qui la nourrissent — dans tous les sens. Il n'y a pas de livre comme "Les patenteux du Québec" sans patenteux et il n'y a pas de disque comme celui d'Aut'Chose sans le monde vu à travers cette oeuvre, d'un côté, et sans le monde qui rend possible la fabrication d'un disque de l'autre.

La contre-culture? Y'a rien là — ça n'est que ce qui tient lieu de la culture du monde à un moment donné de l'histoire.

Histoire d'un petit grain de sable

par Gaëtan Dostie

collaboration spéciale

Symptomatique déchirement. Touchée à son point le plus sensible — la question nationale —, la contre-culture piétine comme un manège de chevaux de bois: des participants se définissent comme apatrides (tels Eliane Brau, Jean-Louis Brau et Claude Pélieu), d'autres s'intitulent apolitiques (ainsi notre "Pélo-Mattawin, héraut de la vie éternelle" comme l'appelle Ferron), certains professent un marxisme de stricte observance (dont Patrick Straram, le Bison ravi, Piotte), une nouvelle espèce fait aussi des siennes, les post-marxistes (ce Paul Chamberland qui affirme "quand on dit politique, on parle de **l'exercice du pouvoir,** le contrôler, pour se sentir bien au détriment des autres ou le partager, pour être heureux ensemble".)

Si cette **Rencontre internationale de la contre-culture** a presque avorté, c'est que la question québécoise, notre meurtrière névrose de répétion continue de saper les tranquilles assurances de ceux qui voudraient vivre comme si le Québec existait vraiment. Certains participants étrangers ont quitté Montréal dès jeudi, complètement écoeurés: Eliane et Jean-Louis Brau, Claude Pélieu et Mary Beach ont été les victimes de nos querelles, de nos démissions et de notre laisser-faire... Tout comme Allen Ginsberg supputait que c'était aux gens qui avaient vécu la contre-culture d'en faire le bilan entre eux, ces rencontres auront surtout servi à ressasser les facettes très particulières de notre seule version de la contre-culture. Pour les Brau et Pélieu, la contre-culture était née aux USA à la fois pour condamner et arrêter la guerre du Vietnam comme pour lutter contre toute censure... Pour eux, l'aventure est terminée: Kérouac est mort, le Vietnam c'est fini, la drogue et le sexe ne sont plus tabous. L'éclatement de l'écriture, voire de la langue est constaté, pratiqué, etc. Et tout continue...

Au Québec, la contre-culture a emprunté d'autres voies: arrivée avec l'apparition de la drogue sur le marché montréalais et le grand spectacle d'expo 67, accueillie par une jeunesse désabusée, déracinée, elle a produit une génération artificielle, volatile. Des Américains, nous avons d'abord rescapé le plus minable, une version francophone de "l'american dude". L'effet premier de ce courant fut d'accentuer l'état de torpeur, d'ignorance, l'espèce d'amnésie culturelle de la génération du rapport Parent.

Si la contre-culture fut d'abord suspecte, c'est qu'elle s'exprimait dans une langue qui est justement celle menaçant le plus la nôtre. C'est la question nationale qui refait surface. Née aux USA autour d'un impératif national, la contre-culture devenue une théorie, comme toutes les théories, traîne son impensé: la nation. Des faits majeurs comme le soulèvement du tiers monde, la libération de la femme ou la dénatalité resteront d'incompréhensibles énigmes si l'on se borne à les traiter uniquement en terme de classes et d'idéologies. Ni le maxisme, ni la contre-culture prétendant faire sauter les frontières comme faire accéder à l'universel ne savent faire disparaître la nation. Le dépérissement du fait national que proclamaient les gens de **Chronique** ou que voulaient ignorer ceux de **Mainmise,** tout ça leur est continuellement remis sur le nez.



Or la contre-culture a emprunté ici un nouveau visage, tout en participant à l'intériorisation et l'assumation des responsabilités de l'homme en devenir. La commune apparaît de plus en plus comme récupératrice des jeunes freaks, comme rééducatrice et revalorisatrice du travail au point que certains retournent même sur le marché du travail plutôt que de vivre aux dépens des autres membres de la commune. La commune pour un Paul Chamberland ne peut être l'issue de demain qu'en luttant pour un changement social qui respecte la liberté de chacun comme la culture des peuples.

La vie d'une culture comme la propagation des idées emprunte nécessairement aux valeurs fondamentales de ceux qui vivent les mutations. La contre-culture n'a vraiment commencé à exercer une réelle influence ici que le jour où elle fut assimillée; elle ne continuera de s'épanouir qu'en continuant toujours plus à revenir à nos racines propres. Déjà elle est de plus en plus québécoise; elle devra nécessairement se solidariser avec la lutte nationale du peuple québécois. Sinon, la contre-culture ne sera qu'un facteur d'assimilation et ce serait en rupture avec son principe qui n'est pas de tuer mais de regénérer. La lutte pour la qualité de la vie passe irréversiblement par la lutte pour la qualité d'un visage québécois de l'homme.

Et parce que la contre-culture se préoccupe d'abord de la lutte pour la qualité de la vie, ces mutants seront toujours en deça des luttes strictement partisanes. Pour eux, il ne s'agit pas seulement de colmater nos plaies, mais de nous ressourcer. Et si l'avenir c'était eux?

en toutes lettres

"Idéologies" de Fernand Dumont

Quand la sociologie parle toute seule...

par Claude Lagadec

Pour cette dernière chronique de la présente série, Claude Lagadec nous parle (avec vivacité) du livre de Fernand Dumont, "Idéologies".

Louis Althusser nous a montré il y a dix ans le statut et la fonction sociale de l'idéologie telle qu'identifiée par la sociologie marxiste. Cependant cette démonstration, éclairante à l'époque, est maintenant frappée d'une contradiction insurmontable, pour le moment tout au moins: c'est que cette science qui permet l'identification de l'idéologie doit à la fois être incluse dans le récit qu'elle produit. On ne peut pas s'élever dans les airs en tirant sur ses propres cheveux.

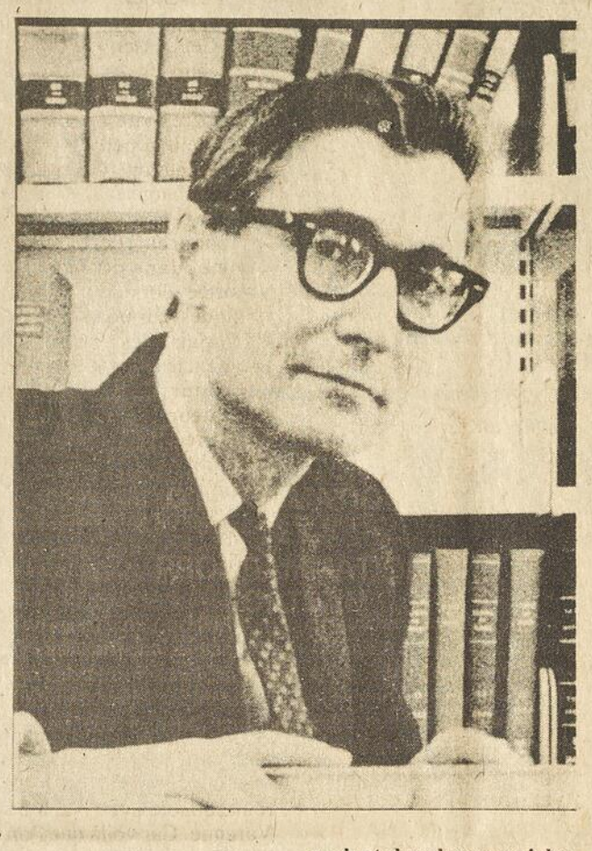
Le dernier ouvrage de Fernand Dumont reproduit sans trop avoir l'air de s'en rendre compte l'essentiel de cette contradiction et ne nous apprend donc rien, mais dans un style d'une désespérante monotonie; ce n'est qu'après nous avoir promené longuement au hasard dans le vaste entrepôt de significations pré-établies d'innombrables citations du magasin des accessoires du sociologue qui a tout lu que nous sommes finalement abandonnés sur l'extrême banalité qui conclut l'ouvrage: l'idéologie est au sociologue ce que la "rationalisation" est au psychanalyste. Tiens, se dit le lecteur, Dumont devrait faire brèveter son idée car personne n'y a jamais pensé avant lui.

Pourquoi?

La montagne de la sociologie savante a donc accouché de la souris commune. Si c'était pour en arriver là, ce n'était pas la peine de nous infliger l'extrême onction et componction d'un discours universitaire édenté et l'académisme pontifiant qui ne vient de nulle part, c'est mon principal reproche, qui ne va nulle part non plus et ne nous apprend rien.

Pourquoi en est-il ainsi? Fernand Dumont nous a pourtant livré dans le passé des textes autrement vigoureux et éclairants. On comprend que celui qui est l'un des trois ou quatre sociologues qui nous tiennent lieu de philosophes au Québec éprouve une grande méfiance à l'égard des généralisations hâtives et des abstractions. Une trop précoce et trop longue fréquentation des dinausaures thomistes l'en aura convaincu lorsqu'il y a 20 ans et avant tous les autres, Dumont étudiait Marx et Hegel à l'Université Laval.

Mais pourquoi faut-il que l'apparente modestie de la démarche se solde par une telle sécheresse, par un style suffocant de grisaille et d'auto-suffisance, par une préciosité qui exsude la pire impuissance académique quand elle se perd dans le dédale de ses exquises distinctions et croule sous le fatras de son savoir inutile? Pourquoi tant de distinction savante se mue-t-elle à la fin en une recherche qui se contente de si peu? Et dire que cet homme a déjà été poète.



Le sociologue imaginaire

Est-ce le fait que, s'adressant à un public français, l'auteur s'est cru obligé d'emprunter le langage clair et distinct mais totalement éviscéré du pire pédantisme parisien sorbonnard? Ou bien veut-il hâter l'apparition d'un Molière québécois qui jouerait "Le sociologue imaginaire" en trois actes et quinze tableaux avec Diafoirus Dumont en super vedette dans le rôle-titre?

Que diable, il y a quand même d'autres urgences théoriques au Québec que de présenter la grande découverte suivante: "Dans tous les cas, le discours idéologique ne s'oppose pas à l'errance du langage mais à un autre discours qu'il empêche de se constituer". C'est pas croyable qu'il ait trouvé ça tout seul, le Fernand. Ou encore, "Nous voilà, dans notre examen, à un point décisif de rupture: dans cet entre-deux de lumière et d'obscurité où l'idéologie, parlant des classes sociales, renvoie à ce qui est encore en elle et à ce qui ne l'est déjà plus tout à fait". Ce point est décisif pour la sociologie non dialectique qui y trouve son terminus et pour la réalité sociale qui y trouve son moteur et qui se fout des sociologues.

Pourquoi nous présenter sur un ton assuré quasiment triomphant l'exemple suivant d'idéologie dans la pratique politique: "L'idéologie de la souveraineté, par exemple, ne doit pas faire illusion, ne doit pas cacher ce qu'elle veut justement oublier, à savoir que l'État est pratique singulière du général". Alors, c'est bien compris, que tous les péquistes se le tiennent pour dit sinon Fernand Dumont sera plus clair la prochaine fois.

Parler pour rien

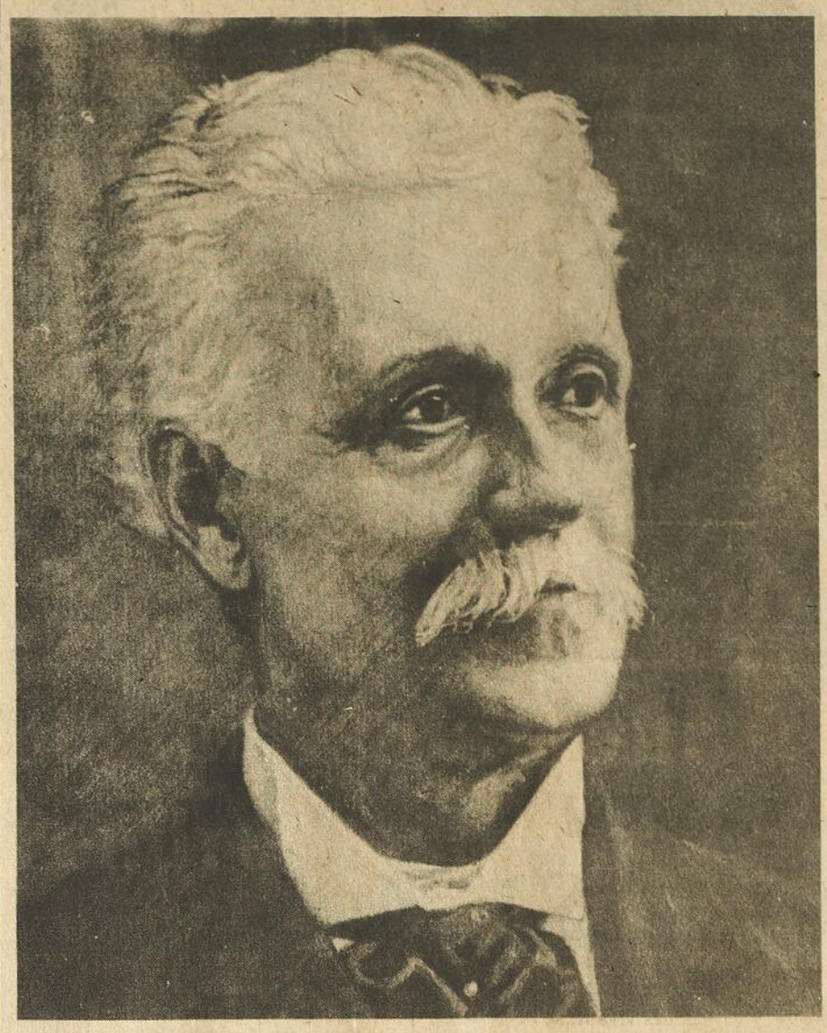
Quand je dis que ce texte vient de nulle part, j'entends qu'il n'a pas d'assise concrèee ou de lieu d'origine évident. Il traite au passage des usages des Beaucerons ou d'autres québécoiseries mais c'est du haut de la stratosphère intemporelle des idées sans feu ni lieu où il se situe, à partir de l'atmosphère très abominablement raréfiée et exsangue qui est la sienne. Dans ce texte, la sociologie internationale actuelle parle toute seule, inutile et redondante, sans émetteur identifiable et sans récepteur singulier, ça parle, pour rien.

Je suis peut-être injuste, ce livre sera sans doute un jour utile à quelqu'un, mais pendant que notre principal définisseur québécois bricole ce renouvellement considérable de la théorie du sexe des anges, je meurs d'inanition dans un Québec devenu une véritable passoire sur le plan théorique, un corridor où s'engouffrent sans rencontrer la moindre résistance les dernières modes théoriques de Paris, Chicago et Stockholm. J'étouffe dans l'universalisme où nous entraînent nos théoriciens tout comme je m'ennuie dans l'internationalisme de Pierre Elliott-Trudeau. J'aimerais que l'on utilise moins de mots à deux piastres et davantage de mots à trente sous, j'enrage quand je vois l'ex-poète qui a aussi publié "Le lieu de l'homme" se montrer si radicalement incapable de nous indiquer le sien et par conséquent le nôtre. C'était pourtant bien ce que nous attendions de lui.

C'est bête à dire, mais j'aurais comme besoin d'une patrie.

Fernand Dumont, Les idéologies, Paris, Presses Universitaires de Frances, 1974, 184 pages, $7.70.

Les combats d'Arthur Buies



Arthur Buies (1840-1901), bohème, journaliste et pamphlétaire plein de verve, dont on tracera la biographie à l'émission Portraits de CBF-FM/100, 7 de Radio-Canada le mardi 29 avril à 16 heures.

"Je publie "*la Lanterne*" sans crainte qu'elle soit supprimée. J'entre en guerre ouverte avec toutes les stupidités, toutes les hypocrisies, toutes les turpitudes..."

C'est en ce style combattif et virulent que s'exprimait Arthur Buies (1840-1901), journaliste et pamplétaire "né trop tôt dans un siècle trop lent", dont on parlera à l'émission *Portraits*, diffusée à CBF-FM/100,7 de Radio-Canada le mardi 29 avril à 16 heures.

Celui qui devait un jour devenir le secrétaire du curé Labelle, eut sans doute l'une des plus singulières destinées et personne au Canada français ne réussit autant à étonner et à scandaliser ses contemporains.

Jeté successivement à la porte de trois collèges (ce qui, à cette époque était 'mortel' au Québec) il échoue finalement dans un lycée parisien où il ne termine d'ailleurs pas ses études. Il quitte aussitôt la Ville lumière pour aller se battre aux côtés des garibaldiens alors qu'au Québec les Canadiens français forment avec enthousiasme des régiments de "zouaves pontificaux".

Dès son retour au pays, Arthur Buies scandalise presque aussitôt tout le monde par ses pamphlets contre le clergé "*vendu aux Anglais*", Son journal "*La Lanterne*", comme il fallait s'y attendre, ne fit pas long feu. Quant à lui, qui osait célébrer la démocratie américaine et stigmatiser le cléricalisme, il était voué aux gémonies.

Pour aider les âmes

Homme intelligent, esprit libre et frondeur, Arthur Buies fut à cette époque l'un des rares à oser dire la vérité à ses compatriotes abêtis sous le joug d'une autorité omniprésente et intolérante.

A l'encontre surtout de Mgr Bourget, sa bête noire, il démystifia ce que l'on appelait notre vocation agricole et il prôna l'industrialisation... Il se fit également le champion de la réforme de l'enseignement et s'aliéna plus que jamais, il va sans dire, un clergé qui déclarait sans ambages que même les gouvernements n'étaient là que pour "aider les âmes à faire leur salut".

Arthur Buies s'acharna en vain à ouvrir les yeux de ses compatriotes et à leur faire comprendre que "le crétinisme collectif les guettait".

Plus tard, quand il fut devenu le secrétaire du curé Labelle, d'aucuns prétendirent que le bon prêtre l'avait converti. Selon Louis Pelland, l'auteur de cette émission, il s'est agi plutôt d'une amitié spontanée qui surgit entre deux hommes à l'esprit ouvert et qui s'estimaient.

L'AURORE
UNE NOUVELLE ADRESSE
1651 rue Saint-Denis
Montréal Tél: 844-8764
DE NOUVEAUX LIVRES

ASPECTS DE LA MARGINALITÉ AU MOYEN ÂGE

Institut d'Études Miédiévales de l'Université de Montréal
D'abord et avant tout, cet ouvrage fait de la prospective. On y explore les régions mal connues de l'Occident du Moyen Âge. On y passe en revue les espaces exotiques, les races monstrueuses, les traités des rêves, le monde des fous, des alchimistes, des mendiants, des sorcières, des Sauvages de la Nouvelle-France. Cet ouvrage, préparé par Guy-H. Allard est abondamment illustré.



184 pages — $7.50.

LES ORDRES
un film de Michel Brault
dossier préparé par Gilles Marsolais
Plus qu'un film "politique" au sens propre du mot, ce film de Michel Brault se présente comme une réflexion de qualité sur la notion du pouvoir dans la société contemporaine, et sur les abus auxquels l'exercice de ce pouvoir peut conduire. Illustré de plus de 250 photogrammes tirés du film cet ouvrage offre, outre un choix de critiques et des présentations de Gilles Marsolais, François Protat et Michel Brault, le découpage technique et les dialogues in extenso du film, ainsi que des documents permettant à la fois de comprendre la fabrication d'un film et une analyse sérieuse de celui-ci.



128 pages grand format — $7.50

ONÉSIME, séries 1 et 2
Albert Chartier
Pendant plus de trente ans, l'oeuvre d'Albert Chartier parut discrètement dans **Le Bulletin des Agriculteurs** à l'insu d'une nouvelle génération d'auteurs de bandes dessinées québécoises. En 1974, les Éditions de l'Aurore remettaient sur le marché un premier choix de planches de ce héros "bien de chez-nous", et tous se rendirent compte que nous possédons ici un auteur de première qualité. Un deuxième volume met enfin à sa véritable place un humoriste québécois qui n'a rien à envier aux créateurs des bandes dessinées des États-Unis et d'Europe.

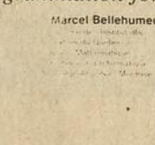


série 1: 128 pages — $3.75
série 2: 64 pages — $3.50.

L'AURORE
UNE NOUVELLE ADRESSE
1651 rue Saint-Denis
Montréal Tél: 844-8764
DE NOUVEAUX LIVRES

Un livre bien fait en informatique

M. Marcel Bellehumeur et M. Jean-Pierre Valard viennent de publier aux Éditions Lidec un ouvrage original qui a été écrit à l'intention des étudiants des CEGEP et des Universités. Il s'intitule: *Éléments d'informatique et programmation fortran.*


Marcel Bellehumeur


Jean-Pierre Valard

ÉLÉMENTS D'INFORMATIQUE ET PROGRAMMATION FØRTRAN

LIDEC
1083, Van Horne, Montreal, Que. H2V 1J6

Comme le signale M. Roger Lafleur, directeur général du Collège Ahuntsic, cet ouvrage est un des rares livres d'informatique à paraître au Québec et arrive à un moment opportun pour nous faire découvrir cette nouvelle science. Il a été écrit dans un style clair et dépourvu des termes franglais que l'on rencontre trop souvent dans les textes traitant du sujet. C'est un livre dont il faut saluer la venue.

Même pour un profane, la présentation matérielle paraît très soignée et porte la marque du perfectionnisme des auteurs. À noter, sur la page couverture, un ordinateur où les indications sont écrites en français. M. Bellehumeur est professeur au Collège d'Ahuntsic et son livre porte la marque d'un pédagogue. Un livre à lire surtout pour les non-initiés qui veulent comprendre la structure des ordinateurs et leur utilisation. Des notions précises sur la technologie et l'utilisation des ordinateurs font maintenant partie de la culture fondamentale que doit avoir acquise un homme de notre siècle. **R B**

Une conférence de presse-protestation

Les romanciers du Jour vont prendre position

Selon toute probabilité, un grand nombre des romanciers québécois qui publièrent leurs oeuvres aux Éditions du Jour tiendront mercredi prochain, munis d'un conseiller juridique, une conférence de presse pour exprimer leur désaccord avec la façon dont cette maison d'édition, depuis le départ de Jacques Hébert, s'occupe de leurs intérêts.

Ce groupe d'écrivains comprendrait Marie-Claire Blais, Nicole Brossard, Claire Lamirande, Gérard Bessette, Michel Beaulieu, André Major, Jacques Benoit, Pierre Turgeon, Jean-Marie Poupart, Roch Carrier, etc...

Ils contestent le fait que la direction littéraire de la maison soit plus ou moins absente ou confiée à un administrateur sans compétence dans ce domaine, que les réalités du stock même soient ignorées, que des ouvrages épuisés, pourtant considérés comme des romans de premier plan, ne soient pas mis en réédition malgré la demande, que des manuscrits acceptés soient actuellement réévalués ou rejetés. Des auteurs, leurs épreuves depuis longtemps corrigées et prêts à être imprimés, voient la date de publication de leur livre constamment repoussée, etc...

L'avenir?

On ne sait exactement quelles sont les intentions de la direction actuelle des Éditions du Jour. Certains avancent cependant que celle-ci souhaite seulement récupérer sa mise de fonds récente avant fermeture, d'autres que les Messageries mêmes de la maison d'édition semblent être en train de disparaître, relayées dès lors par une entreprise qui ne s'occuperait que de vente ferme quand on sait que la plupart des libraires font bien plus de consignation que d'achat ferme.

Quoi qu'il en soit, ce malaise devrait être exprimé dans les jours prochains par un groupe d'écrivains dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils représentent avec éclat le meilleur du roman québécois actuel.

NOUVEAUTÉ
JEAN CHARLEBOIS



TENDRESSES
ÉDITIONS DU NOROÎT
160 pages; $5.00
TÉL.: 671-7718
ÉDITIONS DU NOROÎT
C.P. 244, ST-LAMBERT, QUÉBEC

Cinéma *"Une nuit en Amérique" de Jean Chabot*

L'absurde québécois en comédie policière

par Jean-Pierre Tadros

Voilà donc un nouveau film québécois sur nos écrans.

"Une nuit en Amérique" de Jean Chabot, après avoir connu d'interminables déboires — le film a été tourné en novembre-décembre 1972 — connaît finalement une sortie commerciale normale, même si une telle sortie se fait quelque peu discrètement. Mais cette discrétion lui sied bien, et l'on aimerait croire qu'elle saura ainsi apprivoiser le public. Car l'on peut être certain que ce second long métrage de Jean Chabot (après "Mon enfance à Montréal") ne manquera pas de déconcerter.

Et pourtant ce film, qui éclate de tous bords et de tous côtés, est d'une étonnante richesse. A cause de ce désespoir qui imprègne tout le film, à cause aussi de cette curieuse intrusion de l'absurde, du gratuit dans un univers qui a su pourtant tout rendre fonctionnel. Et c'est ce que le spectateur aura, peut-être, du mal à accepter, habitué qu'il est à se faire raconter des histoires bien claires, cohérentes.

Or "Une nuit en Amérique", il faut bien le dire, ne brille pas par une apparente cohérence. Il y a bien au départ l'amorce d'une intrigue policière avec cadavre et policiers, avec l'inévitable mystère qu'il faudra résoudre et qui devrait nous tenir en haleine. Mais voilà que l'histoire dévie, se perd en notations de toutes sortes, et nous laisse finalement en plan. Où donc se raccrocher dans ce film policier qui n'en est pas un? A l'humour?

Oui, il y a naturellement cet humour féroce qui ponctue le film aux moments les plus inattendus, c'est-à-dire les plus tragiques. Regardez la première séquence: on vient de découvrir au bord du St-Laurent une jeune fille noyée; la police est là, les gars de la morgue aussi; quand il s'agit de repartir, la voiture des policiers est en panne et doit se faire pousser par l'ambulance-corbillard. Curieux tableau que celui que nous propose alors le réalisateur, mais qui dit au moins clairement l'incongruité d'un monde où rien ne va plus.

Et rien ne va plus dans notre société malgré sa police et son semblant d'ordre. Malgré l'apparence de logique et de rigueur avec laquelle on dit la gouverner. Pris dans toutes sortes de débats vaseux, on s'amuse alors à couper les cheveux en quatre. Regardez donc l'application que montrent ces arpenteurs à mesurer un morceau de rue dans "Une nuit en Amérique". C'est cocasse, peut-être, mais cela dit bien aussi le tragique d'une situation: celle qui se déroule sous nos yeux et que l'on n'arrivera pas à voir parce que l'évidence, cela ne se voit plus.

Vers la fin du film, l'avertissement se fait plus clair, plus précis. Une station-service; une tache de peinture (ou de sang) sur une vitre; et un mécanicien qui s'emploie à l'enlever. Autour de lui, on s'entretue; mais qu'importe, absorbé par son travail il ne verra rien, et continuera désespérément son travail. La police arrive finalement, et c'est lui qui se fera embarquer. Ironie! Oui, mais n'est-ce pas le drame qui attend ceux qui, à la recherche d'une certaine perfection, finissent par ne plus voir l'essentiel.

Cet "essentiel", dans "Une nuit en Amérique", quel est-il? L'intrigue policière? Très vite on s'aperçoit qu'elle a peu d'importance, d'autant plus que le policier chargé de l'enquête se trouve pris au piège de ses propres recherches; comme dans la réalité! Serait-ce alors ces touches comiques qui ponctuent le film? Mais elles ne font pas vraiment le film et ne sont là que pour permettre au spectateur de prendre un peu de recul face à une réalité qu'il pourrait prendre un peu trop au sérieux, donc superficiellement.

Car l'essentiel dans ce film, c'est le destin, la mort. Non pas cette mort que galvaude en gros titres la une des journaux à sensation. Car la mort ne repousse pas, elle attire; il faut s'en rappeler. Et cette fascination pour la mort, Jean Chabot nous la décrit en une scène absolument remarquable avec Nana de Varenne. Car voilà que l'on devine que cette petite vieille qui traîne autour de la morgue s'ingénie à se fabriquer des prétextes pour aller "voir des morts, beaucoup de morts".

Mais ce n'est pas de cette mort qu'il s'agit, de la mort individuelle. On ne saura jamais comment est morte la jeune fille. On ne se préoccupera pas plus de cette mort insolite dans une rue de Montréal; ou de ce vent de folie qui semble s'abattre sur un peu tout le monde poussant chacun à s'en prendre ou à tuer le voisin. Non, il s'agit plutôt d'une mort collective. Et c'est ça qui est terrible dans le film.

Nous avons parlé de désespoir au tout début. Ce film en est étonnamment inprégné. Car c'est dans un univers proprement kafkéen qu'on évolue, avec ces personnages insolites, grotesques qui viennent de nulle part et ne vont nulle part. C'est cet homme équipé pour la plongée sous-marine qui viendra repêcher au bord de l'eau la jeune fille et qui s'en ira ensuite vers sa destinée. C'est ce policier (interprété par Robert Rivard) qui essaye de faire son métier du mieux possible mais en comprenant de moins en moins ce qui se passe. C'est cet immigrant qui vient d'on ne sait où et qu'on refuse. Ce sont tous ces gens qui déménagent et que l'on perd en route. C'est tout un peuple finalement, rassemblé dans la taverne, blessé à mort, et qui ne sait finalement pas plus d'où il vient qu'où il va.

C'est une espèce de fatalité, finalement, qui semble s'abattre sur ces gens pris entre ces deux pôles extrêmes que nomment le film sans vraiment les montrer: c'est-à-dire l'Américain, homme le plus riche du monde, et ces Indiens, qui sont les plus pauvres de notre continent. Entre les deux, s'étend la grande "nuit américaine" dans laquelle on patauge et où l'on finira par sombrer, comme cette pauvre fille.

Alors quelque rassurant chercheur se penchera sur le problème et tentera de le résoudre. Mais bien vite, en cours de route, il se perdra dans ses savantes analyses et déductions. Car ce n'est pas d'un meurtre (génocide) qu'il s'agira, mais d'un suicide, et cette fois-ci collectif.

C'est ce que dit le film sans vraiment le montrer. Naturellement, ce désespoir est surprenant. Il pouvait très difficilement s'expliquer franchement, clairement. Jean Chabot a utilisé les possibilités du drame policier; il a utilisé aussi nos instincts les plus bas, et avant tout ce goût morbide pour la mort et tout ce qui l'entoure. Et cela pour nous dire qu'à ce petit jeu innocent, c'est nous autres qui feront les frais. Le message se dégage difficillement, mais il est là. Tragiquement.

Mais si Jean Chabot a fait avec "Une nuit en Amérique" un faux film policier, il a cependant fait du vrai cinéma. Il y a dans ce film un sens de la mise en scène et du jeu des acteurs assez remarquable. Robert Rivard, Guy l'Ecuyer, Jill Frappier, Reynald Bouchard, Jocelyne Goyette jouent avec précision des rôles pourtant difficiles à circonscrire.

Jean Chabot vient de réaliser un film important. Il faut juste espérer que le public ne craindra pas de se plonger totalement dans un film qui a sûrement quelque chose à lui dire. Et quelque chose de très important.



Le reconnaissez-vous? Et oui! c'est bien Robert Charlebois déguisé en officier.

Robert Charlebois revu et corrigé par Sergio Leone

(Par J.-P.T.) — Robert Charlebois est toujours vivant, se porte bien, et vit à Rome à l'ombre de... Sergio Leone.

Ce message rassurant, c'est Robert Lussier des Productions Mutuelles qui vient tout juste de le communiquer à la presse québécoise de la Ville Eternelle où il est allé passer une semaine. Semaine durant laquelle il aura pu assister au tournage de quelques plans de la nouvelle production de Sergio Leone dans laquelle on retrouvera Robert Charlebois en compagnie de Terence Hill, Miou Miou (la découverte des "Valseuses") et Klaus Kinski. Et pour ses débuts internationaux, Robert Charlebois ne sera, rassurez-vous, ni un génie ni une cloche mais l'associé de la jolie Miou Miou qu'on appellerait bien Miam Miam! Quant au film, il aura naturellement pour titre "Un génie, deux associés et une cloche".

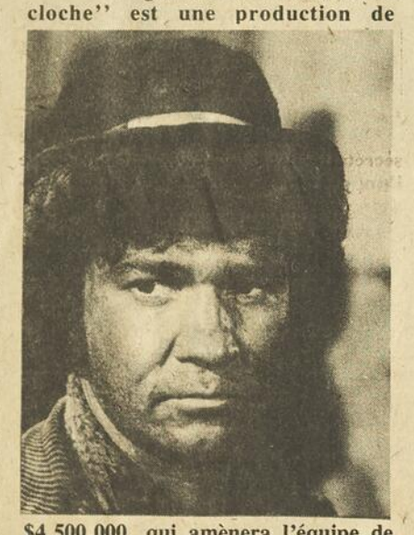
Comment se porte Charlebois? Mais fort bien, voyons. D'autant plus qu'on semble satisfait, à Rome, de ses hautes performances d'acteur. Ce qui n'empêcherait pas ce dernier de continuer à gratter de la guitare (même s'il ne chante plus) et à composer secrètement quelques chansons qu'on entendra peut-être un jour. Car c'est vers le cinéma que semble se diriger résolument l'auteur-compositeur, son but étant, vous chuchotera-t-il bien fort à l'oreille, de "tourner son premier film à 35 ans". Ce qui lui laisse quelques années, c'est-à-dire le temps d'apprendre le métier et de respecter un contrat qui le lie pour trois films à nul autre que Sergio Leone.

Trois films! Dans le second, il sera carrément la vedette; et dans le troisième, il ne sait trop ce qu'on lui proposera mais il fait confiance à Sergio Leone.

Mais il espère secrètement que ce troisième film sera le tellement attendu "Il était une fois l'Amérique" que Leone nous promet depuis quelques années. Mais qu'importe tous ces détails, rappelez-vous simplement, comme l'admettra candidement Charlebois, que "Leone a investi sur moi $7 millions". Ce qui est quand même un peu plus qu'une poignée de dollars, même en ces temps inflationnaires.

Mais n'allez pas demander quel peut bien être le cachet de Charlebois pour cette première production internationale. Là, on touche une zone interdite, sauf qu'on vous fera remarquer — gentille référence! — que c'est celui de Clint Eastwood à ses débuts avec Leone. Ce qui n'est pas forcément négligeable. Mais Charlebois vous rappelera aussi qu'il ne fait sûrement pas ça pour de l'argent, mais bien pour avoir l'opportunité de travailler avec Leone. Même si ce n'est pas lui qui réalise le film, mais Damiano Damiani dont on connaît au moins "Confession d'un commissaire de police au procureur de la République".

"Un génie, deux associés et une cloche" est une production de



$4,500,000. qui amènera l'équipe de tournage, après les scènes de studio tournées à Rome et qui se sont terminées hier, en Espagne (du 28 avril au 20 mai) et dans l'Arizona (du 24 mai au 2 juillet). Et Charlebois y jouera le rôle d'un indien qui a renié ses origines, mais dont toute une série d'aventures le ramènera lentement à elles. Serait-ce une parabole!

Quant à Charlebois, s'il a du talent, il a aussi beaucoup d'idées. Il pense donc à un projet d'émission de télévision d'une heure, à vocation internationale naturellement, et que réaliserait nul autre que Sergio Leone. Ce dernier ne dirait pas non, même s'il n'aime pas beaucoup la télévision, et ne le ferait, comme nous le dit Robert Lussier, "que pour s'amuser et par amitié pour Charlebois".

Charlebois n'a pas fini de nous étonner.



Terence Hill (le génie) avec Miou Miou et Charlebois (les deux associés).

Le Festival de Cannes a son jury et ses films

Deux Américains: le journaliste Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche sous la présidende de John Kennedy, et Georges Roy Hill, réalisateur de "L'arnaque" qui fut, il y a deux ans, primé à Cannes pour "Abattoir 5", seront jurés au prochain Festival de Cannes qui aura lieu du 9 au 23 mai.

Le jury se trouve maintenant au complet. Présidé par la comédienne française Jeanne Moreau, il se compose de l'actrice italienne Léa Massari, de la réalisatrice soviétique Youlia Solntseva, d'Antony Burgess, le scénariste britannique d'"Orange mécanique", d'André Delvaux, le metteur en scène belge, du compositeur Maurice Jarre, du producteur français Gérard Ducaux-Rupp, du critique français Pierre Mazars et enfin de MM. Pierre Salinger et Georges Roy Hill.

La sélection française

Le comité du Festival de Cannes a d'autre part sélectionné trois films pour représenter la France au Festival. Il s'agit de "Aloise" de Liliane de Kermadec, interprété par Delphine Seyrig, "Ce cher Victor", premier film de Robin Davis avec Jacques Dufilho et Bernard Blier, "Section spéciale" de Costa-Gavras. Ce vote a été obtenu après 2 h 1/2 de laborieuses et difficiles délibérations, aucun film ne s'imposant vraiment cette année parmi les pré-sélectionnés. La sélection française pourrait, toutefois, permettre à la France d'obtenir un prix d'interprètation avec Delphine Seyrig et les deux interprètes de "Ce cher Victor", d'autre part.

Enfin, deux courts métrages ont été désignés: "La Corrida" de Christian Broutin et "L'empreinte" de Jacques Cardon.

Une trentaine d'oeuvres seront présentées dans la compétition officielle ou "hors concours". Un subtil dosage entre les "valeurs consacrées" et les "espoirs" du 7ème art semble avoir été observé cette année. Joseph Losey avec deux films: "The Romantic English Woman" et "Galileo" voisinera avec un chef de file du jeune cinéma algérien Lakdhar Hamina "Chronique des années de braise", et Michelangelo Antonioni "Professeur-reporter" avec le jeune turc du cinéma allemand Werner Herzog "l'Enigme de Gaspard Hauser".

Seront projetés également: "Ils ont combattu pour la patrie" du réalisateur soviétique Serge Bondarchouk, "The Day of the Locust" de John Schlesinger, "N'entends-tu pas aboyer les chiens" de François Reichenbach, (qui représentera le Mexique), "Parfum de femme" de Dino Risi, ainsi que "Pour Electre" du cinéaste Miklos Jancso — qui est un habitué du Festival.

Sans oublier naturellement "Les Ordres" de Michel Brault qui participera lui aussi à la compétition officielle.

Plusieurs pays participeront pour la première fois au Festival officiel: L'Allemagne de l'Est avec "Lotte In Weimar" d'Egon Gunther, Hong-Kong avec "Touch of Zen" de King Hu et les Pays-Bas avec "Maricken de Nimegue" de Jos Stelling.

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
AVRIL 25 7 30 & 10 00
AVRIL 26 7 30 & 10 00
BEAU COMPLET DE MANEIGE
$2.50 OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
*billets en vente au cinéma et à L'ALTERNATIF

MONIQUE LEYRAC CHANTE NELLIGAN
2 DERNIÈRES
REPRISE au GESU du 1 au 15 avril
mar. merc. 8h.30 • jeu. ven. 9h.30 • sam. 10h.30 • dim. 7h.30
GESU 1200 Bleury. Rés 866-8914
musique des chansons: ANDRÉ GAGNON

LE GRAND CIRQUE ORDINAIRE
LA TRAGÉDIE AMÉRICAINE DE L'ENFANT PRODIGE
UNE CO-PRODUCTION DU THÉATRE DE 4 SOUS ET DU GGO
À COMPTER DU 11 AVRIL AU 4 SOUS. BILLETS EN VENTE MAINTENANT !!!
• RÉSERVATIONS 845 7277.

POUR TOUS
un étrange vent de folie souffle sur une ténébreuse enquête policière
UNE NUIT EN AMÉRIQUE
un film de JEAN CHABOT
avec ROBERT RIVARD, GUY L'ÉCUYER, JILL FRAPPIER, JOCELYNE GOYETTE, REYNALD BOUCHARD, JEAN-PIERRE PLANTE, EDGAR FRUITIER, NANA DE VARENNES
une production ACPAV
PAPINEAU Papineau & Mt.Royal 527-8635
1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.10

VILLAGE DE SÉRAPHIN
STE-ADÈLE
Prix "SPÉCIAUX" pour groupes
SAISON 1975
DU 17 MAI AU 14 OCTOBRE
RÉSERVEZ MAINTENANT
514-229-4777 ou 4380
"ça c'est québécois..."

Faculté de Musique
Université de Montréal
2375 côte Ste Catherine
vendredi 25 avril et
vendredi 2 mai à 23h
entrée libre
NOCTURNALES
Hekster
Graffiti
pour ondes Martenot, percussion et piano
Gilles Tremblay
"...Le sifflement des vents porteurs de l'amour..."
pour flûte et percussion
Stockhausen
Refrain
pour piano, célesta et vibraphone
Claude Vivier
Prolifération
pour ondes Martenot, percussion, piano
• Robert Leroux
• Marcel Baillargeon
• Lorraine Vaillancourt
• Marcellé Guertin
• Jean Laurendeau

l'art et la manière

Aborigènes d'Australie au Musée du Québec

Une frappante expérience de communication

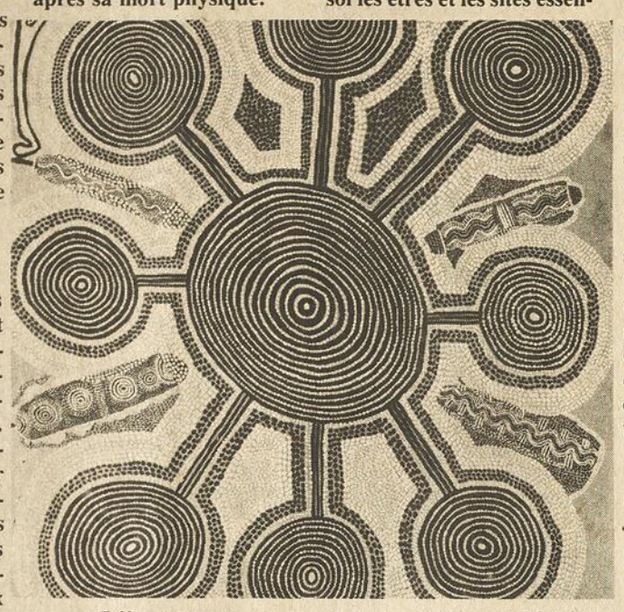
par Roland Sanfaçon
(collaboration spéciale)

Au Musée du Québec d'abord, puis au Musée d'Art contemporain de Montréal, entre la mi-mai et la mi-juin, une grande occasion de dépaysement s'offre aux Québécois. Des photos immenses, déployées le long des parois en reproduisant les ondulations des cavernes, des totems deux fois hauts comme un homme, des sculptures d'animaux entre des feuillages exotiques, des panneaux peints exposés sur le sol et dans un environnement de sable, c'est l'Australie première, celle des Aborigènes.

On ne sait pas d'où sont venus les Aborigènes. On sait cependant qu'ils habitent l'Australie depuis environ 30,000 ans et qu'ils ont vécu à l'écart de toutes les civilisations, comme ce ne fut le cas pour aucun autre peuple de la planète. Bien plus l'Australie n'avait pas de bêtes dignes d'élevage. Les Aborigènes se sont toujours nourris de chasse et de cueillette. Leur culture reflète certainement un des états les plus anciens de l'aventure humaine.

L'essentiel

Ces hommes communiquent intensément entre eux. Lors de rencontres religieuses, ils se préparent longuement à un partage total des aspirations. Les anciens pourront s'entailler le bras pour donner leur sang à leurs compagnons (aspersions ou dessins sur le corps, etc). Ils communiquent aussi profondément avec les animaux et les plantes, avec les êtres qui vivent invisibles autour d'eux, dans les eaux, dans les cieux. Pour eux, l'individu ne connaît pas à proprement parler de naissance ou de mort. Il existe de façon continue, grâce aux héros, grands personnages qui ont tout créé et qui maintiennent le monde en vie. Ce sont ces héros qui sont à l'origine des enfants dans le sein des femmes ou des petits dans le ventre des femelles animales. L'individu entre alors dans une autre étape de sa vie visible, avant de redevenir invisible pour un temps après sa mort physique.



L'important pour l'Aborigène, c'est de rester en contact avec la part invisible de l'univers, celle qui explique tout. Pour cela, il déploie toutes les formes possibles de mise en condition. Au Musée, un film montre tout cela. Il est à voir absolument. Les Anciens dessinent sur le sable une représentation globale du mythe dont ils vont parler. C'est au milieu de danses et de chants, que les jeunes apprendront. C'est en suivant sur les graphismes les chemins et les aventures des héros qu'ils arriveront aux buts, au contact des héros dont ils peignent la forme sur leur corps. La représentation visuelle est dès lors au centre d'une communication sacrée et totale. Elle rend momentanément visible et palpable des êtres à ce moment invisibles.

Une expression collective

Les Aborigènes commencent par tracer au sol les êtres et les sites essentiels du mythe, un histoire du Temps du Songe, ce temps primordial qui n'est pas totalement inconnu à chacun grâce au rêve, à l'intuition, à la télépathie. Ces êtres, dans les déserts du centre de l'Australie, sont représentés abstraitement (un point, une trace de pas sur le sol). Dans la composition reproduite dans cette page, le point central représente un vase de terre autour duquel se sont rassemblés les hommes Tinaris représentés par d'autres points. Ce genre d'oeuvres est généralement exécuté collectivement par les anciens qui agrandissent chacun l'un des éléments de base en les entourant de pointillés de plus en plus vastes. Des sortes de cordons relient les hommes-cercles au vase central. Ils ne forment plus qu'un groupe unifié, entouré d'ailleurs de petits instruments magiques allongés, ornés de lignes ondulantes.

On constate donc que, dans cet art, l'abstraction permet de ne communiquer la signification des tableaux qu'à ceux qui ont réussi les épreuves physiques de l'initiation (circoncision, etc). D'autre part, la communication visuelle ne suffit pas; elle doit être accompagnée de chants, de danse, de récits explicatifs, de parcours tactiles du dessin par la main et le corps. Graphiquement, le vase central et les hommes sont ici à peu près identiques. Dans d'autres tableaux, des cercles analogues seront des rochers, des montagnes, des sites célèbres, etc.

Un art spontané

C'est l'organisation des éléments les uns par rapport aux autres qui indiquera le sens global de l'oeuvre. En fait, les compositions d'ensemble sont fixées depuis des temps très lointains pour chacun des mythes. Et on a l'impression que cette composition fixée rassure les exécutants. Ils se laissent aller en toute confiance à beaucoup de spontanéité. Les formes paraissent grandir, se développer souplement, s'adapter harmonieusement les unes aux autres depuis leurs points de départs indépendants. Elles s'amalgament en un tout suggérant une intercommunication vivante, pulsante et sinueuse, allusions à une vie qui privilégie l'intuition, le rêve, des phénomènes cérébraux peu valorisés dans nos sociétés.

L'art des Aborigènes est très varié dans l'immense continent australien. L'art du Nord, de la terre d'Arnhem, est souvent moins abstrait. Sur des écorces d'eucalyptus, des animaux montrent leurs viscères, comme dans une photographie aux rayons-X. Ailleurs, ce sont des totems, de petits animaux décorés de lignes nombreuses, fines et colorées, destinées à rappeler l'environnement des événements évoqués: eaux, marécages, terre sableuse, etc. Toujours, les formes paraissent se développer avec aisance, malgré les méandres qu'elles accomplissent. Tout cela n'est-il pas le reflet des attitudes confiances d'hommes qui savent que les objectifs sont atteints par l'expérience, tout normalement après des parcours souvent bien sinueux.

Les galeries en costume estival

par Jean-Claude Leblond

Avec le soleil, le beau temps, l'éternel printemps comme dit Georges Dor, la saison artistique approche de sa fin. Encore un mois d'activité ralentissante et déjà, on songera à préparer la prochaine saison. Déjà certaines galeries ont sorti leur panoplie estivale. C'est le cas notamment de la galerie Bernard Desroches, située au coeur du secteur touristique de la métropole. Une place relativement faible y est faite à la peinture abstraite représentée par Jean-Paul Jérôme. Pour le reste ma foi, le visiteur étranger se trouve en présence d'un choix intéressant de bons vieux paysages de chez nous, le tout emballé dans des encadrements qui font bien passer la marchandise.

Pour ce qui est de chez Gilles Corbeil, l'année de la femme ne demeure pas sans échos. En effet, la galerie Corbeil présente jusqu'au 12 mai une exposition d'une quarantaine d'oeuvres de femmes-peintres du Québec parmi lesquelles figurent Kittie Bruneau, Marcelle Ferron, Suzanne Dumouchel, Rita Letendre, Jori Smith, etc. On y retrouve de tous les genres, du naif, de l'halluciné, de l'automatisme, du figuratif. L'inconvénient ne se situe certainement pas au niveau de la qualité de présentation mais dans la répétition, l'utilisation abusive des mêmes noms, des mêmes têtes d'affiche. Manquerait-on d'artistes?

Démystifier l'objet

Dans un ordre d'idée différent, la galerie de l'UQUAM, (rue Saint-Urbain près Sherbrooke) présente au public une exposition consacrée à l'art et l'ordinateur. Essentiellement didactique, on amène le visiteur à constater, à travers les multiples applications de l'ordinateur dans l'industrie, une série d'utilisations possibles dans le champ de l'art qu'il s'agisse de graphisme, de peinture ou de musique. Le but visé est moins de faire comprendre les processus de création par ordinateur que de démystifier l'objet en le ramenant à son état d'outil au même titre qu'un crayon ou qu'un violon.

Du côté de la Relève, Normand Moffat expose jusqu'au 4 mai des tableaux assez grands pour la plupart où domine le brun. Une ligne dorée traverse parfois ces surfaces monochromes desquels une tension lumineuse mais surtout émotive se dégage. Bien qu'on soit en présence d'un travail bien exécuté, il reste que la présentation n'est pas très convaincante. Comme chez Hunsinger (Galerie Claude Luce), on sent une potentialité tragique qui n'est pas exploitée, qui n'est pas dirigée.

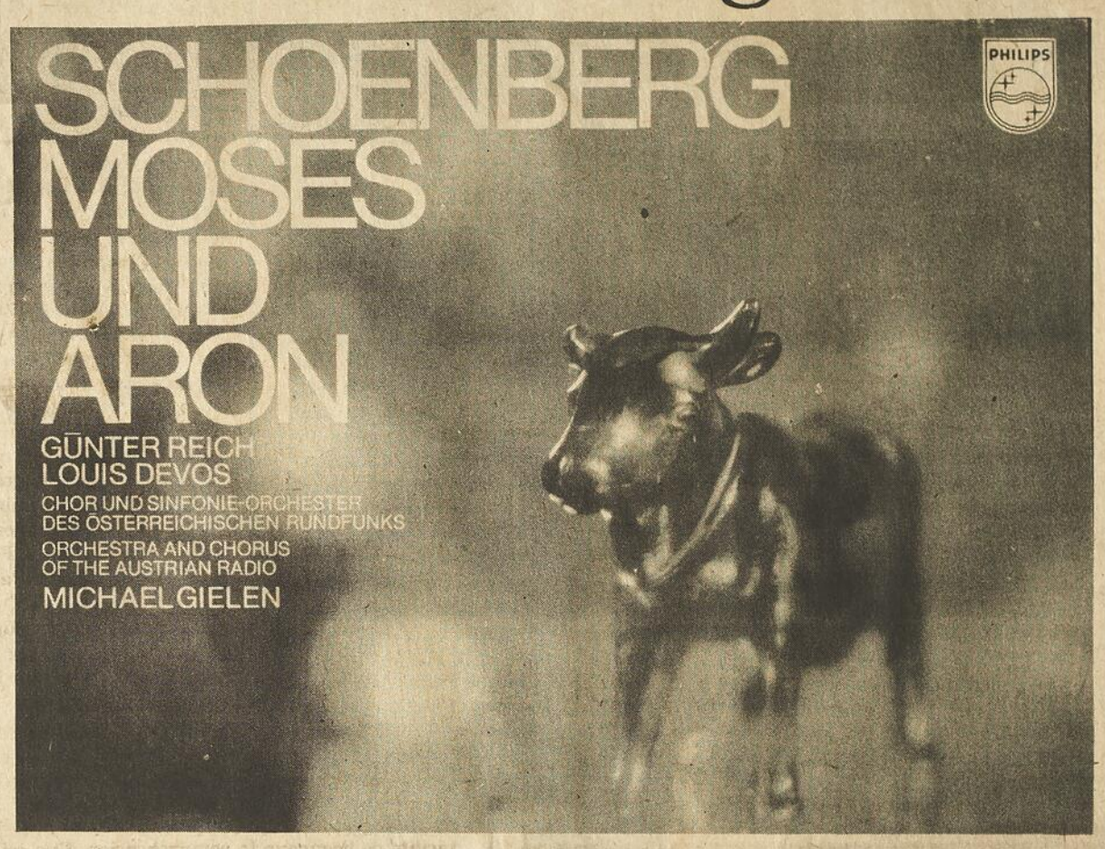
Chez Henri Hunsinger, le sens du tragique tombe dans le fantasmatique, dans l'halluciné comme si l'artiste craignait de prendre en main l'essence du drame pour rendre celui-ci bouleversant et non plus seulement bruyant.

les disques

par Gilbert Poulin

"Moise et Aron"

Pour le centenaire de Schoenberg



par Gilbert Poulin

SCHOENBERG: "Moses und Aron." Interprètes: Gunter Reich (récitant), Louis Devos (ténor), et autres; Choeurs et Orchestre de la Radio Autrichienne, dir.: Michael Gielen. Philips, 6700.084, coffret de deux disques.

Depuis sa première réalisation scénique, à Zurich, en 1957, l'opéra inachevé de Schoenberg, "Moïse et Aaron" a connu plusieurs importantes productions à travers le monde: Berlin, Londres, Dusseldorf, Boston. Une sorte de record, compte tenu de ses immenses difficultés de réalisation et du fait que l'auteur lui-même pensait qu'il ne serait jamais représenté. Sur disque, il aura fallu attendre plus de 20 ans avant la publication d'un deuxième enregistrement de ce monument de la musique moderne. Le premier, réalisé par Columbia, à partir de la première, en version de concert, qui eut lieu à la radio de Hambourg, en 1954 — disponible, en importation, sous étiquette CBS (72813) — reste toujours un document de grande valeur qui réunit d'excellents interprètes sous la direction éclairée de Hans Rosbaud mais la gravure accuse une certaine pauvreté de timbres et une faible ampleur dynamique, défauts auxquels vient enfin pallier le nouvel enregistrement Philips.

L'atonalisme, le dodécaphonisme sériel de sa musique, ne rendent pas compte à eux seuls de la difficulté d'accès de Schoenberg. Cette difficulté réside tout autant dans le "rythme" de sa pensée, dans la richesse des événements musicaux simultanés groupés dans un espace sonore et temporel d'une exceptionnelle densité. Mais, avec le temps — lentement, mais sûrement — la musique de Schoenberg trouve sa place dans le répertoire. Les questions de langage et de vocabulaire semblent s'estomper devant la profonde spiritualité de son oeuvre.

Une diversité sans exemple

Ce serait pure prétention que d'essayer, en quelques lignes, de cerner tout le sens d'une oeuvre aussi complexe que "Moïse et Aaron". A peine est-il possible d'en donner un simple aperçu, d'autant plus que l'opéra de Schoenberg occupe une place toute spéciale dans son oeuvre: "la diversité sonore et formelle de "Moïse et Aaron" est sans exemple, cette partition est vraiment la synthèse de l'art de Schoenberg. Le traitement de l'orchestre est comme toujours magistral, mais celui des voix rappelle encore, autant qu'on soit tenté de l'oublier, que Schoenberg reste une des grandes sources de la musique d'aujourd'hui" (Marcel Vignal).

La première esquisse musicale de "Moïse et Aaron" est datée du 7 mai 1930; la fin du deuxième acte porte l'inscription: Barcelone, 10 mars 1932. Le texte (celui du 3e acte existe mais ne fut jamais mis en musique), élaboré pendant le travail de composition, tire ses éléments dramatiques de l'Ancien Testament. Schoenberg se concentre sur l'opposition dialectique entre Moïse, le penseur et Aaron, l'homme d'action, choisis par Dieu pour libérer le peuple d'Egypte. Moïse, dogmatique, abstrait, qui n'arrive jamais à trouver la parole juste, incapable de formuler sa vision d'un Dieu "unique, éternel, omniprésent, invisible, inimaginable"; Aaron, sûr de lui, réaliste, flatteur, sachant trouver les images pour s'adresser au peuple. Musicalement, Schoenberg symbolise le conflit entre les deux frères en traitant la voix de Moïse en "sprechgesang", une sorte de chant parlé, alors que celle d'Aaron est conçue selon le caractère du ténor lyrique.

Le désespoir de Moïse

Le point culminant de l'ouvrage est la "Danse autour du Veau d'or" qui fait à elle seule un peu plus du quart de l'opéra. Moïse s'est retiré, seul, sur le mont Sinaï et, pendant son absence, le peuple, conduit par Aaron, s'est détourné de Dieu. C'est l'adoration du Veau d'or, un Dieu tangible, "très présent et très quotidien". Une scène d'idolatrie qui donne lieu à une véritable orgie se déroule sous nos yeux, sous forme d'une symphonie en cinq parties pour solistes, choeurs et orchestre, et se termine dans une ambiance de sauvagerie forcenée. Moïse descend de la montagne et au comble de la fureur brise les tables de la loi. Désespéré, il implore Dieu de le libérer de sa mission: "Ce n'était donc que folie que tout ce que j'ai pensé et qui ne peut ni ne doit être dit! O parole, ô parole, toi qui me fait défait!". Croyant voir dans la colonne de feu qui s'élève au ciel et devient colonne de n uages, un signe de Dieu qui montre ainsi le chemin vers lui, Aaron et le peuple se dirigent vers la terre promise.

Unis avec Dieu

Philips (tout comme Columbia, en 1954) n'a pas enregistré le 3e acte: Moïse a fait lier Aaron et l'accuse de trahison lui reprochant d'avoir succombé au monde des images ("Tu n'a pas gagné le peuple à l'Éternel mais à toi-même"), aux gardiens d'Aaron qui demandent s'il faut l'exécuter, Moïse ordonne de le détacher: "S'il le peut, qu'il vive", Aaron, libre, se lève et tombe mort. L'acte se termine sur ces paroles de Moïse: "Mais dans le désert, vous êtes invincibles et vous atteindrez le but, unis avec Dieu". Du point de vue dramatique, je ne crois pas que l'opéra y perde tellement à se terminer avec le désespoir de Moïse et la "victoire" d'Aaron, au contraire.

La voix sombre et grave de Gunter Reich donne à Moïse une force extraordinaire. Son interprétation rend bien toute l'intransigeance et l'inhumanité du personnage. Louis Devos fait un Aaron éloquent, au style changeant, plus lyrique encore que Helmut Krebs dans le vieil enregistrement Columbia. Tous les rôles de moindre importance qui gravitent autour de Moïse et d'Aaron sont fort bien interprétés. Mais c'est aux imposantes masses chorales et surtout au chef d'orchestre Michael Gielen que revient le mérite de la grande réussite de cet enregistrement complexe avec un soin et une assurance absolument admirables. Sous sa direction, l'oeuvre, malgré ses énormes difficultés, s'impose avec une force et une originalité singulières.

Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner l'excellence de la réalisation technique. La prise de son, d'une parfaite clarté, accorde à l'ouvrage toute l'ampleur dynamique qu'il requiert. Quant aux surfaces, elles sont immaculées. Outre le texte complet de l'opéra (y compris celui du 3e acte), le livret reproduit une intéressante interview avec Michael Gielen sur "Moïse et Aaron" et l'oeuvre de Schoenberg en général.

En attendant la version de Pierre Boulez, annoncée par Columbia, on ne pouvait imaginer une meilleure façon de souligner le centenaire de la naissance de Schoenberg.

WILLIAM W. ARMSTRONG
(oeuvres récentes)
Vernissage le mardi 29 avril à 20 heures
Exposition jusqu'au 17 mai
galerie inc. robert rouillier
DU MARDI AU VENDREDI DE 10 H. À 17.30 H.
SAMEDI DE 10 H. À 17 H.
1370 ouest, rue Notre-Dame, Montréal H3C 1K8 935-7565

Lithographies de
JACQUES BENOIT
jusqu'au 14 mai 1975
galerie gilles corbeil,
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h30.
2165, rue crescent, tél.: 844-7147

ANDRÉ ET MICHEL GAGNON
4012 ST. DENIS
MTL. 843-8410
CÉRAMIQUE - POTERIE
BOUTIQUE D'ARTISANAT

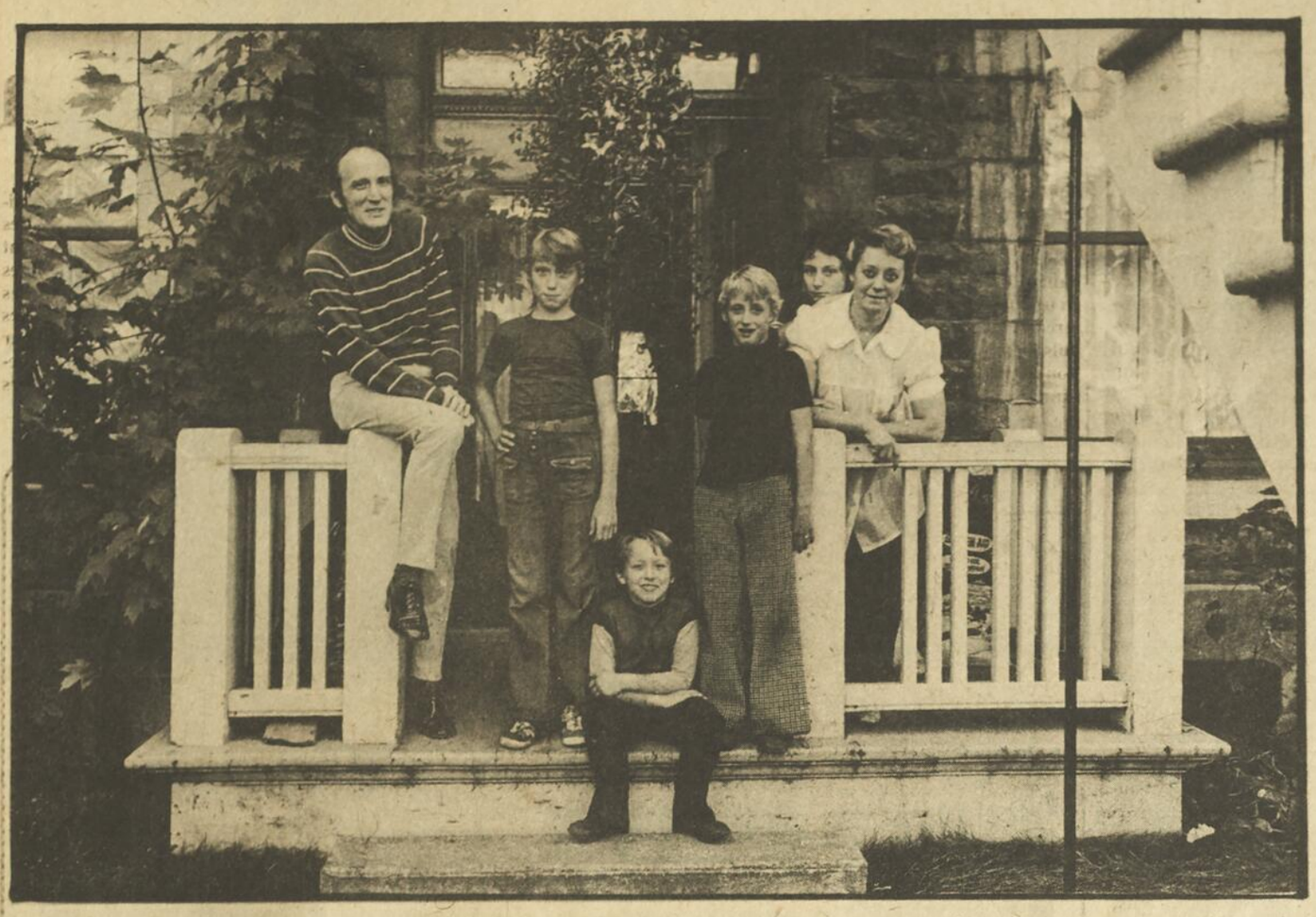
SOCIETE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU QUEBEC
GALERIE SIGNAL
4545 ST-Denis; Montréal; Québec; 845-1739
EXPOSITION COLLECTIVE
"LE NU"
jusqu'au 6 mai 1975

MEDIA
gravures et multiples
MARCO VAIS
Dessins et objets
du 22 avril au 4 mai
du mardi au samedi, de 13:00 à 18:00 heures vendredi jusqu'à 21:00 heures.
276 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 129. 844-5642



imageries

Chronique des ateliers d'animation photographique (LADAP) du Québec.









La photo documentaire

Moyen de narration visuelle d'un milieu

On entend beaucoup parler de photographie sociale et documentaire au Québec et chacun lui prête un rôle bien déterminé. Que son utilisation soit dénonciatrice, historique ou simple témoin d'existence, le trait commun de cette photographie reste le souci de tout ce qui est humain. Pour moi elle tient lieu de narration et de complicité d'instants vécus, une sorte d'analyse personnelle du monde qui nous entoure.

Les images reproduites ici font partie d'un travail sur les quartiers populaires de Montréal, amorcé il y a un an et demi par un désir de "prendre le portrait" des habitants de ma rue. Très rapidement par le biais d'un service de photographie gratuit, j'étendis mes contacts grâce au "bouche à oreille" et aux relations familiales et amicales des personnes déjà photographiées. Dans une ville comme Montréal où le monde se cotoie peu, j'ai établi des relations de voisin auprès d'une centaine de foyers, pénétrant à l'intérieur des maisons pour photographier des familles, des couples, des jeunes, etc... Par la fréquence des visites, la notion de photographe et de photographié disparait peu à peu pour laisser place à une relation amicale qui facilite de beaucoup la compréhension d'un milieu qu'on croyait connaitre.

L'important dans ce processus est de photographier tout ce qu'on rencontre, quitte à sélectionner après coup. Le geste doit être spontané et satisfaire les critères du photographe et les demandes des gens. Il ne s'agit pas de délaisser les occasions de "photographie familiale" souvent identifiée exclusivement aux "photographes d'instanmatic" mais plutôt les rechercher comme faisant partie de notre imagerie québécoise. C'est par des gestes et situations ordinaires et quotidiens qu'on arrive à identifier nos valeurs et nos mentalités. Je ne crois pas qu'à la fin de mon projet, le produit final reflètera une vue complète des quartiers populaires mais seulement ma perception du Montréal que j'aime et qui m'identifie.

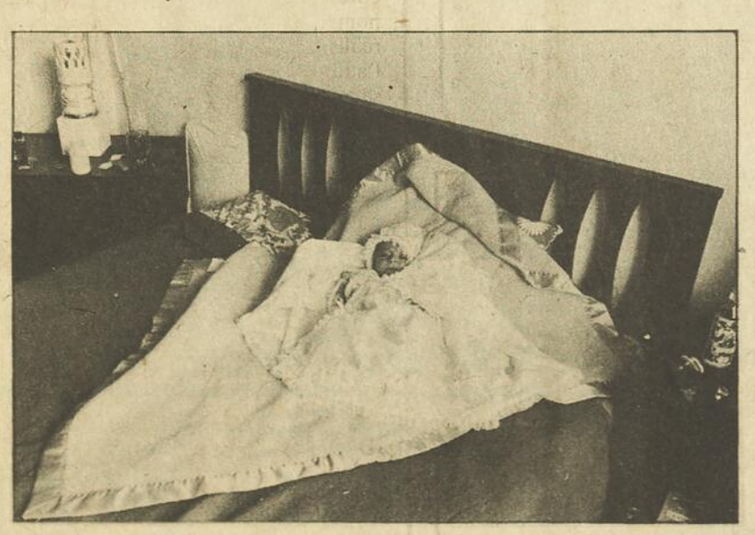
La photographie documentaire s'insère d'après moi dans un mouvement d'identification ou de dénonciation propre à la situation sociale et politique du Québec. Je ne rejette pas pour autant d'autres aspects ou moyens d'application photographiques comme la photo poétique/esthétique ou introspective personnelle qui sont des facettes différentes d'appliquer et d'approfondir un outil de communication... J'aimerais aussi souligner l'importance de la diffusion qui complète et donne toute la force aux images. LADAP dans ce sens vient pallier ici une lacune par ses rencontres avec des photographes et ses efforts de créer un réseau d'expositions pour sortir des tiroirs les images des Québécois, faites par des Québécois et pour des Québécois.

En terminant, j'invite tout le monde à prendre son appareil et photographier un petit morceau de sa quotidienneté (portraits, fêtes, événements, etc...) et d'envoyer une sélection à cette chronique et un bon samedi en ouvrant LE JOUR vous pourrez lire une page du Grand album québécois.

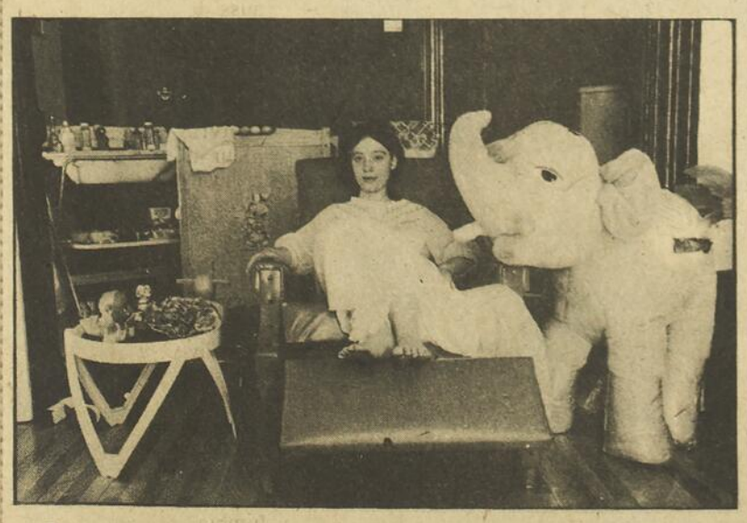
Roger Charbonneau. (LADAP)

Dans le cadre des soirées-rencontres à LADAP, celle du 1er mai est reportée au 8 mai. Le photographe-invité sera Roger Charbonneau. Invitation à tous au 3777 Laval à 7 hrs 30 p.m.











Cette page est ouverte à vos photographies et à vos commentaires. Adressez-les à: IMAGERIES, quotidien LE JOUR, 387 Boul. Lebeau, ville Saint-Laurent, Québec.

Qu'est-ce qu'y arrive?



Diane Dufresne

En coulisse...

"Le quotidien" des **Séguin,** tiré de leur dernier album "Récolte de rêves", a été traduit en américain et leur producteur cherche un interprète... **Guy Latraverse** est à Cannes avec, dans ses poches, des récitals sur vidéo de **Beau Dommage, Claude Dubois, Véronique Sanson, Renée Claude, Babe Ruth** et **Mireille Mathieu;** ce sont les productions de sa nouvelle filiale "Kuébec Film" qu'il tente de placer sur le marché international. On attend les bonnes nouvelles... Vendredi prochain, le 2 mai, grand festival western au Centre Paul Sauvé sous le thème: "Lâche pas la patate": avis aux nombreux intéressés. **Beau Dommage** est en studio, **Diane Dufresne** aussi et le **Gros Pierre** nous promet la sortie de son disque pour très bientôt. On continue d'attendre... Trans-World s'apprête à relancer cet été l'album de "Trinitaire" de la **Sainte-Trinité,** enregistré il y a quelques années à l'époque où **Plume** n'était pas encore une "vedette". Rappelons que la **Sainte-Trinité** était composée de **Pierre Léger,** du **doc** Landry et de **Plume... Raoul Duguay** a terminé son long-jeu... **Offenbach,** dont tout le monde a entendu parlé récemment à cause de leur film "Tabarnak", est à Montréal. La rumeur veut qu'il fasse le Café Campus le 5 mai... Par ailleurs, **Pierre Harel,** qui ne fait plus partie d'Offenbach, a fait entendre à quelques journalistes un "tape" génial de deux tounes... On attend toujours.

Au théâtre, cette saison, Eugene O'Neill est à la mode. Après "long voyage vers la nuit", récemment monté par le TNM, le Théâtre du Rideau-Vert présentera au Centre National des Arts, du 12 au 17 mai, une autre tragédie familiale d'O'Neill, axée sur la psychanalyse et où on pratique couramment l'inceste, la torture mentale, le meurtre ou le suicide: "Le deuil sied à Electre".

Le Québec à la carte

L'esstraordinaire Sol est au Grand Théâtre de Québec ce soir, à la salle Octave Crémazie, avec son spectacle "Rien d'étonnant" dans le bon voisinage de Dédé Gagnon qui, lui, est à la salle Louis Fréchette. Également à Québec, au Théâtre du Trident, la dernière création de Jean Barbeau: "La brosse", une vraie vraie brosse québécoise à ce qu'on dit... Plume Pou Digne Latraverse est à la Boîte de la 3e Avenue (à Québec) pour toute la fin de semaine. Clémence Desrochers, "la Femme de l'année" comme elle se plait à le dire, est au Cegep de Rimouski samedi et à la Polyvalente d'Amqui dimanche.



Sol vous invitationne ce soir, au Grand Théâtre de Québec

A retenir

"Spécial du Jour"

Grand spectacle de musique et de poésie, dimanche, au Palais du Commerce à compter de 14h pour clôturer en beauté la rencontre de la Contre-culture. Tous les musiciens et poètes qui ont présenté leur spectacle cette semaine y seront: Conventum, le baron Filip, Daniel Biga, Louis Geoffroy, John Giorno, Marie Savard, le Jazz Lib du Kébec, Lucien Francoeur, Jean-Louis Brau, Ed Sanders, Charles Plymell, Denis Vanier, Josée Yvon, Pierrot Léger, Plume Latraverse, Allen Ginsberg, William Burroughs, Anne Waldman, Claude Pélieu, Mary Beach, Paul Chamberland et Raoul Duguay.

Théâtre:

Le Gardien. Spectacle aigu et fascinant, "Le Gardien" **qui reçut à Londres en 1960 le Prix de la meilleure pièce de l'année, risque bien d'être considéré aussi à Montréal comme l'un des grands évènements de cette saison théâtrale...** La Tragédie américaine de l'Enfant prodigue. **C'est généralement si frais si vrai, si tonitruant et léger, si insolite et si bien joué, si naturel et si brillant qu'à votre tour, il vous faut absolument aller au Quat-Sous saluer le passage neuf et heureux du "Carosse" qu'y présente le Grand Cirque Ordinaire.**

Variété:

Edith Butler. Le récital d'Edith Butler **au Patriote est rafraichissant. Et c'est d'abord vrai au niveau le plus sensible et le plus évident: la douceur de sa voix, la vitalité pétillante des rythmes, conjugés avec des dons de conteur et un humour irrésistible...** Jean-Pierre Ferland. **Avec le temps son immense répertoire s'est décanté et les 21 chansons qu'il nous offre pour ce nouveau récital sont des valeurs sûres, de petits bijoux familiers qui passent tous comme lettres à la poste. A voir, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts.**

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "La comtesse aux seins nus": 10.00, 4.15, 7.30. "La clinique diabolique": 2.45, 6.00, 9.20.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10 3.10 6.10, 9.10

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Scenes from a marriage": 6.00, 9.00. Sam.: 1.00, 3.50, 7.00, 9.50, dim: 12.00, 2.50, 6.00, 9.00.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Prisonner on the 2nd avenue": 12.45, 2.30, 4.10, 5.50, 7.40, 9.30

BERRI: 1280 St-Denis "Guet-apens": 2.10, 5.50, 9.30. "Dynamite Jones: 12.35, 4.15, 7.55.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932, "Split beaver girls": midi, 2.50, 5.40, 8.30 "Female chauvinist": 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Les dernières neiges du printemps": 12.30, 3.45, 7.05, 10.25 "Junior Bonner": 2.05, 5.25, 8.40.

CHAMBLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "747 en péril": 2.35, 6.05, 9.40. "Duel": 1.00, 4.25, 7.55.

CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400: "Justice sauvage": 2.15, 5.40, 9.05 "Pas de pardon, je tue": 12.45, 4.10, 7.35. Samedi dernier spectacle: 9.05.

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400: "Ilsa, la louve des S.S.": 2.45, 6.15, 9.40. et "Des filles pour deux voyous": 1.30, 4.35, 8.00.

CINÉ-CENTRE I, 539 Ste-Catherine, 845-2000. "The Godfather part 2": 12.45, 4.15, 7.45.

CINÉ-CENTRE II, "Street fighters": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10.

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis 845-3222. "La jeune fille assassinée": 12.20, 2.35, 4.55.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: "Homebodies": 7.30, 9.30. "Phantom of Paradise": minuit. Dimanche: "Magic of the Kite": 1.00 et 4.00, "Skinny and Fatty": 2.30, "Homebodies": 7.30 et 9.30.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302 "Nada": 7.00. Samedi: 7.25, Dim: 2.40, 7.25. "Amarcord": 9.25. Samedi: 5.10, 9.50. Dim: 12.30, 5.10, 9.50.

CINÉMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Sweet movie": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Sweet movie": 7.30, 9.30.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O., "Murder on the Orient Express" 1.35, 4.05, 6.25 8.50

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210, "Chinatown": 7.15, 9.30. Sam & Dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien,721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30. Sam et dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "Scènes de la vie conjugale" 6.00, 9.00, sam: 1.00, 3.50, 7.00, 9.50, dim: 12.00, 2.50, 6.00, 9.00.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RESNAIS: "Staviski": 7.30, 9.30 samedi: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00.SALLE EISTEIN: "La femme de Jean": 7.30, 9.30. Sam: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00.

ÉLECTRA: 114 rue Ste-Catherine 522-9177 "Suce pas ton pouce" et "L'amour aux trousses".

ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151 "Lovers by apointment" et "Bibi confessions of sweet sixteen"

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600 "Jenny Bruce performance": 7.00, 8.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Sweet movie": 1.30 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Le conseiller": 2.45, 6.10, 9.35. "Vingt pas vers la mort": 1.15, 4.35, 8.00. Sur semaine, dès 6.10.

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129 "Ilsa, la louve des SS" et "Des filles pour deux voyous".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 724-7000. "Les dernières neiges du printemps": 7.05, 10.25. "Un colt et le diable": 8.40.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707 "Escape to witch mountain": 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.25.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Le conseiller": 2.45, 6.10, 9.30, "Vingt pas vers la mort": 1.15, 4.35, 8.00. Sur semaine, dès 6.10.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Ilsa, la louve des S.S." "Mille et une nuits érotiques"

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "4 Musketeers": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, samedi dernier sepctacle: 11.30.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00."Dorothéa": 8.20.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224 "Couples de Bologne": 8.00. Sam & dim: 12.20, 3.30, 6.40, 9.50. "Malicia": 6.30, 9.30. Sam & dim: 1.45, 4.55, 8.00.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "The conversation": 2.55, 7.30, "The Great Gatsby": 12.30, 4.50, 9.25.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Samedi: "Manège" en spectacle à 7.30 et 10.00. Dimanche: "La pantoufle dorée": 1.00 et 4.00. "Astérix et Cléopatre": 2.30, "Le mouton enragé": 7.00, "Le chaud lapin": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-699, "Yakusa": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.25. Samedi dernier spectacle: 11.30.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Nuit en Amérique": 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Tout feu, tout femme": 2.40, 6.05, 9.30. "Gina": 1.00, 4.20, 7.45.

PARC (Verdun) 7:30 Av. de l'Église, 728-2509. "Le despote cruel": 1.30, 6.25. "La fureur de vaincre": 3.10, 8.05. "Bruce Lee, sa vie...": 12.00, 4.50, 9.50.

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Despote cruel", 4.25, 9.30. "Fureur de vaincre" 2.25, 7.30. et "Bruce Lee sa vie..." 1.00, 6.00.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595 "Funny lady": 7.00 9.30. Sam & dim: 1.30, 4.00. 7.00. 9.30.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644 "Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30

PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 DorchesterO., 866-2644: "Harry and Tonto": 12.30, 2.30, 4.35, 6.40, 8.45.

PLAZA: "Les dernières neiges du printemps": 12.30, 3.45, 7.05, 10.25. "Un colt et le diable": 2.05, 5.25, 8.40

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215: "The executive wives": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Mondo Erotica": 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129 "La contesse perverse": 2.05, 4.45, 7.30, 10.10."Malaise": 12.45, 3.25, 6.05, 8.50.

RIVOLI II: 6906 St-Denis 277-4129: "Le conseiller": 2.45, 6.20, 9.45. "4 marmitons au grande manoeuvre": 1.15, 4.45, 8.10. Sur semaine dès 6.20.

NOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-1322: "Chinatown": 12:30, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139: "Earthquake" 12.30, 2.50, 5.00. 7.15, 9.30

ST-DENIS: 1504 St-Denis, 849-4211: "L'autre": 2.45, 6.15, 9.40. "Y a un os dans la moulinette": 1.20, 4.45, 8.10.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges. 721-8243 "Reincarnation of Peter Proud": 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.15

VENDOME: Place Victoria 878-1451: "Amarcord": 12.30 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092: "747 en péril": 8.00. Sam. & dim: 2.50, 6.20, 9.40. "Duel dans la poussière": 6.30, 9.40. Sam. & dim: 1.15. 4.40. 8.00.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Le conseiller": 2.55, 6.20, 9.45. "4 marmitons au grande manoeuvre": 1.15, 4.45, 8.10. Sur semaine dès 6.20. (SALON ROUGE): "Justice sauvage": 2.35, 6.00, 9.25. "Pas de pardon, je tue": 1.00, 4.25, 7.50.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La giffle": 7.20, 9.25. Sam & dim: 12.55, 3.00, 5.10, 7.20, 9.25.

WESTMOUNT SQUARE: "Alice doesn't live here anymore": 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00

YORK: "Young Frankenstein": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15. Samedi dernier spectacle: 11.15.

CINÉMATHÈQUE QUEBECOISE 1700 St-Denis, 844-8734. Semaine de la Contre-culture.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve. 879-4349. Dimanche: "Sons and lovers" (GB 1960): 8.00

VIDÉOGRAPHE, 1604 St-Denis. Dans le cadre de la semaine de la contre-culture. Samedi: "Pois fou" de Fernand Bélanger, "Pierre Vallières" de Charles Binamé, "Le temps d'une prière" de Jean-Claude Germain, "Nature of fast" de Rudi Stern, et "Bras de fer".

Théâtres

LE PATRIOTE EN HAUT, 1474, Ste-Catherine, 523-1131. "Un jour, ce sera notre tour" de Serge Sirois, à 20.00. Jusqu'au 4 mai. Relâche les lundi et mardi.

MAISON DES ARTS DE LA SAUVEGARDE: 160 Notre-Dame est, 861-2658. Jeudi, vendredi et samedi: Les voyagements présentent "Les voyagements", de Michel Garneau.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE: 1200 rue Bleury: 866-1964. "Antigone" de Sophocle. Jeudi et vendredi 19.30, samedi, 20.30

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins. 845-7277. "La tragédie américaine de l'enfant prodigue" par le Grand Cirque Ordinaire à 20.30. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis. "L'autre Don Juan", d'Edouardo Manet, à 20.00 jusqu'au 10 mai.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe, présente: "Le gardien de Harold Pinter, à 20.30 samedi: 18.30 et 22.00 Lundi: Relâche

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine, 861-0563. "Les fourberies de Scapin", de Molière, à 20.00. Relâche le lundi.

POLYVALENTE ÉDOUARD MONTPETIT: 6200 Boyce, coin Cadillac, 352-0662. La troupe de théâtre "Passe-partout" présente: "La cage est ouverte" ou "Circonstance incontrôlable, samedi seulement à 20.00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. Relâche.

Variétés

CAFÉ CAMPUS: Relâche.

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0576. Relâche.

CASANOUS: 435, Sherbrooke ouest, 844-3691. Vendredi, samedi et dimanche: "Le bad trip vocal", opéra rock insensé, à 22.30 et minuit.

IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. "Charles Mingus".

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier). "Harmonium", 21.30, 23.30 et 1.30.

LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. Vendredi, samedi et dimanche: "Musique populaire du Québec", violon, guitare, ruine-babines et mandoline, à 22.00 et minuit. Dimanche-jazz: "Quitonal jazz", à 22.00.

OUTREMONT, 1248 ouest rue Bernard 277-4145, Samedi: "Maneige", à 19.30 et 22.00.

LE PATRIOTE: 1474 est Ste-Catherine, 521-6666. "Edith Butler", semaine et dimanche: 21.00, samedi: 20.00 et 23.00.

PALAIS DU COMMERCE, rue Berri. Dimanche: Grand spectaclede clôture de la Rencontre de la Contre-culture, dès 14.00 et pour toute la journée.

WILFRID PELLETIER (Place des Arts). Les Grands Ballets canadiens présentent: "Sérénade", vendredi à 20.30. Samedi: "Roméo et Juliette" à 20.30. Dimanche: "Shawn Philipps": 18.00 et 21.30.

THÉATRE MAISONNEUVE: (Place des Arts) Jean-Pierre Ferland, semaine et dimanche: 20.30, samedi: 18.30 et 22.00. Relâche le lundi.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal (4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull (6) CJPM (VA) Chicoutimi 9 CBOFT (R-C), Ottawa 11 CBVT (R-C) Québec 12 CFCF (CTV) Montréal 13 CKTM, Trois-Rivières (15) CIVO-TV, (R.Q.) Québec
4 CFCM (TVA) Québec 5 CKMI, Québec 10 CFTM (TVA) Montréal (11) TCQ (câble) Québec (12) CKRS, Jonquière (13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull (17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
6 CBMT (CBC) Montréal 7 CHLT Sherbrooke (30) CFVO (TVA) Hull

SAMEDI

matinée

9.00
2 9 (9) 11 13 **Pépinot** (marionnettes)
4 **Marine Boy** (dessins animés)
7 10 **Furie** (aventure)
12 **The Flintstones** (dessins animés)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Yogi l'ours** (dessins animés)
4 **L'encan Téléthon**
7 **Robin Fusée** (dessins animés)
10 **Ciné-Samedi:** "La levée des Tomahawks", E.U. 1952. Western.
12 **The Waterville Gang** (enfant)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Poly à Venise** (enfant)
5 **Abbott & Costello** (dessins animés)
7 **Les Banana Splits** (enfant)
12 **Story Theatre** (enfant)
(30) **Dessins animés**

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Lassie** (aventure)
5 **Movie Time:** "Please Turn Over", G.B. 1960. Comédie.
6 **The Flintstones Comedy Hour** (dessins animés)
7 **Marine Boy** (dessins animés)
(30) **Furie** (aventure)

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Connexion** (adolescent)
7 **Les p'tits amis**
10 Pep 75 (éducation)
12 **Survival** (documentaire)
(30) **Les Banana Splits** (enfant)

11.30
6 **James Franciscus' Water World** (documentaire)
12 **Magic Tom's Road Show** (enfant)
10 (30) **Robin Fusée** (dessins animés)

après-midi

12.00
2 9 11 **Les héros du samedi**
5 **The High Chapparal** (western)
6 **Sport Québec**
(6) **Voyage au fond des mers** (science-fiction)
7 10 **Bon week-end**
(9) **Prince Noir** (aventure)
12 **Mission: impossible** (suspense)
(12) **Bonanza** (western)
13 **Les petites annonces**
(30) **Perdus dans l'espace** (science-fiction)

12.30
6 **Reach for the top** (jeu)
(9) **Phare sur le monde** (religion)
13 **Prince Noir** (aventure)

1.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Sporthèque:** "Volleyball".
5 6 **Children's Cinema**
(6) **Actualité en marche** (interview)
12 **Saturday at the movies:** "Dawn the Defiant", G.B. 1962. Drame.
(30) **Ciné 13h:** "Trois chambres à Manhattan", Fr. 1965. Drame psychologique.

1.30
5 6 **Bugs Bunny and the Road Runner Show** (dessins animés)

2.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Se tailler une place**
(6) **Samedi Sports**
7 10 **Le Père Ambroise**

2.30
2 5 6 9 (9) 11 (12) 13 **Tennis**
(6) **Télé-Revue**
7 **Ciné-Samedi:** "Les mousquetaires de la mer", It. 1950. Comédie dramatique.
10 **Les protecteurs** (policier)

2.55
12 **Heritage Highway**

3.00
(6) **Sur le matelas** (lutte)
10 (30) **Horizon Sports**
12 **A communiquer**



John Newcombe — **Jimmy Connors**

3.30
10 **Papa a raison** (comédie)
12 **Wide world of sports**
(30) **Rendez-vous 76**

4.00
(6) **Tele-Quilles**
7 **Sauve qui peut** (drame)
10 **C'est arrivé cette semaine**
(30) **Patrouille du cosmos** (science-fiction)

4.30
10 **La famille Stone** (comédie)

5.00
2 9 (9) 11 **Bagatelle** (dessins animés)
4 7 **Le justicier** (western)
(6) **Soirée canadienne** (variétés)
10 **Sur le matelas** (lutte)
(12) **Ciné-Festival:** "La bataille des sables", E.U. 1949. Aventures.
(30) **Un maillon de la chaine**

5.30
5 6 **Sports Week**
12 **Celebrity know your sports** (jeu)
(30) **Si Québec m'était conté** (jeu)

5.50
4 **Les informations**

soirée

6.00
2 9 11 **L'oeil apprivoisé**
4 **Monsieur Country, Claude Patry** (variétés)
5 6 **CBC Saturday Evening News**
(6) **Auto Patrouille** (policier)
7 10 **Actualité en marche** (interview)
(9) 13 **Tarzan** (aventure)
12 **National Geographic Society** (documentaire)
(30) **Flipper** (aventure)

6.30
2 11 **Le téléjournal**
4 **Au royaume des animaux** (documentaire)
5 6 **Take Time with Noel Harrison** (variétés)
(6) **Cinéma:** "Agent secret 003", It. 1965. Film d'espionnage.
9 **Nouvelles et sports**
(30) **Debuts** (variétés)

6.40
2 11 **Nouvelles du sport**
(12) **Le parti québécois**

6.50
2 9 11 **Politique fédérale**

7.00
2 9 (9) 11 13 **Les nouvelles aventures de Vidocq** (policier)
4 7 **Soirée canadienne** (variétés)
5 **Mutual of Omaha's Wild Kingdom** (documentaire)
6 **Barney Miller** (comédie)
10 **Le justicier** (western)
(12) **Le monde merveilleux de Disney**
(15) (17) **Un maillon de la chaine:** "Le mannequin".
(30) **Sam Cade** (western)

7.30
5 6 **Maude** (comédie)
(15) (17) **Aux p'tites vues:** "Baisers dangereux", Dan. 1972. Drame psychologique.

8.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les grands films:** "Charly", E.U. 1968. Drame de science-fiction.
4 **A la brunante:** "La grande combine", E.U. 1966. Comédie satirique.
5 6 **Front Page Challenge** (panel)
(6) **Les grands spectacles:** "Mot de passe: courage", G.B. 1962. Drame de guerre.
7 10 **Les grands spectacles:** "Le tour du monde sous les mers", E.U. 1966. Science-fiction.
12 **Academy Performance:** "Crooks and Coronets", G.B. 1969. Comédie policière.
(30) **Les grands spectacles:** "Trahison sur commande", E.U. 1961. Drame d'espionnage.

9.00
5 6 **The Pallisers** (drame)

9.30
(15) (17) **Sur deux plans:** "Dans les coulisses de l'air".

9.45
(15) (17) **L'Afrique du soleil levant:** "Pastorales africaines".

10.00
2 9 11 **La flèche du temps** (science)
4 **L'aventurier**
5 6 **Wayne and Shuster present Gilbert and Sullivan** (comédie)
(6) **En pleine nature**
(9) 13 **Le Parti Québécois**
12 **Banjo Parlor** (variétés)
(12) **Les animaux chez eux** (documentaire)

10.05
12 **The Odd Couple** (comédie)

10.15
(9) **Un enfant**
13 **Documentaire**

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**
12 **Sing a song** (variétés)

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Nouvelles du sport**

11.00
2 9 11 **Cinéma:** "Détective privé", E.U. 1966. Drame policier.
4 **Ciné-4:** "L'ombre d'un géant", E.U. 1966. Drame.
5 6 12 **News**
(6) **En fin de soirée:** "La bataille dans la vallée", E.U. 1965. Western.
7 10 **La couleur du temps**
(9) **Ciné-Soir:** "L'étalon", Fr. 1969. Comédie.
(12) **Super-Production:** "La statue", G.B. 1970. Comédie.
13 **Ciné-Soir:** "Au fond de mon coeur", E.U. 1954. Biographie.
(30) **Au point**

11.15
5 6 **Provincial Affairs** (affaires publiques)
7 **Informa 7**
10 **Le Parti Québécois**

11.18
12 **Pulse** (information)

11.20
5 **After Eleven:** "The Great Race", E.U. 1965. Comédie.
6 **Montreal Tonight** (information)

11.30
7 10 **La route des pionniers** (documentaire)

11.35
6 **Cine-Six:** "The Man Outside", G.B. 1967. Drame d'espionnage.
7 10 **Sans pantoufles:** "La montagne rouge", E.U. 1951. Western.

12.00
12 **The 12 Midnight Movie:** "The Heroes of Telemark", G.B. 1965. Drame de guerre.
(30) **Cinéma:** "Les Boucaniers", E.U. 1958. Aventures.

12.30
2 9 11 **Ciné-Nuit:** "Une vierge pour le prince", It. 1966. Comédie.
13 **Ciné qua-non:** "Le grand bidule", Fr. 1967. Comédie.

1.05
10 **Sans pantoufles:** "Le mort dans le filet", All. 1960. Drame d'horreur.

2.30
10 **Le 10 vous informe**

DIMANCHE

matinée

9.00
2 9 (9) 11 13 **Roquet, belles oreilles** (dessins animés)
4 **L'enfant du cirque** (aventure)
10 **Les p'tits bonshommes** (dessins animés)
12 **Oral Roberts Presents** (religion)

9.15
7 **Dessins animés**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le roi Léo** (dessins animés)
4 **Thierry La Fronde** (aventure)
5 **Crossroads** (religion)
(6) **Rex Humbard** (religion)
7 **Il est écrit** (religion)
10 **La famille Stone** (comédie)
12 **It is written** (religion)
(30) **La cathédrale de demain** (religion)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Une fleur m'a dit** (marionnettes)
4 7 **Rex Humbard** (religion)
5 **Roller Derby**
10 **Papa a raison** (comédie)
12 **The Hellenic Program**

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le jour du seigneur**

10.30
6 **This is the life** (religion)
(6) **A l'heure olympique**
10 **C'était l'bon temps** (musique)
12 **Teledomenica**
(30) **Teledominica**

11.00
2 9 11 **Rencontres** (interview)
4 **Roller Derby**
5 **Rex Humbard** (religion)
6 **Meeting Place**
7 (30) **Sur le matelas** (lutte)
(9) **Sprint** (jeu)
(12) **The Lawrence Welk Show** (musique)
13 **Phare sur le monde** (religion)

11.30
2 9 11 13 **Sons et brioches** (musique)
(6) **Le père Ambroise**
(9) **Consommateurs avertis** (information)

après-midi

12.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La semaine verte**
4 **Court métrage**
5 **Peter Gun** (policier)
6 **Récital** (musique)
(6) **Documents**
7 10 (30) **Bon dimanche**

12.15
4 **Monsieur le maire** (affaires publiques)
(6) **Toute la ville en parle**

12.30
5 **The Garner Ted Armstrong Program** (religion)
6 **Montreal Mosaic** (interview)
(6) **L'Eglise sur place**

12.45
4 **Les aventures de pèlerin** (religion)
6 **A Way Out**

1.00
2 9 (9) 11 **D'hier à demain** (documentaire)
4 **Mag-Dimanche**
5 6 **Dollars and Sense** (affaires publiques)
(6) **Perdus dans l'espace** (science-fiction)
(9) 13 **Rex Humbard** (religion)
12 **Question Period** (affaires publiques)
(12) **Consommateurs avertis** (information)

1.30
5 6 **Country Canada**
12 **The Untamed World** (documentaire)
(12) **La flèche du temps** (science)

1.55
7 10 (30) **La route des pionniers** (documentaire)

2.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **L'univers des sports**
5 6 **The Oldtimers**
(6) **Bon dimanche**
7 **Passeport**
(9) 13 **Télé-Campus:** "La source qui rugissait", G.B. 1959. Comédie satirique.
10 (30) **L'église sur place** (religion)
12 **Roller Derby**

2.30
4 **Cinéma - Programme double:** "Le fils d'un hors-la-loi", Esp. 1964. Western.
5 6 **CBC Sports Special**
7 **Mgr Fortier**
La soeur volante (comédie)
(30) **COOP**

3.00
7 10 (30) **A l'heure olympique**
12 **The Garner Ted Armstrong Program** (religion)

3.30
2 9 (9) 11 13 **L'heure des quilles**
(12) **Les espions** (aventures)
12 **Hockey**

4.00
5 6 **Speaking out** (discussion)
(6) **Information-voyages**
7 10 **Télé-Quilles**
(12) **Les animaux chez eux** (documentaire)
(30) **Portraits**

4.30
2 9 (9) 11 13 **Le français d'aujourd'hui** (éducation)
5 6 **Arts '75**
(6) **Monsieur Country, Claude Patry** (variétés)
8 (13) **Question Period** (affaires publiques)
(12) **L'heure de la bonne nouvelle** (religion)

5.00
2 9 (9) 11 (12) 13 5 **D** (religion)
5 6 **Music to see**
(6) **Pop 75** (éducation)
7 **Marine Boy** (dessins animés)
10 **Information voyages**
(30) **CFVO Population**

5.15
(30) **Rythmes**

5.25
4 **Les informations**

5.30
4 **Flipper** (aventure)
5 6 **Hymn Sign** (musique)
(6) 7 10 (30) **Au royaume des animaux** (documentaire)

soirée

6.00
2 9 11 **Politique atout**
4 7 10 (30) **Music-hall des jeunes** (variétés)
5 6 **The Wonderful World of Disney**
(9) 13 **Le monde merveilleux de Disney**
(12) **Roquet, belles oreilles** (dessins animés)
12 **Travel '75**

6.30
2 11 **Le téléjournal**
4 7 10 (30) **Showbizz** (variétés)
9 **Nouvelles et sports**
12 **Going Places** (jeu)
(12) **Max la menace** (comédie)

6.40
2 11 **Nouvelles du sport**

6.50
2 9 11 **Politique provinciale**

7.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La petite patrie** (téléroman)
5 6 **The Beachcombers** (aventure)
12 **Sunday Mystery Movie:** "Ellery Queen", Drame.
(15) (17) **Sur 2 ou 4 pattes**

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux dimanches:** "Monsieur B".
4 7 10 **Ciné-Choix:** "La colline des hommes perdus", G.B. 1965. Drame.
5 6 **The Irish Rovers** (variétés)
(6) **Ciné-Choix:** "Le glaive et la balance", Fr. 1962. Drame social.
(30) **Ciné-Choix:** "Lutring, réveille-toi et tue", It. 1966. Drame policier.

8.00
5 6 **The Waltons** (drame)
(15) (17) **En se racontant l'histoire d'ici**

8.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux dimanches:** "Contes de campagne: le moulin". Nouvelle.

9.00
5 6 **Performance:** "The Betrayal".
12 **Caribe** (policier)
(15) (17) **Le sens de la vie:** "Le travail".

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux-dimanches**

10.00
4 (6) 7 10 (30) **Regards sur le monde** (information)
5 6 **A communiquer**
12 **W-5** (affaires publiques)

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Sports-Dimanche**

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Ciné-Club Magazine**
5 6 12 **News**
4 (6) 7 10 (30) **La onzième heure**

11.15
2 9 (9) 11 (12) 13 **Ciné-Club:** "8 1/2", It. 1963. Drame psychologique.
5 6 **The Nation's Business** (affaires publiques)

11.18
12 **Pulse** (information)

11.20
5 **After Eleven:** "The Proud and the Profane", E.U. 1956. Drame psychologique.
6 **Montreal Tonight** (information)

11.35
6 **Cine-Camp:** "Quiet Wedding", G.B. 1941. Comédie.

12.00
10 **Sans pantoufles:** "Notre homme Flint", E.U. 1965. Comédie.



12 The 12 Midnight Movie: "A Matter of Innocence", G.B. 1967. Comédie.

1.30
10 **Le 10 vous informe.**

tourisme

Une belle aventure: le canot–camping

par Laurent Lapointe

(collaboration spéciale)

Le Québécois est voyageur par atavisme. L'histoire nous rappelle la longue traversée de l'Atlantique que les ancêtres ont bravée et l'attrait de la course des bois en Nouvelle-France. Au Québec, chaque printemps charrie les glaces des rivières et les projets de vacances.

L'hiver perdure, s'étire même en une tempête inattendue, mais déjà les imaginations se chauffent au soleil de la prochaine saison estivale. Le citadin rêve de verdure, de forêt, d'aventures peut-être, pour échapper au béton qui se découvre et au tintamarre urbain que la neige n'assourdit plus. Mon propos est de vous raconter une expérience personnelle et peut-être vous inviter à en vivre une: le canot-camping.

Point n'est besoin d'être expert pour diriger un canot. Avec un ami quelque peu expérimenté et quelque peu pratique, il est possible de vivre une excursion en rivière de quelques jours. Dans de telles conditions, la plus extrême prudence est nécessaire. Un ami m'offre quelques jours de détente en forêt. La température aidant, impossible de refuser. C'est la fin de l'été, quatre jours au soleil dans la nature sauvage, c'est un repos assuré. Le trajet est raisonnable, 25 milles de rivière, soit partir du lac Mosquic dans le parc du Mont-Tremblant, rejoindre la rivière Mattawin et atteindre Saint-Michel-des-Saints.

Défier la nature

Le matériel réuni, nous partons pour arriver au lac Mosquic vers l'heure du souper. La gardienne du terrain de camping nous recommande de ne pas manger dans la tente à cause des ours. Nous nous sentons heureux d'être en vraie forêt. Quand nous aurons entendu un bruit derrière la tente, nous penserons à un tour que l'on nous joue. Au réveil, nous constaterons, pistes à l'appui, que ce n'était pas un tour mais un ours. Déjeuner, charger le canot est l'affaire de quelques heures. Le rythme de la nature nous imprègne de sa lenteur. La traversée du lac se fait rapidement. La première journée, l'enthousiasme fortifie les bras; la cadence est rapide. Les discussions sur l'orientation agrémente l'effort. Grâce à la carte précise, obtenue du gouvernement, nous choisissons la bonne baie d'où nous pourrons remonter un petit cours d'eau qui nous permettra de rejoindre un affluent de la Mattawin. Parce que c'est la fin de l'été, l'eau est basse et nous devons souvent haler le canot. Nous arrivons bientôt au point du premier portage, très court heureusement. Nous coulons maintenant avec la rivière en nous chauffant au soleil. Soudain, nous entendons l'eau murmurer sur les roches. Ce n'était vraiment qu'un murmure et cela nous vaut un autre portage. Nous devrons en faire quatre ou cinq avant de sauter notre premier rapide. On s'arrête, on observe le point stratégique, on discute, enfin on part. C'est une sensation extraordinaire que d'avoir défié la nature. C'est une sensation oubliée dès le deuxième rapide rencontré. On se souvient en effet du plus difficile vécu.



Un plaisir prudent

C'est le soir, loin de toute route, de tout bruit, le ciel est plein d'étoiles, pas un nuage, pas de vent, mais des moustiques. La fumée ne les éloigne pas. La peau tendre du citadin semble un délice qui vaille de risquer leur vie.

Après une journée d'aviron, de grand air, le souper est dévoré. Le sommeil est lourd.

Nous nous rappelons la deuxième journée comme celle du bain forcé. Plutôt que de portager, nous choisissions de laisser le canot glisser le long de la rive en le dirigeant avec des cables. Une fausse manoeuvre: tout est à l'eau. Nous devons rapidement intervenir pour rattraper les sacs mal arrimés que le courant disperse. Les portages se multiplient. La joie d'être en forêt profonde se paie par l'absence de sentiers débroussaillés. Nous nous frayons un chemin à la hache.

La troisième journée est plus excitante. Nous descendrons le plus long rapide de l'excursion, plus d'un quart de mille. Le plaisir ressenti n'empêche pas la prudence. Nous préférerons faire un portage de près d'un mille plutôt que de risquer plongeon, perte de matériel ou accident.

Nous devons nous arrêter le quatrième jour. Nos épouses nous attendent en face de l'église de Saint-Michel-des-Saints. Nous avons rejoint la Mattawin. En quatre jours nous avons parcouru au plus 15 milles à cause des difficultés trop grandes du trajet. Nous apercevons un terrain aménagé auquel aboutit une route. Avec un peu de chance nous espérons qu'un passant généreux nous ramenera à la voiture au point de départ. Cinq heures plus tard nous voyons la première voiture qui nous ignore. Deux heures plus tard, le généreux passant attendu nous amène à destination. C'était seulement la troisième voiture.

La paix de la nature

J'ai eu l'occasion de revivre d'autres expériences depuis. La difficulté de cette première excursion n'a fait opter pour le parc La Verendrye par la suite. Il y a possibilité de louage de canots, une carte et des trajets nous sont offerts, calibrés selon notre expérience et le temps dont nous disposons. Les circuits sont quelquefois encombrés aux points de portage, mais, vu l'étendue des lacs, il est facile de trouver une île, ou encore un coin isolé de la rive, pour goûter le calme, le repos, la paix de la vie en nature.

les voyageries

Désamorcer le rêve?

Bon. Ce n'est pas demain la veille que va finir la querelle autour du "petit manuel" de la C.E.Q.

N'empêche que l'idée de présenter au monde l'envers d'une médaille trop souvent polie du même bord s'avère fort valable. Malgré — mais oui — les excès qu'une telle initiative peut engendrer. De toute façon, c'est connu, un excès ne naît jamais seul et personne, que je sache, n'a encore tranché le débat de la poule et de l'oeuf.

C'est pourquoi je vous avoue, tout benoîtement, que je ne verrais pas d'un mauvais oeil — autant le dire: je le souhaite vivement — que quelqu'un d'ici ou d'ailleurs — mais préférablement d'ici — accouche d'un "petit manuel" à l'intention tant des touristes que de ceux qui les accueillent: un "petit manuel" qui saurait révéler et illustrer *l'autre réalité* du tourisme qui n'est pas faite que de courbettes, de femmes aux courbes voluptueuses et déshabillées, de soleil, de farniente, d'évasion et aussi — peut-être devrais-je dire surtout — de pouvoir.

Oui! un "petit manuel" qui démontrerait, par exemple, que le tourisme n'est aujourd'hui, malgré ses airs de démocratisation et d'accessibilité au plus grand nombre", qu'une affaire de gros sous et que ceux qui le pratiquent appartiennent à une classe mondiale de privilégiés qui s'est élargie au cours des récentes décennies et qui risque bientôt, très bientôt, de plafonner sinon de se comprimer. Un "petit manuel" qui expliquerait dans un langage accessible aux gens le *droit* au tourisme que devraient avoir tous les hommes de la terre, de toutes les origines sociales, de tous les métiers, les hommes de toute condition.

Un "petit manuel" qui démonterait les mécanismes de l'organisation touristique, qu'elle soit mondiale ou locale, nationale ou régionale, extirpant à la lumière les procédés comptables, les conglomérats, les trusts, les consortiums, les multinationales et autres créatures financières de cet acabit, les méthodes de marketing, de publicité, de sollicitation et de vente, les structures de plus en plus lourdes, les intermédiaires de plus en plus nombreux qui se glissent entre le touriste et sa destination, entre le touriste et son intention, entre le touriste et celui qui le reçoit ou qui le regarde passer.

Un "petit manuel" qui proposerait des façons et moyens de voyager hors de ces sentiers très battus, qui aiderait le touriste — consommateur à se protéger, à connaître ses droits et les limites de la protection ou de l'aide qu'il peut attendre lors de ses voyages. Un "petit manuel" qui lui apprendrait, en plus, ses devoirs et obligations envers les objets, les institutions, les paysages et les hommes qu'il sera appelé à côtoyer. Qui lui apprendrait le respect de l'homme.

Un "petit manuel" qui s'adresserait aussi aux gens qui vivent du tourisme ou qui veulent en vivre, en leur soulignant, entre autres, qu'au sein des multiples activités des hommes, le tourisme n'est pas le *boutte du boutte*, la solution-miracle apte à résoudre tous les problèmes, à assurer toutes les prospérités.

Ce "petit manuel", comme vous le constatez, serait assurément dangereux: il désarmorcerait le rêve.

Bougainville

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN de VACANCES
AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

AGENCE DE VOYAGES
AMERIC
MAISON QUÉBÉCOISE
Bureau Chef: 4113 Jean Talon est, suite 102, coin Pie IX, Montréal
Tél:725-4793
Ligne directe 1-800-361-3844
Longueuil 651-4620
Shawinigan 536-4078
Sorel 742-7822
Trois-Rivières 379-1940

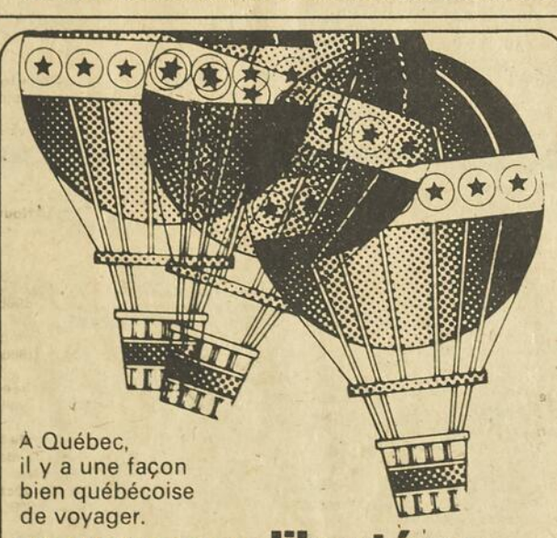
Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

VOLS NOLISÉS
MONTRÉAL / PARIS / MONTRÉAL
MONTRÉAL / NICE / MONTRÉAL
ABC
Québécair-Boeing 707
Repas et consommations gratuits pendant le vol.

30 juin	16 juillet	NICE	17 jours	$369
1 juillet	26 août	PARIS	56 jours	$329
8 juillet	4 septembre	PARIS	60 jours	$329
15 juillet	13 août	NICE	30 jours	$369
23 juillet	2 septembre	PARIS	42 jours	$329
6 août	27 août	NICE	21 jours	$369

Mirabelle tours inc.
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, Cté Laprairie, Québec.
Jo 1X0-tél.: 365-1847 632-5330

PROVINCES DE FRANCE
sous le signe de la qualité
22 mai — 13 juin
Le tour le **plus varié**, bien que dans un seul pays.
Un seul pays, mais on le voit bien.
On le voit bien, C'est à dire que:
" il ne s'agit pas d'une course à travers la France;
" on approfondit telle ou telle région;
" on visite mais on se repose
Neuf (9) hôtels seulement pour 22 jours.
NORMANDIE — BRETAGNE — CHÂTEAUX DE LA LOIRE — PERIGORD
CÔTE D'AZUR — ALPES — PARIS (C'est assez!)
Cites originaux, de tout permier ordre.
Repas gastronomiques chaque jour.
$1,248. tout compris au départ de Montréal
Si vous voulez en savoir davantage, demandez notre brochure illustrée sur nos 33 tours d'Europe.
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, RUE UNIVERSITÉ - 1220
TÉL.: 861-2485
Montréal H3B 3W9
La maison aux milliers de références


À Québec, il y a une façon bien québécoise de voyager.
voyages en liberté inc.
350, Chemin Sainte-Foy, Québec / 687-5550
IATA

POUR CUBA AU CIEL D'AZUR RESERVER TÔT, C'EST PLUS SUR
Bungalow sur plage sensationnelle.
Bière ou vin avec les repas
Trois repas par jour.
Visites touristiques.
Divertissements.
Excursion facultative à La Havane $35.00
Le pourboire n'existe pas
$339.$359.
Cuba
Départ
24 mai
14 juin
5-26 juillet
7 août
6-27 septembre
Présentation touristique gratuite
Le 29 avril à 8 P.M.
Hôtel Sheraton Mont-Royal
Réservations 871-8696
UNITOURS
Le pionnier de la renaissance du tourisme à CUBA

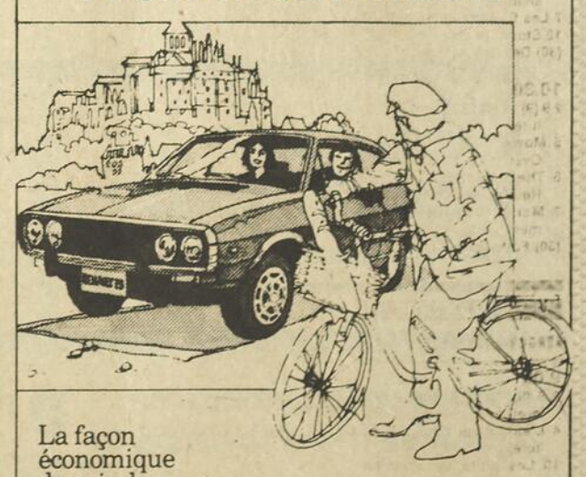
VOLS NOLISÉS
pour le
MOYEN ORIENT
BEYROUTH et le CAIRE
PAR QUEBECAIR BOEING 707
Service de 1ère Classe, bar ouvert à volonté ainsi que 6 hôtesses pour vous servir le CHAMPAGNE.
BEYROUTH: $495.00 taxe incluse

Départ	Retour	Durée	Réservation et Acompte avant le	Paiement Final avant le
7 juillet	28 août	50 jours	7 mai	27 mai
9 juillet	31 juillet	21 jours	8 mai	28 mai
30 juillet	30 août	30 jours	29 mai	16 juin

LE CAIRE:

Départ	Retour	Durée	Réservation et Acompte avant le	Paiement Final avant le
18 juin	15 juillet	27 jours	18 avril	7 mai

Pour réservations:
AGENCE DE VOYAGES LAHOUD
285 Jean Talon East — Montreal, Que., Canada
Tel. (514) 272-4297 — 272-8267
IATA

L'Europe en auto? Facile avec Renault.

La façon économique de voir du pays.

Extrait du tarif	3 semaines	1 mois	2 mois
Renault 4	$328	$448	$567
Renault 5 TL	328	448	567
Renault 12 TL	472	569	716
Renault 12 Automatique	578	788	960
Renault 16 TL	543	711	903

Tarifs par semaine disponibles.
De plus, le plan RENAULT vous offre:
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
Assurance "sans déductible"
Aucune taxe supplémentaire à verser
RENAULT
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.
Service Outre-mer Renault, B.P. 6400, Montréal, P.Q. H3C 3L5 J6
Veuillez m'adresser une documentation complète sur l'Europe en auto avec Renault.
Nom
Adresse
Ville Prov. Tél.

L'OSM EN 1975/76



Rafael Frühbeck de Burgos, musicien espagnol et chef de réputation internationale, deviendra directeur artistique et chef attitré de l'OSM en septembre 1975.

Ses nombreuses apparitions à Berlin, Londres, Chicago, Philadelphie, au Japon, et à Madrid, où il est chef attitré de l'Orchestre national, lui ont permis de connaître les plus grands chefs et les plus grands solistes de l'heure. C'est parmi eux qu'il a choisi les invités de la saison 1975-76 à l'OSM. Des chefs comme: Mario Bernardi, Franz-Paul Decker, Pierre Hétu, Ferdinand Leitner, Zubin Mehta, et des solistes comme: Martha Argerich, Claudio Arrau, Maureen Forrester, Zino Francescatti, Alicia de Larrocha, Itzhak Perlman, Rudolf Serkin et Isaac Stern.

Abonnez-vous maintenant pour ne pas manquer de voir et d'entendre ces grands artistes.

DIRECTEUR ARTISTIQUE

FRÜHBECK DE BURGOS

RABAIS DE 20%

LES GRANDS CONCERTS

14 présentations éblouissantes.
12 premières exécutions à l'OSM.
Des chefs renommés.
Des solistes brillants.
Pour aussi peu que $2.40 par concert!

1. FRÜHBECK/BEETHOVEN
16, 17 septembre 1975
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
Katherine ARDO, soprano
Gabrielle LAVIGNE, mezzo-soprano
Donald BELL, basse
Choeurs

*BEETHOVEN: Messe op. 86
DEBUSSY: Nocturnes: Nuages, Fêtes, Sirènes
RAVEL: Daphnis et Chloé, Suite no 2

2. FRÜHBECK/DE LARROCHA
30 septembre, 1er octobre 1975
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
Alicia de LARROCHA, pianiste

*HAYDN: Symphonie no 6, "Matin"
MOZART: Concerto no 27 pour piano, K 595
BEETHOVEN: Symphonie no 7, op. 92

3. STEINBERG/BRAHMS
28, 29 octobre 1975
William STEINBERG

ELGAR: Ouverture Cockaigne, "In London Town", op. 40
SCHUBERT: Symphonie no 5
BRAHMS: Symphonie no 1, op. 68

4. YEPES/DE FALLA
11, 12 novembre 1975
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
Narciso YEPES, guitariste

*TURINA: Sinfonia Sevillana
*RODRIGO: Fantasia para un gentilhombre
DE FALLA: Le Tricorne, ballet

5. PRITCHARD/FRANCESCATTI
25, 26 novembre 1975
John PRITCHARD
Zino FRANCESCATTI, violoniste

*HAYDN: Symphonie no 95
SAINT-SAËNS: Concerto no 3 pour violon, op. 61
*WALTON: Symphonie no 2

6. MEHTA/DVORAK
16, 17 décembre 1975
Zubin MEHTA
Felicity PALMER, soprano

WAGNER: Ouverture Rienzi
*MESSIAEN: 9 poèmes pour mi
DVORAK: Symphonie no 7, op. 70

7. BERNARDI/MOZART AVEC L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
6, 7 janvier 1976
Mario BERNARDI
Richard STILWELL, baryton

SCHOENBERG, Verklärte Nacht
*BACH: Cantate no 82 "Ich habe genug"
*ROBERT AITKIN: Oeuvre canadienne
MOZART: Symphonie no 40

8. SERKIN/BEETHOVEN
20, 21 janvier 1976
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
Rudolf SERKIN, pianiste

MOREL: Antiphonie
BRAHMS: Symphonie no 3, op. 90
BEETHOVEN: Concerto no 5 pour piano, "Empereur"

9. ARRAU/BRAHMS
10, 11 février 1976
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
Claudio ARRAU, pianiste

BRAHMS: Concerto no 1 pour piano, op. 15
STRAVINSKY: Le Sacre du Printemps

10. LEITNER/LUPU
24, 25 février 1976
Ferdinand LEITNER
Radu LUPU, pianiste

BEETHOVEN: Concerto no 2 pour piano
*MAHLER: Symphonie no 9

11. DECKER/FODOR
16, 17 mars 1976
Franz-Paul DECKER
Eugene FODOR, violoniste

GLAZOUNOV: Concerto pour violon, op. 82
BRUCKNER: Symphonie no 7

12. CARSON/MAHLER
23, 24 mars 1976
Franz-Paul DECKER
Clarice CARSON, soprano

HOMMAGE À CLAUDE CHAMPAGNE
R. STRAUSS: "Vier letze Lieder"
MAHLER: Symphonie no 4

13. FRÜHBECK/RIMSKY-KORSAKOV
GAGNANT DU PREMIER PRIX DU CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON DE MONTRÉAL
4, 5 mai 1976
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS

BEETHOVEN: Symphonie no 2, op. 36
RIMSKY-KORSAKOV: La Grande Pâque russe

14. FORRESTER/SYMPHONIE FANTASTIQUE
11, 12 mai 1976
Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
Maureen FORRESTER, contralto

*TREMBLAY: Commande (première mondiale)
MAHLER: Kindertotenlieder
BERLIOZ: Symphonie fantastique, op. 14

*Première exécution à l'OSM.

LES GRANDS CONCERTS	PRIX Normaux	En abonnement
Parterre AA-T	$123.75	$ 99.00
Parterre U-Z	93.75	75.00
Corbeille	123.75	99.00
Loges Corbeille	217.50	174.00
Mezzanine	93.75	75.00
Loges Mezzanine	162.50	130.00
Balcon A-D	49.00	39.20
Balcon E-G	42.00	33.60
Loges Balcon	108.75	87.00

LES CONCERTS GALA DU MAURIER

6 soirées au concert: les grandes oeuvres des plus grands musiciens — moins cher que le cinéma!

1. FRÜHBECK/SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
23, 24 septembre 1975
Une première occasion de voir le maestro espagnol Frühbeck de Burgos. Le programme comprend, entre autres, la célèbre musique de scène de Félix Mendelssohn pour *"Le songe d'une nuit d'été"* ainsi que des extraits avec choeur du chef-d'oeuvre de Richard Wagner, *Les Maitres-Chanteurs de Nuremberg*. Solistes: Lois Marsh, Marie-Marthe Bernard-Martineau et Hubert Hoffmann. Une série qui commence avec un brio inégalé!

2. TRETYAKOV/PROKOFIEV
4, 5 novembre 1975
A l'âge de 20 ans, le violoniste Victor Tretyakov avait déjà remporté le premier prix du Concours des interprètes de l'URSS, son pays d'origine, et il s'est mérité le premier prix lors du troisième Concours International Tchaikovsky. Il interprétera de Prokofiev, le *Concerto pour violon no 2*. Aussi au programme des extraits de *l'Amour des Trois Oranges* du même auteur et la *Symphonie no 6* de Bruckner, une oeuvre puissante qu'interprétera l'OSM sous la direction de Edo de Waart, dont ce sera la première visite à Montréal.

3. MEHTA/SCHUMANN
9, 10 décembre 1975
Il n'est plus besoin de présenter Zubin Mehta aux amateurs de musique montréalais. Engagé par l'Orchestre symphonique de Montréal pour remplacer Igor Markevitch pour un concert en 1960, son succès fut tel que cinq mois plus tard il était nommé directeur artistique et chef résident de l'OSM. Il est maintenant acclamé à travers le monde. Zubin Mehta dirigera le *Concerto pour orchestre* de Béla Bartók et la *Symphonie no 4* *("Printemps")* de Schumann.

4. HÉTU/PERLMAN
13, 14 janvier 1976
Né à Montréal en 1936, Pierre Hétu a remporté en 1961 le premier prix au concours international des Chefs d'orchestre à Besançon et est maintenant directeur artistique de l'Orchestre symphonique d'Edmonton. Il dirigera, lors de ces concerts, la *Symphonie de Chausson*. On entendra également Itzhak Perlman, le jeune et sensationnel violoniste d'origine israélienne, prix Leventritt 1964, qui interprétera le *Concerto pour violon* de Dvorak. De plus, l'OSM rendra hommage à Pierre Mercure.

5. CHOPIN/LEITNER
17, 18 février 1976
C'est le chef Ferdinand Leitner, héritier de la grande tradition de l'école allemande, admiré pour ses interprétations de la tétralogie de Wagner en particulier celle du Chicago Lyric Opera, qui sera au pupitre de l'OSM lors de ces concerts. Au programme, le *Concerto no 1 pour piano* de Chopin, interprété par Martha Argerich et la *Grande Symphonie no 7* de Schubert. Cette oeuvre est toute empreinte du lyrisme qui a valu à Schubert d'être reconnu comme un des plus grands compositeurs romantiques.

6. STERN/BOLÉRO PASTORALE
6, 7 avril 1976
Rafael Frühbeck de Burgos dirigera trois des oeuvres les plus appréciées du répertoire! De Beethoven, la *Symphonie Pastorale;* avec le concours d'Isaac Stern, la *Symphonie espagnole* de Lalo, suivie du *Boléro* de Ravel dont le crescendo inoubliable viendra clôturer la saison Gala du Maurier 1975-76 de l'OSM.

LES CONCERTS GALA du MAURIER	PRIX Normaux	En abonnement
Parterre AA-T	$56.25	$45.00
Parterre U-Z	41.25	33.00
Corbeille	56.25	45.00
Loges Corbeille	98.75	79.00
Mezzanine	41.25	33.00
Loges Mezzanine	72.50	58.00
Balcon A-D	21.00	16.80
Balcon E-G	18.00	14.40
Loges Balcon	48.75	39.00

L'OSM À NOTRE-DAME

Nouvelle série de trois concerts consacrée aux oeuvres chorales. En vedette, les plus grands chanteurs de l'heure. Les chorales montréalaises les plus réputées.

Tous les concerts auront lieu à l'église Notre-Dame.

1. HANDEL
Le Messie
Au pupitre: Robert SHAW
2, 3 décembre 1975
L'OSM renoue avec la tradition et présente cette année, à l'occasion de Noël, le merveilleux oratorio de Handel dans le cadre majestueux de l'Eglise Notre-Dame. Solistes: Joan Patenaude, soprano montréalais, Florence Kopleff, mezzo-soprano, Robert Tear, ténor, et Donald Bell, basse canadienne. Un événement inoubliable!

2. BEETHOVEN
Missa Solemnis
Au pupitre: Franz-Paul DECKER
2, 3 mars 1976
L'oeuvre magistrale du grand compositeur allemand, interprétée par le soprano canadien Louise Lebrun, ainsi que Joanna Simon, mezzo-soprano, John van Kesteren, ténor et Victor Braun, baryton canadien, accompagnés par les choeurs de l'OSM. Une occasion unique d'entendre cette oeuvre grandiose.

3. BACH
La Passion selon Saint-Mathieu
Au pupitre: Rafael FRÜHBECK DE BURGOS
13, 14 avril 1976
Exécution intégrale à Montréal du chef-d'oeuvre de Bach: la *Passion selon Saint-Mathieu* avec le soprano canadien Anna Chornodolska. Louis Devos, Wolfgang Schoene, Siegmund Nimsgern, bien connu des Montréalais, Perry Price et les choeurs de l'OSM.

L'OSM À NOTRE-DAME	PRIX Normaux	En abonnement
3 CONCERTS		
NEF	$24.00	$20.00
1er JUBÉ	18.00	15.00
2e JUBÉ	12.00	10.00

Les sièges ne sont pas réservés. Premier arrivé, premier servi!

Abonnez-vous aujourd'hui et profitez d'un rabais de

20%

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Vous pouvez ÉPARGNER 50%

Si vous avez moins de 30 ans ou plus de 65 ans, vous pouvez vous abonner aux GRANDS CONCERTS ou aux CONCERTS GALA du MAURIER à demi tarif.
Une série de 7 GRANDS CONCERTS, $25, ou encore les 6 CONCERTS GALA du MAURIER pour seulement $22.

RENSEIGNEMENTS: 844-2867

BON D'ABONNEMENT - SAISON 1975-76

Veuillez compléter ce formulaire et le poster avec le paiement complet à: ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL, Place des Arts, Montréal H2X 1Y9.
Renseignements: 842-2112.

NOM: _____
ADRESSE: _____
TÉLÉPHONE: Rés.: _____ Bureau: _____
MODE DE PAIEMENT: Chèque ☐ Mandat-poste ☐ Carte de crédit ☐

Si vous payez avec une carte de crédit, veuillez ajouter les renseignements suivants:
Carte CHARGEX ☐ AMERICAN EXPRESS ☐ MASTER CHARGE ☐
No de votre carte _____ Date d'expiration _____
Nom de la banque _____ Signature _____

1. LES GRANDS CONCERTS: Mardi ☐ Mercredi ☐ Parterre ☐ Corbeille ☐ Mezzanine ☐ Balcon ☐
Nombre d'abonnements _____ à $ _____ TOTAL: $ _____

2. LES CONCERTS GALA du MAURIER: Mardi ☐ Mercredi ☐ Parterre ☐ Corbeille ☐ Mezzanine ☐ Balcon ☐
Nombre d'abonnements _____ à $ _____ TOTAL: $ _____

3. L'OSM À NOTRE-DAME: Mardi ☐ Mercredi ☐ Nef ☐ 1er jubé ☐ 2e jubé ☐
Nombre d'abonnements _____ à $ _____ TOTAL: $ _____

GRAND TOTAL $ _____

Après le premier concert de chaque série, il n'y aura ni remboursement, ni changement de billets. Les séries mardi/mercredi ne sont pas interchangeables. Tous les concerts commenceront précisément à l'heure indiquée sur les billets. Tous les programmes sont sujets à changement sans préavis.

carrières

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
☎ 331-8961

CEGEP DE ROUYN-NORANDA

PROFESSEURS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 1er cycle en psycho-éducation ou génagogie, psychologie, orthopédagogie, enfance inadaptée ou toute autre formation universitaire pertinente aux techniques d'éducation spécialisée.

RÉMUNÉRATION:
À déterminer dans le cadre du décret tenant lieu de convention collective et de la convention collective à intervenir.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le ou vers le 15 août 1975

S'adresser à:

Pierre Falardeau
Directeur des services pédagogiques
CEGEP DE ROUYN-NORANDA
Case Postale 1500
Rouyn, Québec
J9X 5E5
Tél.: (819) 762-0931

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

GRAPHISTE-CONCEPTEUR

DESCRIPTION GÉNÉRALE
—Conçoit et dessine les maquettes servant à l'illustration de différentes revues du mouvement Desjardins et compose la mise en page de ces publications.
—Imagine, dessine et effectue le montage du matériel d'information, de promotion et de publicité pour la Fédération et, sur demande, pour divers organismes du mouvement Desjardins.
—Peut agir à titre de consultant dans le domaine de sa compétence.

LIAISONS
Relève du directeur de la direction des communications internes.

QUALIFICATIONS:
A) Académiques:
Formation universitaire de premier cycle en arts visuels, option communications graphiques ou l'équivalent.
B) Expérience:
Une (1) année d'expérience antérieure dans des fonctions connexes.

APTITUDES
—Imagination et ingéniosité.
—Aptitude au travail d'équipe.
—Sens de l'organisation et méthode.

CONDITIONS DE TRAVAIL
—Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
—Avantages sociaux complets.
—Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de se rendre à:
—1253, Avenue McGill Collège
Suite 970
Montréal 110
ou
—150, Avenue des Commandeurs
Lévis

et de remettre leur curriculum vitae aux réceptionnistes, avant le 10 mai 1975.

LA DIRECTION DU PERSONNEL,
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC,
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS,
150, AVENUE DES COMMANDEURS,
LÉVIS.

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES*

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents

requiert les services

d'INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS (ES)

pour le service de jour - soir - nuit
pour assumer des fonctions d'infirmier (ères) médicaux et des fonctions d'infirmiers (ères) aux soins directs avec possibilité de postes de responsabilités.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

Mme Marie-France Gilbert
323-7260 local 214

TOURBEC

recherche les services de
DEUX COORDONNATEURS DE SECTEUR
Secteur québécois et international

FONCTIONS:
—Assurer la gestion des programmes de voyage au Québec et à l'étranger et de tout autre programme pouvant être défini dans le cadre des activités de Tourbec.
—Participer à la gestion générale de Tourbec.

EXIGENCES:
—Formation universitaire et/ou expérience pertinente dans la gestion de programme.
—Intérêt manifeste dans le secteur du tourisme-jeunesse
—Capacité de travail en équipe et leadership naturel

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE
SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 mai à:

TOURBEC
a/s Comité de sélection
112 ouest, rue Saint-Paul
suite 500
Montréal

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES*

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents

Recherche des PSYCHIÂTRES

AVANTAGE:
—Exercer une psychiâtrie **communautaire** au sein d'une équipe multidisciplinaire extrêmement diversifiée.
—Responsabilités cliniques pour la gamme complète des psychopathologie psychiatrique de l'enfant.
—Possibilité de travail le soir ou semaine de quatre (4) jours.

CONDITIONS:
Posséder une expérience adéquate en pédopsychiâtrie

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du Ministère.

Adresser curriculun vitae au:

Dr. Jacques Mackay
Directeur des Services Professionnels
et Directeur Général intérimaire
7200 est, boul. Gouin
Montréal.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE RIMOUSKI

OFFRE D'EMPLOI

Le Cégep de Rimouski requiert les services d'un
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:
Le secrétaire général agit comme conseiller du directeur général sur toutes les matières que peuvent lui confier le directeur général et le conseil d'administration.
Il peut se voir confier plus particulièrement la coordination des travaux des principaux comités internes du collège, l'organisation des secrétariats, les affaires non contentieuses, les publications et rapports, les relations externes avec le ministère de l'Éducation, les universités, les autres collèges, les commissions scolaires et le public.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
—Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études de préférence en droit ou en administration;
—N.B. A titre exceptionnel les candidats n'ayant pas la formation académique requise mais possédant une expérience pertinente à la fonction et supérieure aux critères minimum seront considérés.
—Huit (8) années d'expérience pertinente.
—N.B. A titre exceptionnel, les candidats dont la formation répond aux critères d'admissibilité et dont les qualifications supérieures compensent une expérience inférieure seront à considérer.

TRAITEMENT:
Échelle de salaire (en revision) variant de $11,660 à $19,660. Selon les qualifications et l'expérience.
Avantages sociaux usuels.

Les réponses avec le curriculum vitae doivent parvenir avant le 10 mai 1975 à l'adresse suivante:

Directeur général
Cegep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
RIMOUSKI

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Titre:
PROFESSEUR

Le Centre INRS-Urbanisation est à la recherche d'un professeur-chercheur intéressé au domaine urbain.

Fonction:
Le candidat devra consacrer environ 80% de son temps à la recherche, être apte à définir des projets à l'intérieur de la programmation du centre et être capable de diriger des assistants et des stagiaires pour réaliser ces projets. Il doit facilement travailler en équipe et s'intégrer à un centre déjà structuré.

Exigences:
Doctorat en géographie, de préférence en géographie quantitative, et avoir au moins cinq ans d'expérience de recherche et être compétent dans les problèmes urbains.

Salaire:
Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail:
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 mai 1975.

Directeur du personnel
Institut national
de la recherche scientifique
2700, rue Einstein
Casier postal 7500
Sainte-Foy
G1V 4C7

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: C-1/75
POSTE:
COORDONNATEUR
DU PROGRAMME FAMILLE

ENDROIT: Amos.

FONCTIONS:
Assume l'élaboration du Programme de Services Sociaux à la Famille, assiste les directeurs de bureau et les praticiens dans l'application du programme et participe à l'évaluation des services rendus.

EXIGENCES:
—Formation universitaire en sciences humaines de préférence en Service Social;
—Expérience de travail clinique avec des individus, couples et familles;
—Capacité de travail en équipe;
—Une formation et une expérience équivalentes seront considérées.

CONDITIONS D'EMPLOI:
—Echelles de salaires du Ministère des Affaires Sociales;
—Prime de responsabilité;
—Bénéfices sociaux des cadres.

DISPONIBILITÉ: Immédiate.

Toute demande doit être faite avant le 10 mai 1975 au:

Directeur général,
282, 1ère Avenue est,
Amos, Qué.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA RÉGION MONTRÉAL-NORD.

Un organisme relevant du Ministère du Travail et la Main d'oeuvre de la Province Québec.

annonce l'ouverture d'un concours pour le poste de

DIRECTEUR - GÉNÉRAL

L'ORGANISME:
La Commission de Formation professionnelle est un organisme rattaché au Ministère du Travail et de la Main d'oeuvre, chargé de promouvoir la Formation Professionnelle des adultes dans une des dix régions administratives du Québec.

FONCTIONS:
Le directeur-général est responsable devant la Commission de formation professionnelle de l'administration des activités qui découlent du rôle qui lui est dévolu par la loi sur la formation professionnelle (chap. 51, loi 69). Il doit notamment planifier les activités de la Commission de formation professionnelle et assurer l'organisation, le développement et le rendement optimal de ses divers services.
Le directeur-général doit travailler en étroite collaboration avec le directeur régional de la Main d'oeuvre (MTM), établir et maintenir avec d'autres organismes, les relations susceptibles de permettre la réalisation des objectifs de la Commission de formation professionnelle.

QUALIFICATIONS REQUISES:
1: Diplôme universitaire en administration, en relations humaines ou industrielles ou autre discipline pertinente OU: Études équivalentes au niveau collégial jointes à une expérience pertinente exceptionnelle.
2: Connaissance du contexte de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, en plus de possèder six (6) années d'expérience dans le secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.
3: Aptitudes et compétence reconnues en administration. NB: Une connaissance du milieu régional est souhaitable.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Conditions de travail habituelles à un poste de direction à ce niveau.

TRAITEMENT:
$17,277.00 à $21,595.00 (présentement en révision)

OFFRE DE SERVICES:
TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE EST PRIÉE DE FAIRE PARVENIR SON "CURRICULUM VITAE" DÉTAILLÉ INCLUANT PHOTOCOPIES DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES *AVANT LE 12 MAI 1975* À L'ADRESSE SUIVANTE.

Monsieur Bernard Lajeunesse,
Directeur-général intérimaire.
Commission de Formation Professionnelle
de la région de Montréal Nord.
500 Boulevard des Laurentides, Local 220,
St-Antoine des Laurentides. Qué. J7Z 4M2.

SVP: Mentionner sur l'enveloppe le mot: **CONCOURS.**

Université du Québec à Rimouski

OFFRE D'EMPLOI

VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE

FONCTIONS :
Dans le cadre de sa juridiction, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est responsable devant le recteur :

— de la direction des organismes d'enseignement et de recherche, du registrariat et des services du secteur communications ;
— de l'organisation et du développement de l'enseignement et de la recherche, des nominations aux fonctions de direction d'enseignement et de recherche, de l'engagement et de la promotion des membres du corps professoral ;
— il a la responsabilité de faire rapport au Conseil d'administration des recommandations de la Commission des études ; il exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie le recteur ou le Conseil d'administration et exerce les fonctions et les pouvoirs du recteur en l'absence de ce dernier ; en outre, il fait partie de droit de la Commission des études.

MANDAT :
cinq (5) ans.

CONFIDENTIALITE :
Sur ordonnance du Conseil d'administration, le comité de sélection a adopté un protocole visant à assurer la plus grande confidentialité aux candidats.

EXIGENCES :
Le candidat doit posséder :
— une diplômation universitaire complète ou l'équivalent ;
— une expérience universitaire d'enseignement et de recherche ;
— une expérience d'administration universitaire ;
— une bonne connaissance des structures de l'Université du Québec.

TRAITEMENT :
Selon l'échelle de salaire des vice-recteurs adoptée par le Conseil d'administration.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17:00 heures, le mercredi 14 mai 1975 au :

Secrétaire général,
Université du Québec à Rimouski,
300 avenue des Ursulines,
Rimouski. G5L 3A1

BIBLIOTHÉCAIRES

Poste à Hull et à Alma

A. Deux administrateurs délégués pour les bibliothèques centrales de prêt du Saguenay Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais.

FONCTION
L'administrateur délégué a la responsabilité de l'organisation efficace et de l'animation de la Bibliothèque centrale de prêt. En sa qualité de bibliothécaire, il exerce tous les pouvoirs sur le plan professionnel; en sa qualité de gérant, il exerce des pouvoirs sur le plan administratif. Il est redevable de ses actions au conseil d'administration.

EXIGENCES
—posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie;
—être membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec;
—avoir au moins 4 ans d'expérience pertinente;
—être doué de qualités d'administrateur et d'animateur;
—avoir de l'initiative et du dynamisme.

TRAITEMENT MINIMUM
$14,450. Cette somme pourra être augmentée en fonction de l'expérience.

ADRESSER LE CURICULUM VITAE COMPLET À:
—Pour la B.C.P. du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à:
B.C.P. du Saguenay-Lac-Saint-Jean,
a/s M. Léonce Girard, président,
100 rue Price O,
Alma, Qué.
—Pour la B.C.P. de l'Outaouais, à:
B.C.P. de l'Outaouais,
a/s M. J.-René Préfontaine, président,
C.P. 938, Chemin Freeman,
Hull, Qué.

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION
16 mai 1975.

B. Catalogueur pour la bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais.

FONCTION
Prendre en charge le service de catalographie et de classification.

EXIGENCES
Posséder un diplôme en bibliothéconomie.

TRAITEMENT MINIMUM
$8,500.

ADRESSER CURICULUM VITAE COMPLET À:
B.C.P. de l'Outaouais,
a/s M. J.-René Préfontaine, président,
C.P. 938, Chemin Freeman,
HULL, Qué.

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION
16 mai 1975

carrières

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

SURINTENDANT DE MINE

Gagnon, Qué.

Nous sommes à la recherche d'un Surintendant de mine à ciel ouvert dont les responsabilités seront de coordonner et surveiller des Contremaîtres généraux, Contremaîtres et environ 250 travailleurs qui s'occupent de l'exploitation minière 24 heures par jour. En outre il doit préparer l'horaire des équipes de travail. Le candidat bilingue doit posséder une expérience relative à ce genre de travail et de préférence posséder un diplôme universitaire. Cette mine est pourvue d'équipements lourds très modernes (foreuses 12¼", pelles électriques 16 et 20 verges, camions de 150 tonnes etc.). Il relève du surintendant divisionnaire de la mine.

Excellentes possibilités pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Allocation nordique de $150.00 par mois aux personnes mariées et $135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs sont disponibles à la nouvelle ville de Gagnon. Frais de déménagement payés.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE:
LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC

HÔTEL-DIEU DE RIVIÈRE-DU- LOUP

Département de Santé communautaire

NUTRITIONNISTE-CONSEIL

TÂCHES:

En accord avec le chef du département de Santé Communautaire, élaborer le programme d'action de ce département en nutrition.

Faire de l'éducation et de l'information auprès des groupes tels: Femmes enceintes, responsables de garderie, populations étudiantes, personnes âgées, etc.

EXIGENCES:

—B.Sc (Nutrition) d'une université reconnue par la C.P.D.Q. Internat dans un hôpital reconnu, de préférence en nutrition communautaire.
—Une expérience en animation de groupe est aussi considérée très pertinente.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À L'ADRESSE SUIVANTE AVANT LE 15 mai 1975.

Directeur du Personnel.
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-loup,
75 rue St-Henri,
Rivière-du-Loup

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

AGENTS DE SÉCURITÉ

Nous sommes présentement à la recherche d'agents de sécurité pour nos opérations situées à Gagnon et Fermont, pour conseiller la direction et les ouvriers dans le domaine de la prévention des accidents.

Ils devront pouvoir établir et promouvoir des mesures visant à l'absence de risques d'accidents au travail, procéder à des inspections régulières, identifier les risques et faire les recommandations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.

Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent aussi être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.

Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Allocation nordique de $150.00 par mois pour personnes mariées et de $135.00 pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs sont disponibles dans ces villes. Frais de déménagement payés.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC

ou appeler: (418) 768-2269 (FRAIS VIRÉS)
ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre de Main d'Oeuvre du Canada de votre région.

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS EN COMMUNICATIONS

Le nouveau département des Communications de l'UQAM recherche des professeurs:
—spécialiste en méthodologie de la recherche en communications (opinion publique, recherche-intervention, recherche-action).
—spécialiste des communications organisationnelles (théories et pratique du changement dans les organisations, relations publiques, publicité).
—Professeurs-practiciens dans les média de communications: cinéma, vidéo, radio-son, photo.

Exigences:
—Détenir au moins un diplôme de 2e cycle ou l'équivalent.
—Posséder une expérience professionnelle dans le secteur.

Traitement:
Tel qu'indiqué dans la convention collective

Les Candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 avril 1975 à:

Jean-Paul Lafrance, responsable,
Département-pilote des Communications,
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888,
Montréal, Québec. H3C 3P8

HÔPITAL CHIBOUGAMAU LTÉE

ACHETEUR (TEUSE)

Fonction:
Responsable du service d'approvisionnement.

Formation:
Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent.

Exigence:
Posséder une expérience pertinente dans le domaine des achats.
Qualité de "leadership".

Salaire:
Selon les normes en vigueur au M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae au:
Directeur Général
Hôpital Chibougamau Ltée
51, 3ème rue
Chibougamau
Tél.: (819) 276-2676

COLONIE DE VACANCES DES GRÈVES POSTES À COMBLER

Dans un camp pour garçons de 8 à 14 ans, en opération du 18 juin au 16 août

- ***ANIMATEUR DES LOISIRS DU PERSONNEL***
- ***ANIMATEUR DE PASTORALE***
- ***RESPONSABLES DE SECTIONS***
- ***MONITEURS ET INSTRUCTEURS EN NATATION, CAMPING, etc.***

Exigences:
Dix-huit (18) ans au 31 décembre '75 (ou plus) selon les responsabilités.
Salaires intéressants variant selon les postes et les qualifications.
Adresser toute demande d'emploi à:

Directeur de camp
C.P. 970
Saint-Sauveur-des-Monts
Région des Laurentides
Québec

INGÉNIEUR DE PROJET MÉTALLURGIE

Jeune diplômé en génie-métallurgie et membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, le candidat doit posséder au moins quatre (4) années d'expérience pertinente dans l'industrie sidérurgique.

De plus, il doit pouvoir s'exprimer couramment en français, et en anglais (la langue de travail est le français).

Les personnes intéressées ayant leur curriculum vitae comp et doivent prendre rendez-vous avec:

M. Yvon Boissonnault
LE GROUPE DE PERSONNES

Cabinet-conseil en gestion de ressources humaines
1255 Université
suite 1015
Montréal

Tél.: 866-2031

● PERMANENT

AU CONSEIL DES MÉDIA COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

L'EMPLOI:

1) Le nouveau permanent sera chargé d'une recherche-animation dont l'objectif serait la formation politique des groupes communautaires en communications.
2) Il opérationnalisera cette recherche auprès des média communautaires de la région 03
3) Il travaillera avec les permanents déjà en place comme consultant auprès des projets de média communautaires.

QUALIFICATIONS:

1) Connaissance du milieu des média communautaires
2) Expérience de travail dans les groupes populaires
3) Connaissance de la région 03

SALAIRE:

À discuter

Veuillez expédier votre offre d'emploi au plus tard le 16 mai 1975 à l'adresse suivante:

VEUILLEZ EXPÉDIER VOTRE OFFRE D'EMPLOI AU PLUS TARD LE 16 MAI 1975 À L'ADRESSE SUIVANTE:

Conseil des média Communautaires
de la région de Québec
264, rue de la Couronne
2ème étage
Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

est à la recherche d'un

PSYCHOLOGUE

au niveau secondaire
Consultant dans les écoles françaises
(clientèle: premier cycle)

TÂCHES

—consultation individuelle
—counselling collectif
—évaluation et références
—participation à l'équipe multi-disciplinaire

EXIGENCES

—maîtrise en psychologie
—membre de la corporation
—expérience auprès d'adolescents

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae à:

M. Gilbert Chasles
Agent du personnel
130 rue Ambassador
Pointe-Claire, Québec
H9R 1S8

OFFRE D'EMPLOI

A: L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup.

DÉPARTEMENT: Santé Communautaire.

POSTE VACANT:
Infirmier (ère) autorisé(e), responsable des Soins Infirmiers secteur Horton-des-Monts.

ENDROIT:
Dispensaire Horton-des-Monts, Lac des Aigles, Comté Rimouski.

DESCRIPTION DE LA TÂCHE:
—Coordonner le travail de trois infirmières appelées à exécuter les programmes de soins préventifs du DSC, à dispenser des soins infirmiers curatifs à domicile et au dispensaire et à offrir un service d'urgence continuel auprès de la population des six (6) villages que comprend le secteur.
—Seconder les médecins qui feront de la clinique sur place deux demi-journées par semaine et voir à l'exécution de leurs directives.
—Suppléer, en l'absence de l'une ou l'autre des infirmières, et dispenser à sa place tout genre de soins.
—Participer au service de garde en disponibilité par rotation avec les autres infirmières.

QUALIFICATION:
—Infirmière autorisée membre en règle de l'O.I.I.Q.

EXIGENCE:
—Devra posséder un véhicule et se déplacer fréquemment.

EXPÉRIENCE:
—Minimum trois (3) ans. Préférence sera accordée au candidat (à la candidate) ayant une expérience diversifiée touchant plusieurs des secteurs d'activités que comprend la tâche.

QUALITÉS ESSENTIELLES:
—Dynamisme, autonomie et tact.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
—1er mai 1975 ou le plus tôt possible après cette date.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES:
—Salaire suivant la convention collective de la C.O.P.S. plus prime présentement à l'étude. Logement meublé gratuit tous services fournis à même le dispensaire.

TOUTE DEMANDE D'EMPLOI DEVRA ÊTRE EXPÉDIÉE AU:

Directeur du Personnel,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 2A4

C.L.S.C. DES MILLE-ILES

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

FONCTIONS:

—Mandaté par le conseil d'administration, le candidat verra à l'administration générale du C.L.S.C.
—En fonction des besoins du milieu, des orientations du conseil d'administration, il sera responsable du fonctionnement du C.L.S.C. avec l'aide d'une équipe multidisciplinaire: planification, coordination, administration et évaluation des activités.
—Il devra établir le lien entre le conseil d'administration et le personnel tout en s'assurant que le conseil d'administration dispose de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.
—Il devra assurer la circulation de toutes les informations et faire le lien entre la population, les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:

—Le candidat(e) devra avoir les qualités suivantes:
—SCOLARITÉ universitaire, de préférence en sciences humaines, ou sciences sociales, ou administration, ou expérience jugée pertinente.
—EXPÉRIENCE pratique valable dans un poste semblable, impliquant des fonctions de direction et de coordination.
—CONNAISSANCE suffisante du réseau des Affaires sociales et de la réforme sociale au Québec.
—ÊTRE CAPABLE d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres.
—AVOIR DE LA FACILITÉ à communiquer tant avec les individus qu'avec les groupes.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Le curriculum vitae des candidats(tes) doit parvenir avant le 26 mai 1975 au:

C.L.S.C. DES MILLE-ILES
a/s Président du jury de sélection,
1665 boul. Leblanc (Duvernay),
Ville Laval, Qué.

Commission Scolaire de Normandie

POSTE OUVERT

Conseiller Pédagogique

FONCTIONS:

—Implante des programmes, méthodes et moyens pédagogiques
—Se tient au courant des recherches, des changements et des innovations pédagogiques et implante ces dernières
—Anime le personnel enseignant
—Evalue le progrès des élèves
—Conseille sur l'achat d'équipement et de matériel didactique
—Remet en question la conception de l'enseignement

EXIGENCES:

—Travaille surtout au niveau des mathématiques et des sciences pour débuter
—Posséder un diplôme universitaire terminal dans le domaine de l'enseignement au niveau élémentaire, requiérant un minimum de 16 années d'études
—Manifester des aptitudes à l'animation de groupe et au travail d'équipe
—Posséder une expérience valable dans l'enseignement au niveau élémentaire

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale (doc. 25)

Faire parvenir curriculum vitae et attestations d'études avant le 14 mai 1975 à:

Yvon Paquin, directeur général
Commission Scolaire de Normandie
561, St-Paul, St-Tite,
Cté Laviolette. G0X 3H0

TOURBEC

recherche les services d'un

COORDONNATEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
—Le Coordonnateur général assume la gestion de l'ensemble des activités de Tourbec en collaboration avec les Coordonnateurs de secteur.
—Il est le principal porte-parole de l'organisme auprès des gouvernements et des autres interlocuteurs extérieurs.
—Il assume les liens entre les employés permanents et le Conseil d'administration.

EXIGENCES:
—Formation universitaire et/ou expérience pertinente dans la gestion de programmes.
—Intérêt manifeste dans le secteur du tourisme-jeunesse
—Capacité de travail en équipe et leadership naturel.

CONDITION:
●Disponibilité immédiate

SALAIRE:
$16,000. par année

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 mai à:

TOURBEC
a/s du Comité de sélection
112 ouest, rue Saint-Paul
suite 500
Montréal.

carrières

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

CENTRE HOSPITALIER SACRÉ-COEUR

recherche

TECHNICIENS (NES) EN RADIOLOGIE

tems partiel de fin de semaine seulement

CONDITIONS AVANTAGEUSES

S'adresser au bureau du personnel:
333-2361

hhr hôpital du haut-richelieu

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur du Personnel est responsable, aviseur et conseiller pour toute l'administration du personnel et les relations de travail, dans le cadre des lois, directives et règlements en vigueur. Il est responsable de la direction du service du personnel.

QUALIFICATIONS:
—Maîtrise en administration de la santé (M.A.S.) ou maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) ou maîtrise en administration publique (M.A.P.).
—Doit posséder quelques années d'expérience dans un poste de gestion et une connaissance suffisante des réalités du secteur.

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL:
St-Jean, à quelque vingt milles de Montréal.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 avril 1975 au:

Directeur général,
Hôpital du Haut-Richelieu,
920 Boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q.
Tél.: 348-6101

C.L.S.C. SECTEUR DE FORESTVILLE

RECHERCHE

DEUX (2) COORDONNATEURS

1 COORDONNATEUR DU SERVICE: Soins et services de santé

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le coordonnateur des soins et services de santé doit:
— coordonner toutes les activités du personnel affecté aux soins et services de santé (soins de santé de 1ère ligne, clinique d'urgence de 1ère ligne, santé communautaire).
— collaborer au processus de gestion du personnel affecté aux soins de santé.
— s'assurer de l'exécution des programmes à réaliser.

Exigences du poste:

— Diplôme d'études universitaires de 1er cycle en sciences de la santé ou l'équivalent en un amalgame d'années de scolarité et d'expérience pertinente.
— Minimum de deux ans d'expérience dans le domaine des soins de santé.
— Membre en règle de la corporation professionnelle correspondant à la discipline du candidat.

1 COORDONNATEUR DU SERVICE: Soins et services socio-communautaires

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le coordonnateur des soins et services socio-communautaires doit:
— coordonner toutes les activités du personnel affecté aux soins et services socio-communautaires (accueil, services sociaux de 1ère ligne et service d'action communautaire).
— collaborer au processus de gestion du personnel affecté.
— s'assurer de l'exécution des programmes à réaliser.

Exigences du poste:

— Diplôme d'études universitaires de 1er cycle en sciences humaines ou l'équivalent en un amalgame d'années de scolarité et d'expérience pertinente.
— Minimum de deux ans d'expérience dans le domaine des services sociaux et de l'action communautaire.
— Membre en règle de la corporation professionnelle correspondant à la discipline du candidat.

EXIGENCES COMMUNES POUR CHACUN DES POSTES:

— Capacités d'initiatives.
— Sens des responsabilités bien développé.
— Intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches.
— Facilité de travailler en équipe.
— Bonne connaissance du milieu et du domaine des affaires sociales et une connaissance des établissements du réseau et des organismes coopérants.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Selon les normes et politiques du Conseil d'Administration et du Ministère des Affaires sociales pour poste de niveau cadre intermédiaire.
— Avantages sociaux complets.

LIEU DE TRAVAIL: Forestville et localités avoisinantes Région 09 (Côte-Nord).

CANDIDATURES:

Les candidatures pour chacun de ces postes seront reçues jusqu'à 17.00 heures le lundi, 5 mai 1975.

Pour information supplémentaire, s'adresser à:

M. Normand Blais, directeur général,
C.L.S.C. Secteur de Forestville,
2, 7e Rue, Case postale 790,
Forestville, P.Q.

Tél.: (418) 587-2231 ou 587-2130

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ROSEMONT

Poste de directeur général

FONCTIONS:

—Sous l'autorité du Conseil d'Administration, il voit à l'administration générale du CLSC.
—Prépare le budget
—Voit à mettre en place et à opérer un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer l'utilisation des ressources du CLSC
—Coordonnera le travail de l'équipe multidisciplinaire qui verra à mettre sur pied des programmes de services tant du domaine de la santé que du domaine social
—Il devra tenir compte des besoins du milieu.

EXIGENCES:

—Scolarité universitaire ou l'équivalent en: sciences humaines, sciences sociales ou administration
—Facilité de travail en équipe
—Apte à percevoir les besoins exprimés par son milieu.

RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du Ministère des Affaires Sociales ainsi que des qualifications

Veuillez faire parvenir: Curriculum vitae et Copie du dernier diplôme obtenu

Date limite du concours: 26 mai 1975

À: C.L.S.C. de Rosemont
A/s Me Normand Désy
3425 rue St-Hubert
Montréal, Québec

ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE

(auprès des amérindiens)

Nous avons besoin d'une personne ayant beaucoup de ressources personnelles (imagination et connaissances techniques diversifiées) pour aider les collectivités amérindiennes de notre territoire à se constituer des moyens de développements collectifs et individuels. Ces moyens pourront être très divers: animation, organisation communautaire, intervention culturelle (création d'identité collective, de dynamisme de solidarisation, support idéologique, etc...) assistance particulière, etc...

EXIGENCES:
Le poste pourra être comblé par un diplomé universitaire dans l'un de ces domaines: animation culturelle; anthropologie; intervention collective, organisation communautaire, sociologie. Les anthropologues et les sociologues devront posséder en plus de leur diplôme une connaissance de quelques techniques d'animation auprès de petits et grands groupes.

LIEU DE TRAVAIL:
Roberval (Pointe Bleue)

Les candidats intéressés à occuper ce poste devront faire parvenir leur demande incluant "curriculum vitae" au plus tard le 9 mai 1975 au:

Directeur du personnel,
Centre de Services Sociaux
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau,
599 rue Hôtel-Dieu,
Chicoutimi, QUÉBEC.
Tél.: (418) 545-9408

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HULL
205,rue NOTRE-DAME
HULL (QUEBEC) 770-6900

RECHERCHE

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE (1)

FONCTIONS

— Concevoir, réaliser avec l'équipe et avec la participation des citoyens des programmes en éducation populaire.
— Voir, de concert avec les citoyens des quartiers à la mise sur pieds de ressources communautaires.
— Mobiliser les citoyens et les usagers du C.L.S.C. en vue d'actions collectives répondant à leurs besoins.
— Collaborer avec les groupes populaires du milieu à leur besoin d'action (principalement au niveau du logement).
— Assurer la participation des citoyens dans les programmes d'action mis de l'avant par le C.L.S.C.

EXIGENCES:

— Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.
— Connaissance du milieu, de la problématique sociale et de la culture populaire.
— Bon contact avec les groupes populaires
— Ouverture d'esprit, entregent
— Formation universitaire (1er cycle) en sciences humaines ou en animation et/ou expérience pertinente

RÉMUNÉRATION

À déterminer selon les qualifications et l'expérience d'après la convention collective.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 mai 75 à:

Robert Henri
Directeur Général
C.L.S.C. de Hull
205, rue Notre-Dame
Hull, Québec

CARRIÈRES

Un oeil vigilant sur le marché du travail

Composez 331-8961

Compétence: Margot Reddy & Suzanne Asselin

Responsable de recherche avec expérience

Demandée pour projet d'analyse sociale pour centre féministe

Salaire: $8,300.

Écrire au: Centre de la Femme Nouvelle
1210 avenue Greene
Montréal

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

recherche

INFIRMIER (ÈRE) CHEF

Au bloc opératoire

FONCTIONS:
Tout en travaillant dans les salles d'opération, assume les responsabilités administratives pour la planification, l'organisation, la coordination, et le contrôle des tâches affectant le bon fonctionnement du bloc opératoire.

QUALIFICATIONS:
—Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.

EXPÉRIENCE:
Avoir travaillé au moins trois (3) ans dans des salles d'opération. Une expérience dans un poste administratif serait souhaitable.

SALAIRE:
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 avril 1975 au:

Directeur du Personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation
Comté Labelle
JOT 1TO

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services de

PRATICIEN EN MILIEU HOSPITALIER
(intervention auprès des enfants)

Fonction
Procéder aux interventions de type clinique requises par des enfants sous traitement psychiatrique; possibilité d'intervention auprès des parents et de la famille.

Endroit
Centre Hospitalier de Valleyfield (temps partiel) poste 169

Qualifications
Diplôme universitaire en service social ou diplôme d'études collégiales en assistance sociale avec expérience en psychiatrie infantile de préférence.

CHEF DE SECTION EN MILIEU HOSPITALIER

Fonction
Participe à la définition, à la révision et à l'évaluation périodique des objectifs opérationnels de sa section; coordonne les opérations de sa section et répond de la réalisation des objectifs.

Endroit
Valleyfield poste 179

Qualifications
Diplôme universitaire en service social et 3 ans d'expérience dont au moins 1 an en milieu hospitalier. Avoir dirigé une équipe de travail.

PRATICIEN EN MILIEU HOSPITALIER
(intervention auprès des adultes)

Fonction
Procéder aux interventions de type clinique requises par des patients adultes sous traitement psychiatrique.

Endroit
Hôpital Hotel-Dieu de Sorel poste 145

Qualifications
Diplôme universitaire en service social ou diplôme d'études collégiales en assistance sociale avec expérience en psychiatrie de préférence.

PRATICIEN EN MILIEU HOSPITALIER
(foyers affiliés)

Fonction
Voir au recrutement et à l'évaluation des foyers affiliés dans une perspective de placement non définitif; procéder aux interventions de type clinique et social requises par la clientèle; établir des relations avec les ressources du milieu.

Endroit
Centre Hospitalier de Valleyfield, clinique de psychiatrie poste 167

Qualifications
Diplôme en service social avec expérience clinique pertinente.

PRATICIEN EN CENTRE D'ACCUEIL

Fonction
Travaille à la réintégration sociale dans bénéficiaires du Centre d'accueil; collabore avec le Centre d'accueil à la réalisation de son rôle social à l'intérieur de l'institution et dans la communauté.

Endroit
Institut Doréa (Franklin Centre - région de Huntingdon) poste 148

Qualifications
Diplôme en service social de préférence, 2 ans d'expérience pertinente.

PRATICIEN EN MILIEU SCOLAIRE

Fonction
Dans le cadre d'une équipe multi-disciplinaire, procéder directement par l'approche individuelle ou de groupe, à des interventions de type clinique requises par des élèves en grande majorité anglophone présentant des difficultés d'adaptation socio scolaire.

Endroit
St-Lambert poste 196

Qualifications
Diplôme universitaire en service social avec expérience de préférence. Connaissance pratique de la langue anglaise.

2 CHARGÉS DE PROJET

Fonction (poste 197)
Participe à l'étude des besoins en recherche et des projets soumis; conçoit et revise périodiquement un système de données statistiques pour la planification, l'analyse et l'évaluation des programmes; procède à des études descriptives et à des relevés statistiques; conçoit, élabore et réalise tout autre projet de recherche nécessaire.

Fonction (poste 196)
Participe à l'étude des besoins en recherche et de projets soumis; conçoit et élabore des projets de recherche et évalue les ressources nécessaires à leur réalisation, en assume la réalisation; participe au développement des instruments d'analyse nécessaire.

Endroit
Longueuil

Qualifications
Diplôme universitaire en sciences sociales avec spécialisation en recherche, expérience pertinente;
Habileté à concevoir, à réaliser et à diriger des projets de recherche;
Pour le poste 197, Bonne connaisssance théorique et pratique des methodes d'analyse quantitative.

AGENT DE LIAISON
(durée de 5 mois)

Fonction
Siège sur les comités d'admission des Centre d'accueil pour enfants handicapés (placement dans les C.A.); lien entre le C.A. et la C.S.S.; promotion des C.A. (enfants O-18 ans)

Endroit
Valleyfield

Qualifications
Etudiants de niveau universitaire en service social

Traitement
A déterminer selon l'expérience et les qualifications

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du poste d'ici 2 semaines à:

L'agent de planification de main d'oeuvre
C.S.S. RICHELIEU
201 Place Charles-Lemoyne
Longueuil
J4K 2T5

le sport

Les Expos...sans gaucher

Victoire des Mets, 5-3

Les Mets de New York ont marqué trois points dès la première manche aux dépens de Steve Rogers hier et ont finalement triomphé des Expos de Montréal 5-3.

Felix Millan et Del Unser ont d'abord hérité de buts sur balles, puis ont compté sur le relais imprécis du champ-droit Bombo Rivera à la suite du simple de Rusty Staub, qui a aussi croisé le marbre sur un roulant à l'intérieur.

Les Mets ont complété leur total dans la 6e lorsque Wayne Garrett a compté suite à un mauvais lancer de Rogers, puis Ed Kranepool a poussé Staub au marbre avec un simple.

Les Expos ont marqué leur premier point dans la 6e lorsque Hal Breeden, frappant pour Rogers, a cogné un simple, avancé au 2e sur le roulant de Tim Foli, puis croisé le marbre sur le simple de Mike Jorgensen.

Les Montréalais ont envoyé John Matlack aux douches dans la 8e avec deux points grâce aux simples de Pepe Mangual et Jorgensen, un mauvais lancer, un roulant à l'intérieur de Barry Foote et un simple de Larry Parrish.

Matlack, 2-1, a alloué huit coups sûrs en 7 ⅔ manches.

Rogers, 0-3, à son premier match depuis le 13 avril, a donné cinq buts sur balles et retiré trois rivaux au bâton en six manches.

Matlack a mis fin à une poussée des Expos dans la 7e en incitant le frappeur d'urgence Gary Carter, à frapper un ballon avec deux coéquipiers sur les sentiers.

Le frappeur d'urgence Larry Bittner a frappé un double après deux retraits dans la 9e, mais le lanceur de relève Rick Baldwin a préservé le gain en retirant Mangual sur un ballon.

Lapointe et Savard: freiner Perreault!

Deux des meilleurs compteurs des Canadiens de Montréal contre Buffalo cette saison songeront plutôt à un rôle défensif contre les Sabres dans leur demi-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley qui débutera à Buffalo dimanche après-midi.

Les deux sont intéressés à surveiller de près le rapide centre Gilbert Perreault.

Il s'agit des défenseurs Guy Lapointe et Serge Savard, car, même si les Sabres ont remporté quatre gains en cinq matches, plus un verdict nul, cette saison, Savard a récolté deux buts et sept aides, en comparaison de 4-4 par Lapointe.

Ils songent maintenant à leur rôle défensif dans la série, surtout à la surveillance de Perreault.

"Si vous laissez Perreault prendre son élan, il devient l'ailier le plus difficile à arrêter en raison de ses nombreuses feintes", selon Savard.

Lapointe admet que tous les ailiers des Sabres causent des problèmes aux défenseurs rivaux.

"Mais Perreault est le plus difficile... et Martin l'est également", selon Lapointe.

Selon Lapointe, quand Perreault et Martin attaquent, les défenseurs doivent se préparer à bouger rapidement, car ils possèdent nombre de feintes.

"Vous ne pouvez prendre de risques avec eux. Si vous en prenez une en avançant à leur rencontre, vous êtes mieux de vous assurer de la possession de la rondelle, sinon vous êtes cuit à moins de les mettre en échec s'il est encore temps."



Gilbert Perreault... surveillé étroitement.

D'après Savard, les Montréalais devront mettre un homme continuellement sur les talons de Perreault, "comme dans le das de Bobby Orr".

"Il faut lui coller un gars à ses côtés et l'empêcher de démarrer à sa propre ligne bleue."

Lapointe partage l'avis de Savard au sujet de la mise en échec-avant contre Perreault, "afin d'obliger quelqu'un d'autre à transporter la rondelle".

Les Sabres ont triomphé 3-2 et 6-4 à Buffalo, en plus d'un match nul de 4-4, et ont vaincu le Canadien à Montréal 8-6 et 7-6.

Le trio Perreault-Martin-Robert a récolté 11 buts, dont sept pendant des jeux de puissance, même si Perreault a raté deux matches en raison d'une blessure.

Le match sera présenté à la télévision demain à compter de 3.30 hres p.m.

les capsules

de Jean-Marc Desjardins

Techniquement, la saison de peche a été officiellement inaugurée hier. Toutefois, si vous tenez à partir taquiner la truite où que ce soit au Québec, munissez-vous de vos patins... le gouvernement du Québec nous signale qu'aucun lac, même pas dans les Cantons de l'Est, n'a encore été libéré des glaces...

Il n'est pas impossible que le capitaine **Henri Richard** effectue un retour au jeu demain lors du match d'ouverture de la série Canadien-Sabres. Si tel est le cas, **Scotty Bowman** devra retrancher un joueur de son alignement et les deux principaux candidats au titre de spectateur de la galerie de presse sont **Glen Sather** et **Pierre Bouchard**...

Beau geste, mais ça sert à quoi? Le secrétaire de la fédération de tennis de la Colombie, **Enrique Santamaria,** a annoncé que son pays rencontrera l'Afrique du Sud en finale de la zone nord-américaine de la coupe Davis, mais il n'est pas certain que le ministère des Affaires étrangères accordera des visas d'entrée aux joueurs sud-africains en raison de la résolution des Nations-Unies interdisant tout contact avec l'Afrique du Sud en raison de sa politique raciale...

Ça ne chôme pas à la commission médicale du Comité international olympique: D'un commun accord, il a été décidé hier à Montréal par le comité et le Cojo de fusionner en un seul volume les deux brochures de dopage et de féminité aux Jeux olympiques. Ce volume s'intitulera Contrôles médicaux du CIO et il sera divisé en deux chapitres: dopage et féminité. Demain, le Cojo publiera une toute nouvelle brochure sous forme de volumes divisée en deux tomes intitulé sans doute Féminité et dopage...

Bref, toutes les athlètes qui se disent du sexe féminin devront comme c'est maintenant accepté à tous les Jeux, se soumettre à un contrôle de féminité dès leur arrivée et ledit examen devra être effectué au moins 48 heures avant le début de leurs compétitions respectives... Pour le dopage, on fera comme pour les chevaux... après la compétition.

Cet après-midi, à ne pas rater le match de tennis **Jimmy Connors-John Newcombe.** C'est diffusé à compter de 13 heures...

La série demi-finale opposant les Nordiques de Québec aux Fighting Saints du Minnesota est maintenant égale 1-1 et se poursuit ce soir au Minnesota...



Il semble de moins en moins question que les Expos effectuent une transaction qui ramènerait Rusty Staub à Montréal. Selon le gérant Gene Mauch, Staub ne serait plus en très bonne condition physique et de plus ne pourrait guère aider la cause des siens à l'offensive. On voit ici le "Grand Orange" croisant le marbre hier dans la victoire de 5-3 des Mets de New York...

les statistiques

hockey

Ligue nationale

Série H

Quart-de-finale au meilleur de sept matches

	G	P	Bp	Bc	Pts
Islanders	3	3	20	18	6
Pittsburgh	3	3	18	20	6

JEUDI
Islanders 4, Pittsburgh 1

AUJOURD'HUI
Islanders à Pittsburgh

Série I

Demi-finale au meilleur de sept matches

DEMAIN
Montréal à Buffalo

Association mondiale

Série E

Demi-finale au meilleur de sept matches

AUJOURD'HUI
Dan Diego à Houston

Série F

Demi-finale au meilleur de sept matches

	G	P	Bp	Bc	Pts
Québec	1	1	7	6	2
Minnesota	1	1	6	7	2

JEUDI
Minnesota 5, Québec 3

AUJOURD'HUI
Québec au Minnesota

Ligue majeure (Qué.)

Demain
Laval à Sherbrooke
(5ième partie, série finale 4 de 7, si nécessaire)

LUNDI
Sherbrooke à Laval
(6ième partie, série finale 4 de 7, si nécessaire)

crosse

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Maryland	3	3	0	0	52	47	6
Boston	1	1	0	0	14	12	2
Montréal	3	1	2	0	43	50	2
Phila	3	1	2	0	53	50	2
L. Island	1	0	1	0	18	19	0
Québec	1	0	1	0	12	14	0

baseball

Ligue nationale

Section est

	G	P	Moy	Diff.
Chicago	9	4	.692	—
New York	6	6	.500	2 1-2
Philadelphie	6	7	.462	3
St. Louis	6	7	.462	3
Pittsburgh	5	6	.455	3
Montréal	5	7	.417	3 1-2

Section ouest

San Diego	9	5	.643	—
San Francisco	9	7	.567	1
Atlanta	9	8	.529	1 1-2
Los Angeles	9	8	.529	1 1-2
Cincinnati	9	9	.500	2
Houston	5	13	.278	6

AUJOURD'HUI
St. Louis à Chicago
New York à Montréal
Philadelphia à Pittsburgh

Ligue américaine

Section est

	G	P	Moy	Diff
Boston	7	5	.583	—
Milwaukee	7	5	.583	—
Baltimore	5	5	.500	1
Détroit	5	5	.500	1
Cleveland	4	5	.444	1 1-2
New York	5	8	.385	2 1-2

Section ouest

Oakland	11	5	.688	—
Kansas City	9	5	.643	1
Californie	7	7	.500	3
Minnesota	6	9	.400	4 1-2
Texas	6	9	.400	4 1-2
Chicago	5	9	.357	5

AUJOURD'HUI
Milwaukee à New York
Chicago à Kansas City
Cleveland à Baltimore

MOI J'INVESTIS DANS LE VRAI DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

CE QUE LA COOP TOMATE PEUT APPORTER COMME SOLUTION À L'AGRICULTURE

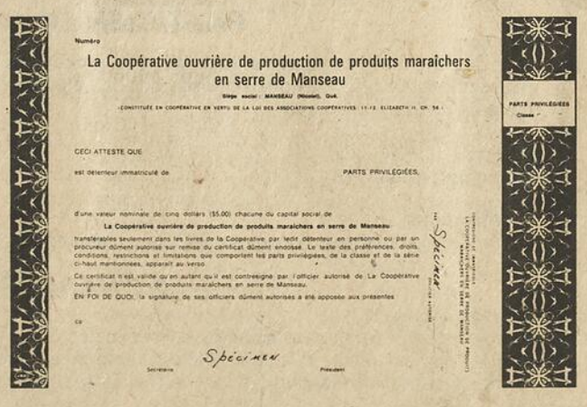
ATTENDU que la coopérative a été constituée par une Loi de la Législature du Québec 11-12 Elizabeth II, chapitre 56, loi intitulée "LOIS DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES".
ATTENDU que le capital social de la coopérative est prévu à l'article 28 de la dite loi ci-haut mentionnée.
ATTENDU qu'à l'article 37 de la dite loi, on y décrète les modalités de l'émission de PARTS PRIVILÉGIÉES.
ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la coopérative d'émettre les PARTS PRIVILÉGIÉES pour mieux atteindre ses fins. SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT DÉCRÉTÉ COMME RÈGLEMENT NO IV DE L'ASSOCIATION:
OU'EN vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi 11-12 Elizabeth II, chapitre 56, elle soit autorisée à émettre quatre (4) différentes classes de PARTS PRIVILÉGIÉES, d'une valeur nominale de cinq dollars ($5.00) chacune, désignées sous le nom et ci-après appelées PARTS PRIVILÉGIÉES de classe A, B, C et D, selon les préférences, droits, conditions, restrictions et limitations de chacune des classes ci-haut appelées et ci-bas décrites.

1. PARTS PRIVILÉGIÉES classe "A" — Capital $30,000

a) Les personnes, les corporations et les sociétés pourront devenir acquéreurs des parts privilégiées de classe "A", ce qui leur confère le droit d'être membres auxiliaires.
b) Le nombre de parts privilégiées classe "A" requis pour être membre auxiliaire est d'une part (1).
c) Seuls les membres auxiliaires détenant au moins une part privilégiée de classe "A" auront le droit de se porter acquéreurs de parts privilégiées de classe B, C et D.
d) Les parts privilégiées classe "A" ne porteront pas d'intérêt.
e) Les parts privilégiées classe "A" sont émises pour une durée de 15 ans et sont rachetables par anticipation.
f) Les parts privilégiées classe "A" si achetées par anticipation le seront après un avis de trente jours donné par la coopérative aux détenteurs de ces parts. Ce rachat se fera au prix de cinq dollars ($5.00) la part et dans le cas ou le rachat ne sera que partiel, il se fera proportionnellement entre tous les détenteurs de parts privilégiées classe "A".
g) Dans le cas de liquidation volontaire ou forcée, les détenteurs de parts privilégiées classe "A" passeront après les détenteurs de parts privilégiées de classe B, C et D.
h) Les détenteurs de parts privilégiées classe "A" n'auront pas droit, en cette seule qualité d'assister, de voter ou d'être convoqués à quelque assemblée générale des membres de la coopérative.

2. PARTS PRIVILÉGIÉES classe "B" — Capital $100,000

a) Seuls les membres démissionnaires ou n'ayant plus la qualité de travailleur actif de la coopérative seront détenteurs de parts privilégiées classe "B" par la conversion de leur part sociale en parts privilégiées classe "B".
b) Les parts privilégiées classe "B" porteront un intérêt de 5% l'an qui sera cumulatif à compter de leur inscription. Les intérêts seront payables annuellement le 1er février de chaque année.
c) En principe, les parts privilégiées de classe "B" seront remboursables à demande mais à la discrétion du conse—l d'administration qui devra le faire en tenant compte des dispositions financières de la coopérative.
d) Dans le cas de liquidation volontaire ou forcée, les détenteurs de parts privilégiées classe "B" passeront au même rang que les détenteurs de parts privilégiées classe D.
e) Les détenteurs de parts privilégiées classe "B" n'auront pas droit en cette seule qualité d'assister, de voter ou d'être convoqués à quelque assemblée générale des membres de la coopérative.


Numéro
La Coopérative ouvrière de production de produits maraîchers en serre de Manseau
Siège social: MANSEAU (Wolfe), Qué.
CONSTITUÉE EN COOPÉRATIVE EN VERTU DE LA LOI DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, 11-12, ELIZABETH II, CH. 56.
CECI ATTESTE QUE
est détenteur immatriculé de PARTS PRIVILÉGIÉES,
d'une valeur nominale de cinq dollars ($5.00) chacune du capital social de
La Coopérative ouvrière de production de produits maraîchers en serre de Manseau
transférables seulement dans les livres de la Coopérative par ledit détenteur en personne ou par un procureur dûment autorisé sur remise du certificat dûment endossé. Le texte des préférences, droits, conditions, restrictions et limitations que comportent les parts privilégiées, de la classe et de la série ci-haut mentionnées, apparaît au verso.
Ce certificat n'est valide qu'en autant qu'il est contresigné par l'officier autorisé de La Coopérative ouvrière de production de produits maraîchers en serre de Manseau.
EN FOI DE QUOI, la signature de ses officiers dûment autorisés a été apposée aux présentes
ce
Spécimen
Secrétaire Président
PARTS PRIVILÉGIÉES Classe "

3. PARTS PRIVILÉGIÉES classe "C" — Capital $200,000

a) Seuls les membres pourront devenir acquéreurs de parts privilégiées classe "C" qui seront constituées des ristournes créditées et converties en parts privilégiées de classe "C".
b) Le versement des ristournes aux membres de la coopérative donnera une valeur correspondante de parts privilégiées de classe "C".
c) Ces parts privilégiées seront désignées comme suit: Parts privilégiées, rachetables en partie chaque année classe "C".
d) Aucun intérêt ne sera payé aux détenteurs de parts privilégiées, classe "C".
e) Les parts privilégiées, classe "C" seront rachetables en partie chaque année; ce rachat se fera au prix de $5.00 la part et proportionnellement entre tous les détenteurs de parts privilégiées, classe "C", le tout sujet aux prescriptions ci-dessous:

1—Le montant total de tout rachat annuel sera de 10% du montant total des parts privilégiées classe "C" (1).
(1) Le rachat annuel de 10% sera en vigueur à partir du 1er février 1979 afin d'accumuler un fonds pour la consolidation de la coopérative, ce qui aura également pour effet de donner justice aux anciens membres, qui retireront plus que les nouveaux en raison de l'accumulation de leur capital.

2—Les détenteurs de parts privilégiées classe "C" ayant fait des réclamations en vertu des privilèges spéciaux décrits au paragraphe G, seront prioritaires et remboursables en totalité.

3—Le solde restant après le paiement des cas spéciaux décrits au prara-graphe G sera versé aux détenteurs de parts privilégiées classe "C" sur une base de pourcentage correspondant au solde à partager.

4—Aucun rachat annuel ne sera effectué si les excédents nets de l'exercice social sont inférieurs à la somme représentée par le 10% de rachat annuel des parts privilégiées de classe "C".
f) Dans le cas de liquidation volontaire ou forcée, les détenteurs de parts privilégiées classe "C" prendront rang avant les détenteurs de parts privilégiées classe "A" et après les détenteurs de parts privilégiées classe "B" et "D".
g) Par privilège spécial, le remboursement des parts privilégiées classe "C" sera fait avant échéance et pour le plein montant dans les cas suivants:

1—Perte de son emploi permanent occasionnée par un renvoi de la coopérative.
2—Incapacité permanente de travailler due à la maladie, avec une preuve médicale.
3—Déménagement hors de la région.
4—Âge de la retraite.
5—Décès.

Dans les cas ci-haut mentionnés, les remboursements seront faits à la discrétion du conseil d'administration qui le fera en tenant compte des disponibilités financières de la coopérative.

4. PARTS PRIVILÉGIÉES classe "D" — seront divisées en quatre (4) séries comme suit: $500,000.

Série 1.	Capital $50,000, cumulatif, rachetable à cinq (5) ans de l'émission ou par anticipation, portant intérêt à 5%.
Série 2.	Capital $100,000, cumulatif, rachetable à sept (7) ans de l'émission ou par anticipation, portant intérêt à %.
Série 3.	Capital $250,000, cumulatif, rachetable à dix (10) ans de l'émission ou par anticipation, portant intérêt à 7.6%.
Série 4.	Capital $100,000, cumulatif, rachetable à quinze (15) ans de l'émission ou par anticipation, portant intérêt à %.

L'intérêt à être versé sera déterminé par le conseil de la coopérative lors de l'émission de chaque série. Les intérêts de ces parts privilégiées, classe "D", seront payables en versements semestriels les 1er février et 30 juillet de chaque année.
a) Les parts privilégiées, classe "D" seront rachetables en tout temps de la date de leur émission jusqu'au jour de leur pleine maturité (c'est-à-dire 5, 7, 10 ou 15 ans de leur émission selon qu'il s'agit de la série 1, 2, 3 ou 4). Ce rachat se fera au prix de cinq dollars ($5.00) la part, plus un montant egal à tous les dividendes préférentiels impayés, accumulés sur ces parts.
b) Les détenteurs de parts privilégiées, classe "D" n'auront pas droit à quelque dividende autre que les dividendes préférentiels spécialement prévus à l'article c.
c) Dans le cas de liquidation volontaire ou forcée, d'une dissolution ou d'un abandon de charte de la coopérative, de l'abrogation de la loi qui la constitue ou de toute autre distribution de ses actifs entre les membres aux fins de liquider ses affaires, les détenteurs des parts privilégiées, classe "D", auront droit de recevoir, en monnaie légale du Canada, au même rang que les détenteurs de parts privilégiées, classe "B", et avant que tout montant ne soit payé aux détenteurs des autres classes de parts de la coopérative prenant rang après celles-ci avant que tous biens ou actifs de la coopérative, capital et surplus ne soient distribués entre eux, un montant égal au prix de rachat des parts privilégiées, tel qu'établi à l'article a). Après paiement aux détenteurs des parts privilégiées des sommes qui leur sont ainsi payables, ils n'auront plus droit de participer à quelque autre distribution de biens ou actifs de la coopérative.
Cette disposition n'obligera pas de faire la distribution des actifs aux détenteurs des parts privilégiées dans le cas d'une vente, d'un échange, d'une consolidation qui, en fait, ne résultera pas en une liquidation ou abandon des affaires de la coopérative, si les détenteurs d'au moins 2/3 en valeur des parts privilégiées, classe "D" représentées par les détenteurs ou leurs procureurs à une assemblée spéciale des détenteurs des dites parts privilégiées, classe "D" dûment convoquée à cette fin, consentent aux termes et conditions de telle vente, échange, consolidation.
Aucun amendement à la loi créant la coopérative ou modifiant sa charte qui aurait pour effet de réduire les droits des détenteurs de parts privilégiées, classe "D", ne sera demandé ou accepté par la coopérative sans pareil consentement.
d) L'approbation des détenteurs de parts privilégiées, classe "D" lorsque requise, devra être donnée par au moins 2/3 en valeur des parts privilégiées représentées par les détenteurs ou leurs procureurs à une assemblée spéciale des dits détenteurs convoquée à cette fin.
e) Les détenteurs des parts privilégiées, classe "D" n'auront pas droit, en cette seule qualité, d'assister, de voter ou d'être convoqués à quelque assemblée générale des membres de la coopérative; mais sur acceptation de l'assemblée générale, ils pourraient assister à titre d'observateurs.
f) Les parts privilégiées, classe "D" seront rachetables au gré de la coopérative en tout ou en partie sur un avis écrit de trente (30) jours. Le rachat, s'il est partiel, se fera proportionnellement au nombre de parts privilégiées, classe "D" se trouvant entre les mains de tous les détenteurs, sans tenir compte des fractions de parts.
g) La coopérative ne peut, sans le consentement des détenteurs des parts privilégiées, classe "D" donner de la manière prévue à l'article d):
1—Modifier les termes et conditions des parts privilégiées, classe "D".
2—Émettre des parts ayant un rang supérieur ou égal quant aux dividendes ou aux actifs de la coopérative, à celui des parts privilégiées, classe "D".

AS TU INVESTI TON CINQ ?

Adressez le coupon ci-inclus à:
Coop-tomate
Manseau, cté Lotbinière, Québec

REÇU LE
MAI 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Comment participer au développement de la première coop ouvrière en milieu rural:

1—Souscrire au moins une part de $5.00 comme membre auxiliaire placée pour quinze ans et qui ne rapporte pas d'intérêt (obligation pour phase deux)

2—Investir le nombre de parts prévilégiées de $5.00 que vous voulez dans les deux autres catégories rapportant intérêts.

P.S. A cause des frais d'administration la coop préférerait dans placement qui portent intérêt, une somme d'au moins $25.00

Retournez ce coupon avec votre chèque

Je souscris la somme de $_____ dollars en parts privilégiés à la coopérative ouvrière de production de produits maraîchers en serre de Manseau

Je veux que mon capital soit réparti de la façon suivante;

( ) *parts de $5,00, de membre auxiliaire placé pour 15 ans et ne portant pas intérêt*
( ) *parts priviligiées classe D placé pour cinq ans et rapportant 5% d'intérêts*
( ), *parts privilégiés classe D placé pour dix ans et rapportant 7.6% d'intérets*

Nom _____
Adresse _____
Signature _____